



Mouvement
pour la coopération
internationale

Un nouvel avenir pour la coopération

Cahier 1

Le MCI, 50 ans de coopération et après ?



1962
50
2012

Cahiers

Un nouvel avenir
pour la coopération

1

Le MCI, 50 ans
de coopération
et après ?

2

Peuples
autochtones

3

Formation

4

Economie
solidaire

Auteurs

Bernard Comoli, membre du groupe de réflexion du 50^{ème}-MCI

Christiane Escher, membre du groupe de réflexion du 50^{ème}-MCI

Marlyse Thommen, membre du groupe de réflexion du 50^{ème}-MCI

Aurélien Stoll, coordinateur des activités du 50^{ème}-MCI

Relecture du cahier

Marie-Elisabeth Durrer

Crédits photos

Mouvement pour la coopération internationale
Autres sources mentionnées dans le cahier

Edition

Mouvement pour la coopération internationale

Graphisme

Giganto, www.giganto.ch

Impression

Imprimerie Minute SA, Genève

Financement

Mouvement pour la coopération internationale
Fédération genevoise de coopération (FGC)

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION

Contacts

Mouvement pour la coopération internationale
15 rue des Savoises, 1205 Genève

022 320 29 02

mci.fgc@gmail.com

www.mci.fgc.ch

Les cahiers 1, 2, 3, 4: « Un nouvel avenir pour la coopération » sont disponibles au MCI .

A l'occasion de son 50^{ème} anniversaire le MCI a publié un film destiné aussi bien a sensibiliser le public qu'à servir de matériel didactique : « **Un nouvel avenir pour la coopération** » disponible avec des bonus sur [youtube.com/usermci1962012](https://www.youtube.com/user/mci1962012) ou en DVD.

Date d'édition du cahier

Novembre 2013

Photo de couverture

Assemblée générale de l'organisation Mapuche CAI (Conseil de conseillers indigènes). *Photo CAI*

Remerciements

Les membres du MCI, les partenaires du MCI, la FGC, les collectivités publiques qui ont soutenu le travail du MCI au cours des 50 dernières années, toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des activités du 50^{ème} anniversaire

Abréviations

- ABB** – Sigle résultant de la fusion des entreprises : ASEA, Brown, Boveri & Cie, Suisse
- ACO** – Action Catholique Ouvrière
- Alliance Sud** – Communauté de travail de six grandes œuvres d'entraide suisses :
Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas, Entraide protestante suisse
- ALPHA** – Association Libanaise pour la Promotion de l'Alphabétisation
- AMI** – Accord Multilatéral sur l'Investissement
- APD** – Aide Publique au Développement
- APRÈS-GE** – Chambre d'Economie Sociale et Solidaire, Genève
- AREDS** – Association d'EducationRurale et de Développement, Tamil Nadu, Inde
- ASTO** – Association de Solidarité avec le Timor oriental, Paris
- CAI** – Conseil de Conseillers Indigènes (Consejo de Asesor Indígena), Argentine
- CADTM** – Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, Bruxelles
- CCFD** – Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Paris
- CDC** – Centre de Développement Communautaire, Baucau, Timor oriental
- CCU** – Centre Catholique Universitaire, Genève
- CMU** – Maison de la femme de La Unión (Casa de la Mujer de la Unión), Uruguay
- CEDAC** – Centre d'Action Communautaire, Rio de Janeiro
- CEDAL** – Centre d'Etudes et de Développement pour l'Amérique Latine, Paris
- CETIM** – Centre Europe Tiers-Monde, Genève
- CFEI** – Centre de Formation et d'Echanges Internationaux, France
- CLEBA** – Centre Laubach d'éducation populaire de base pour adultes, Colombie
- CNOE** – Comité National d'Observation des Elections, Madagascar
- COE** – Conseil Oecuménique des Eglises, Genève
- COIAB** – Coordination des Organisations de l'Amazonie Brésilienne
- COMAT** – Communauté Artisanale du Togo
- CNUCED** – Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
- CRIC** – Conseil Régional des Indigènes du Cauca, Colombie
- CUT** – Centrale Unique des Travailleurs, Brésil
- DB** – Déclaration de Berne, Suisse
- DEFAP** – Service Protestant de Mission, Paris
- DDC** – Direction du Développement et de la Coopération, Suisse
- doCip** – Centre de Documentation, de Recherche et d'Information des Peuples Autochtones.
Genève

EIRENE – mot grec signifiant : paix

EPFL – Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

FARC – Forces Armées Révolutionnaires en Colombie

FBES – Forum Brésilien d'Economie Solidaire

FIAC – Fédération Inter Africaine de Coopération pour la promotion humaine

FGC – Fédération Genevoise de Coopération, Genève

FECONAT – Fédération des Communautés Natives du Haut-Tigre en Amazonie péruvienne

FSM – Forum Social Mondial

Global-Alliance Sud – Revue de la communauté de travail constituée de: Swissaid, Action de Carême, Pain pour le Prochain, Helvetas, Caritas, EPER

GSsA – Groupe pour une Suisse sans Armée, Suisse

ILDES – Institut Libanais pour le Développement Economique et Social

IHEID – Institut de Hautes Etudes Internationales du Développement, Genève

IRFED – Institut International de Recherche de Formation et d'Etudes du Développement, Paris

IUED – Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Genève

MCI – Mouvement pour la Coopération Internationale, Genève

MMTC – Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens, Bruxelles

NPI – Nouveaux Pays Industrialisés

PAIS – Programme d'Appui à l'Insertion Sociale, Région du Cap Haïtien

PNB – Produit National Brut

PT – Parti des Travailleurs, Brésil

RSE – Réseau social et environnemental, Argentine

SECO – Secrétariat d'Etat à l'Economie, Suisse

VIH/SIDA – Virus de l'Immunodéficience humaine/Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise

SIT – Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs

Timor gap – nom utilisé pour faire référence à une zone de la mer où se trouve du pétrole entre le Timor oriental, l'Indonésie et l'Australie

Note

Peuples autochtones est la terminologie adoptée par les Nations Unies pour désigner « les peuples premiers ». Dans ce document, il est souvent fait mention des « peuples indigènes » pour désigner « les peuples premiers ». Cette terminologie provient de la traduction de l'espagnol (pueblos indígenas) ou du portugais (povos indígenas); terminologie employée dans les deux langues pour désigner « les peuples premiers ».

Table des matières

Abréviations	6
Avant-propos	10
Introduction	12
Histoire de vie du MCI	15
Période I : de la naissance à 1975	18
Exemples de cas concrets.....	23
Création de la Communauté Artisanale du Togo (COMAT) en 1960, année de l'indépendance du Togo	23
Conseil Régional des Indigènes du Cauca (CRIC), Colombie	25
Période II : de 1975 à 1990	26
Exemples de cas concrets.....	31
Mise en place à Rio de Janeiro, d'une coopérative d'électroménager pour la formation professionnelle et pour permettre l'accès à une carte de travail.....	31
Coopérative rurale de Chonchi -Chili	33
Période III : de 1990 à 2000	35
Exemples de cas concrets.....	42
Alphabétisation au Liban	42
Coopérative Doan-Ket, Hoc-Mon (localité près de Hô-Chi-Minh-Ville) / Vietnam	43
Période IV : de 2000 à 2012	45
La controverse avec la FGC à propos du CEDAC	58
Interviews de quatre membres « de longue durée » du MCI.....	60
Bernard Comoli-Une extraordinaire richesse de contacts	60
Paul Wetterwald-L'avenir d'une certaine idée de la solidarité	61

Phap Nguyen-Aujourd'hui, les deux mondes se rejoignent	62
Jean-Luc Pittet-Une coopérative dans l'Amazonie péruvienne	63
Conclusion de l'histoire de vie du MCI.....	65
Dans le cadre de son 50^{ème} anniversaire, le MCI alimente le débat	67
Notre questionnement.....	68
Forces et faiblesses du MCI	69
Les partenaires répondent à un questionnaire.....	72
Trois débats	76
Premier débat: « Nations Unies - Nations désunies ? »	77
Deuxième débat: « La Suisse, Genève, leurs secrets et la coopération »	80
Troisième débat: « Révolution, libération, coopération ? »	83
Déclaration finale	86
Conclusion du cahier	90
Annexes	93
Annexe 1 - Chronologie des principaux projets soutenus au Sud de 1962 à 2012	94
Annexe 2 - Lecture des réponses des partenaires au questionnaire en rapport avec l'hypothèse de départ du 50 ^{ème}	100
Notes	108

Avant-propos

En 2012, le Mouvement pour la coopération internationale (MCI) célèbre son 50^{ème} anniversaire. Un demi-siècle d'engagement dans la coopération avec le Sud est une étape qui interpelle. Il y a 50 ans est apparue la volonté de mettre en œuvre une coopération Nord-Sud afin de combler les retards de développement dans les pays du Sud et permettre aux populations de ces pays de bénéficier d'un niveau de vie acceptable. Souvent envisagée en ses débuts en termes de rattrapage et de modernisation, cette coopération a traversé durant ces 50 ans de multiples étapes. Aujourd'hui, et notamment grâce aux travaux permettant de définir l'empreinte écologique, les approches et les solutions sont devenues multiples et complexes. Voulu pour devenir inutile dans les meilleurs délais, la coopération reste toujours aussi indispensable. Le contribuable s'interroge lui aussi: pourquoi après tant d'années, continuer à destiner une partie du budget des collectivités publiques à la coopération? Des questions viennent à l'esprit: Pourquoi cette coopération est-elle encore nécessaire? Qu'est-ce qui a empêché qu'elle devienne inutile? Y a-t-il des responsables? Les projets des ONG sont-ils inadaptés? Y a-t-il des modes de coopération mieux adaptés, plus efficaces que d'autres? Comment y voir clair?

A considérer l'expérience du MCI, il semble que la coopération des ONG du Nord avec le Sud est souvent, mais pas toujours, pratiquée dans la volonté de devenir inutile. Mais elle est souvent confrontée à des réalités politiques qui ne sont pas en cohérence avec cet objectif.

Du thème du 40^{ème} anniversaire du MCI: «Quelle coopération, quel partenariat pour quel développement?» au thème général du 50^{ème}: «Le MCI, 50 ans de coopération et après?», devenir inutile devrait toujours être l'objectif à rechercher. Les incohérences sont nombreuses, parfois elles sont à rechercher dans les cadres économiques, politiques et culturels ou dans la nature des projets.

Hypothèse pour l'avenir

L'expérience du MCI semble montrer que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au Sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

Si cette hypothèse se vérifie, cela signifie que les partenaires doivent être soutenus par des aides dont le terme n'est pas systématiquement limité dans le temps. Ces partenaires doivent pouvoir également disposer des moyens leur permettant de vivre leur vie démocratique interne et de disposer des infrastructures indispensables à leur travail.

Déoulant du constat, la coopération des ONG du Nord ne doit-elle pas être plus systémique et davantage intervenir en direction des politiques publiques des Etats du Nord et des organisations internationales?

Vérification de l'hypothèse

Cette vérification doit commencer au sein du MCI par la relecture de son parcours d'un demi-siècle, des actions et projets soutenus. Ont-ils apporté les changements sociaux espérés ?

Pour répondre à cette question, le MCI réalise une « capitalisation » de son histoire, de processus poursuivis, de réflexions, de quelques projets soutenus. Pourquoi certains projets n'ont-ils pas abouti à un succès ? Quelles sont les facteurs de réussite d'autres projets ?

Ce travail a pour objectif de mieux cerner l'expérience du MCI, de tirer quelques leçons fortes et de s'exprimer quant à l'avenir de la coopération internationale.

La capitalisation a constitué le point de départ du 50^{ème} et a été complétée et enrichie au fur et à mesure de l'année 2012 avec ce qu'ont révélés les résultats des activités réalisées. En mars et avril 2012, trois débats publics ont eu lieu : le premier sur l'actualité de la conférence de Bandung de 1955, un deuxième sur l'ONU et un troisième sur les modes de coopération de la Suisse et de Genève. Chaque débat a été organisé en deux temps. Dans un premier temps, les intervenants se sont exprimés sur les thématiques des débats. Dans un deuxième temps, ils ont commenté l'hypothèse présentée ci-contre.

En octobre, le MCI a fait venir à Genève ses partenaires pour réaliser avec eux des ateliers permettant également de vérifier son hypothèse. Outre l'hypothèse centrale, les thèmes abordés au cours des ateliers concernaient : l'économie solidaire, les peuples indigènes et la formation. Cette semaine d'ateliers a abouti à la signature d'une déclaration [Cf. chapitre Déclaration finale] définissant les limites du modèle actuel de coopération et proposant de nouvelles pistes à explorer.

Finalement, un film qui fait le point sur l'engagement et les questionnements du MCI a aussi été publié.

Le travail de capitalisation qui suit se situe à mi-chemin entre un rapport technique et un texte plus littéraire. Il est l'oeuvre de membres du MCI et de partenaires de terrain aux profils variés. Ce document reflète la diversité de ses auteurs.

Introduction

Ce cahier est le premier d'une série de quatre qui forment ensemble la capitalisation de 50 ans d'histoire de vie du Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI) ainsi que les résumés et conclusions des événements organisés tout au long de l'année 2012, année du 50^{ème} anniversaire, notamment une série de trois débats publics sur les enjeux de la coopération internationale aujourd'hui et demain, une semaine de réflexion avec 18 partenaires de 9 projets soutenus dans des pays du Sud, des ateliers thématiques, respectivement sur l'économie solidaire, les peuples autochtones, la formation et des conclusions générales pour le temps présent.

Le 50^{ème} anniversaire du MCI et la capitalisation de son expérience

Au tournant de 2008 à 2009 on commence à se dire au sein du MCI qu'on approche de nos 50 ans d'existence. Dix ans avant, nous avons déjà réfléchi et fêté les 40 ans; les contextes internationaux évoluaient vite, la solidarité internationale fluctuait entre des hauts et des bas, l'équipe se renouvelait, des membres partaient, d'autres arrivaient, les formes d'engagements changeaient, d'autres organisations vivaient des anniversaires similaires. Quelles leçons en avaient-elles tirées?

Et maintenant, le monde va-t-il mieux ou moins bien? Et pour qui? Quel est le bilan du passé? Comment envisager l'avenir?

A partir de là et pendant plus d'un an, trois, occasionnellement quatre personnes, se sont réunies de façon informelle pour débattre un peu librement, sans ordre du jour précis, à raison d'une fois par mois. Son but; débroussailler le terrain et s'assurer que l'équipe du MCI - qui ne se réunit qu'une fois par mois - ne parte pas de zéro le jour où l'on envisagera plus sérieusement le 50^{ème}.

Il avait aussi été dit que cet anniversaire devait aider le MCI à se profiler quant à l'avenir et que toutes les options devaient pouvoir être exprimées et considérées en toute liberté:

- continuer dans la même ligne
- se questionner plus fondamentalement et se relancer sur de nouvelles bases,

- n'avoir pas peur de disparaître et/ou de passer l'héritage à d'autres.

Puis, un processus très démocratique s'est engagé au sein du MCI, il a conduit:

- à une démarche d'autoévaluation consistant à faire le point de nos propres forces, faiblesses, potentialités, obstacles, toile de fond avant de se lancer plus avant¹,
- et simultanément à une consultation des partenaires²,

suivi d'un autre parcours conduisant à formuler trois hypothèses de célébration du 50^{ème}.

Chaque membre pouvait exprimer toutes ses opinions et propositions, finalement synthétisées en trois options:

- une formule presque minimale,
- une formule moyenne,
- et une formule quelque peu maximale.

A l'étonnement des participants eux-mêmes, c'est la 3^e qui s'est dégagée, en dépit de la relative faiblesse des forces en présence!

A posteriori on a envie de dire: dans la réalité, c'est même bien plus que cela qui s'est réalisé³ aujourd'hui, le résultat dépasse nos espérances.

Ainsi, en 2012 le MCI a organisé: trois débats sur l'actualité de la coopération, une semaine de réflexion avec 18 partenaires, une soirée avec une chorale latino-américaine, des expos.

C'est quoi une capitalisation d'expérience?

Voici quelques citations d'une personne ayant pratiqué et travaillé cette question⁴:

«La capitalisation cherche essentiellement à partager ce qui a été appris de l'expérience, que cet acquis provienne d'un effort rigoureux, d'un hasard, d'un échec ou de quoi que ce soit d'autre.»

«L'expression affirme un subjectif et une priorité: l'expérience est une source fondamentale de la connaissance...». Il s'agit de recomposer des savoirs en vue de les rendre

utiles à d'autres : recueillir, décrire, circonscrire, accumuler, restituer, sans prétention à l'exhaustivité.

« La capitalisation part de l'expérience, donc d'un vécu. Le trajet intéresse autant que le thème car c'est là qu'elle réussit à exprimer ce qui peut être utile à d'autres : les leçons du terrain pour soi-même et pour d'autres acteurs et décideurs, les questions et les pistes pour l'étude et la recherche. »

A la différence de l'évaluation, la capitalisation, elle « s'intéresse bien sûr aux résultats des évaluations existantes, elle en tient compte, aussi bien pour ce qu'elles disent que pour ce qu'elles supposent. Elle peut même inclure un peu d'évaluation s'il n'y en a pas encore eu. Car la comparaison entre ce qui a été prévu, ce qui a été fait et ce qui a été obtenu est toujours utile. La capitalisation n'en tirera pas nécessairement des jugements, elle cherchera à voir ce qui peut être source d'enseignement, ce qui peut être connaissance à partager. »

La capitalisation de l'expérience du MCI

Au MCI, nous voulions faire mémoire de 50 ans d'expérience et d'engagement bénévole.

- pour le passé : le local du MCI est petit, les archives ne peuvent être conservées à volonté, il faut en détruire, et d'ailleurs, qui les relirait ? Il a donc fallu recourir à des PV souvent lacunaires,
- pour le présent : à l'interne les personnes et les équipes se renouvellent, les plus âgés partent, les nouveaux ne connaissent plus les fondements ni les points de départ, on manque de vision de l'expérience accumulée ; à l'externe on risque d'être ou de rester méconnu,
- pour l'avenir, quel qu'il soit : il se construit aussi à partir du patrimoine constitué.

Mais que capitaliser et comment capitaliser ?

Revisiter les traces – procès verbaux de réunions, demandes de projets, rapports, évaluations – et faire appel à la mémoire. Sur une durée de presque deux ans, deux types d'écrits se sont constitués :

- l'histoire de vie du MCI proprement dite,
- les descriptions de projets en cours ou récemment terminés,

le tout contextualisé dans la mesure du possible. Laisser s'exprimer des avis, des souvenirs, des émotions...

Les textes qui suivent sont donc des récits à plusieurs voix et plumes. Les projets retenus et présentés le sont par ceux et celles qui en sont les « porteurs » au sein du MCI. Devenu outil de travail, ce matériau collecté et assemblé a circulé parmi les partenaires invités au 50^{ème} pour qu'ils apprennent à se connaître entre eux avant de se voir et d'échanger de vive voix.

L'histoire de vie du MCI lui-même est écrite par Christiane Escher, c'est elle qui l'a non seulement conçu, elle l'a façonné jusqu'à ce jour conjointement avec tous ceux qui ont partagé l'aventure (voir annexe).

Finalement les points forts des débats de mars et avril, le travail thématique avec les partenaires pendant la semaine d'octobre tout comme la déclaration finale sont constitutifs de cette capitalisation qui se veut à la fois témoignage et outil de travail.

Le tout est entièrement le fruit du travail bénévole de membres du MCI.

Guide de lecture : présentation de l'histoire de vie du MCI

Cette histoire de vie d'une organisation qui vient d'atteindre 50 ans se décompose en quatre parties, correspondant à quatre séquences temporelles de 10, 12 ou 15 ans... Elle raconte tout simplement ce que des documents et des mémoires ont retenu sans aucune prétention à l'exhaustivité. Un certain nombre de dates, de grandes conférences

internationales, d'événements très divers, d'ordre politique, économique, culturel, religieux qui ont eu lieu dans le monde ou en Suisse. D'importance et d'impact inégaux elles ont pour vertu de rappeler ce qui a marqué, d'inscrire le local dans l'international et d'en signaler l'interactivité sans pour autant chercher à prouver des relations de cause à effet.

Les trois premières périodes sont respectivement suivies de l'exposé de deux projets choisis et soutenus par le MCI: les deux premiers, au Togo et en Colombie, retracent tâtonnements et apprentissages d'une organisation débutante, de la relation de partenariat et de la place de l'argent. Les deux suivants, au Brésil et au Chili, s'inscrivent dans des contextes de sévères dictatures et de répression; l'un s'avèrera constitutif des grands mouvements sociaux qui se déploieront au Brésil lors de sa re-démocratisation, l'autre – pour des raisons internes et externes – ne s'épanouira pas, mais pose la question: une non réussite est-elle un échec? Les deux derniers s'inscrivent dans des réalités d'après-guerre du Liban et du Vietnam; les deux seront de très courte durée, l'un en raison de difficultés de suivi au sein du MCI, l'autre car un accident de la route mortel sur place, a frappé et emporté les deux piliers du projet. La quatrième période est suivie de deux genres de textes différents. L'un résume une controverse ayant surgi entre le MCI et la FGC à propos du débat complexe sur la durée de soutien à un projet, estimée raisonnable selon le regard porté. L'autre est composé de brèves interviews de quatre membres, jetant un coup d'œil sur leurs parcours, motivations, questions ou attentes.

Histoire de vie du MCI

Revoir à partir « de nous-mêmes » les 50 dernières années de notre histoire n'est pas une simple révision des faits, c'est exercer la mémoire de manière différente, regarder avec plénitude notre vie de peuple, non comme une révision de ce qui a été fait, mais de ce qui vient. C'est un pas indispensable pour construire un futur distinct. Nous sommes plein ou vide de mémoire.

CASTOR, Suzy, *Exercer la mémoire*

Interview lors d'une table ronde de FOKAL – ALTERPRESSE, 07.02.2011

Faire mémoire du passé : le souvenir n'est pas simplement un retour nostalgique vers le passé, un mouvement du cœur qui pourrait convenir à notre affectivité. Le souvenir est aussi un exercice nécessaire, une opération de discernement, parfois austère, qui donne des forces pour mieux affronter le présent et l'avenir, afin de pouvoir se situer dans une histoire qui n'est pas seulement un chaos. Une histoire qui nous inscrit dans une continuité.

SONDAG, Antoine, *Vers un autre modèle de développement*

Revue Développement et Civilisations N° 400

Dates de création de grandes organisations internationales

OIT	Organisation Internationale du Travail	1919
FMI	Fonds Monétaire International	1944
ONU	Organisation des Nations Unies	1945
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	1945
UNESCO	Org des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture	1945
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	1946
BM	Banque Mondiale (créée après les Accords de Bretton Woods)	1947
GATT	Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce	1947
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique	1948
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	1948
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés	1950
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	1960
NAM	Mouvement des Non Alignés	1961
PAM	Programme Alimentaire Mondial	1963
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement	1964
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement	1966
OMPI	Organisation Mondiale de la Protection Intellectuelle	1967
OMC	Organisation Mondiale du Commerce	1995

Période I : de la naissance à 1975

Avant-propos

Jean Brulhart, Christiane Escher, les fondateurs du CICG (Centre International de Coopération à Genève) qui deviendra le MCI (Mouvement pour la Coopération Internationale), sont « forts » dans leurs engagements.

Jean Brulhart est un militant politique actif dès le début des années 60 ; président du Parti Socialiste de Genève de 1974 à 1978, député, membre du Grand Conseil Genevois de 1973 à 1974, puis de 1977 à 1980. Il était pour certains « marqué d'une empreinte marxiste », sur laquelle reposaient ses convictions tiers-mondistes. Il n'envisageait plus les rapports de forces seulement au sein du cadre national, mais les élargissait au théâtre global des relations Nord-Sud. La responsabilité de la Suisse et des pays industrialisés en général était clairement dénoncée, les populations des pays du Nord participant activement à la paupérisation des pays du Sud⁵.

Christiane Escher est syndicaliste dans sa profession de libraire, membre d'associations de quartier et de l'Action Catholique Ouvrière (ACO) qui donnait à ses participants un sens de l'engagement dans la société civile. La méthode de réflexion des mouvements dits d'Action catholique : « Voir, juger, agir » sert de base d'analyse, même pour des personnes en dehors des Églises.

Aujourd'hui, avec d'autres mots, dans d'autres contextes et dans d'autres milieux, la méthode reste valable.

Avant la création du CICG devenu MCI, les événements en Suisse et dans le monde étaient déjà porteurs de réflexions soulevant à la fois un immense optimisme, et une grande inquiétude. En toile de fond la conférence de Bandung de 1955, l'entrée du « Tiers-Monde » sur la scène internationale.

Grande joie : les pays d'Afrique et d'Asie trouvent ou retrouvent leur autonomie, l'enthousiasme de pouvoir échanger, collaborer, même si nous ne voyions pas vraiment tout se qui allait en découler.

Émerveillement, émotions : les premiers pas sur la lune que nous avons vus en direct sur nos écrans de télévision

Jean Bruhart
membre fondateur du MCI





Christiane Escher, membre fondatrice du MCI, il y a 50 ans environ.

au milieu d'une nuit où elle - la lune - nous faisait le cadeau d'être presque ronde.

Inquiétudes aussi : les prémices de la guerre du Vietnam, les problèmes de l'Algérie française, la construction du mur de Berlin ; d'un côté des murs tombaient à Bandung, de l'autre un mur se construisait à Berlin.

La révolution culturelle en Chine ; le petit livre de Mao faisait fureur, on a même dit que c'était le livre le plus vendu dans le monde après la Bible.

Le débarquement de la Baie des Cochons à Cuba : le monde a tremblé, la catastrophe a été évitée de justesse.

Histoire du MCI

La création du CICG en 1962, devenu MCI en 1972, est partie d'une réflexion des membres fondateurs : vouloir conserver une liberté d'action, de réflexion, en dehors des partis politiques, syndicats, églises, ou tout autre groupe de pression, reconnaissant leur bien fondé, y étant engagés même, mais n'en partageant pas forcément toutes les prises de positions.

« En 1962, une dizaine de personnes enthousiasmées par le processus de décolonisation, constituent à Genève un petit groupe, le MCI »⁶.

Jusqu'en 1975 l'histoire du MCI sera portée par des événements stimulants, une utopie : changer le monde avec d'autres ONG qui commençaient à éclore sur notre planète. De grandes voix se faisaient entendre : Martin Luther King aux Etats-Unis avec son fameux « I have a dream » [je fais un rêve], Dom Helder Camara au Brésil, Salvador Allende au pouvoir au Chili.

Plus près de nous, l'appel d'André Bieler⁷, l'influence de Louis-Joseph Lebret⁸, de Paolo Freire⁹ avec sa « pédagogie des opprimés » et enfin, le droit de vote des femmes en Suisse.

Les pays d'Afrique et d'Asie vivent leurs premières années d'autonomie, les premiers pas sur la lune, la naissance de la théologie de la libération en Amérique latine, La conférence mondiale sur les femmes à Mexico, l'année internationale de la femme,

Le Club de Rome parle timidement de l'empreinte écologique et le terme de « décroissance » [Halte à la croissance] se murmure dans les coulisses.

Première conférence de la CNUCED,

Les balbutiements du développement durable,

La Suisse adhère au Conseil de l'Europe,

On est loin de penser que la fondation de Microsoft par Bill Gates et Allen, créant les premiers pas d'internet provoquerait un tel bouleversement dans le monde de la communication et influencerait autant les humains que nous sommes.

Le Concile Vatican II, ouvert en 1962 à l'appel de Jean XXIII, se termine en 1965 sous le pontificat de Paul VI. Cette ouverture au monde a profondément changé l'image de l'Eglise.

La parution du livre de Jean Ziegler : « La Suisse au dessus de tout soupçon » avec sa célèbre phrase

« Il ne s'agit pas de donner plus, mais de prendre moins », nous conforte dans ce que nous commençons à entrevoir et à expérimenter. Nous rêvions de paix, de justice....

Suisse

Depuis les années 1970, en Suisse et en Europe, les Magasins du Monde proposent aux consommateurs des produits issus du commerce équitable, un embryon débute.

Le peuple suisse refuse la 3^{ème} initiative Schwarzenbach dont le but est d'abaisser le taux de la population étrangère de 10 %, à l'exception de Genève.

En 1971 quatre organisations d'entraide (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain et Helvetas) fondent la «Communauté de travail des œuvres d'Entraide». Son but : l'aide n'est pas suffisante en soi pour les pays du Sud, la politique de nos pays industrialisés doit être modifiée.

En 1973 le Conseil fédéral présente au Parlement le projet d'une loi sur la coopération au développement. Les opposants à cette loi ont comme mentor J. Schwarzenbach.

En 1975, les organisations d'entraide mandatent à titre privé une vingtaine d'experts qu'ils chargent d'élaborer une nouvelle conception de la coopération au développement; elle paraîtra sous le titre provocateur de «Mal développement Suisse-Monde».

Le parlement suisse accepte un arrêté fédéral pour un prêt de 200 millions de CHF accordé à AID (Association internationale pour le développement) filiale de la Banque Mondiale; un débat public sur la coopération au développement commence au sein de la population.

La Suisse traverse une période de haute conjoncture l'amenant à prendre des mesures politiques pour lutter contre la surchauffe.

Les mouvements Pop, Underground, contestent certaines prises de positions de nos autorités politiques.

Le festival de Woodstock, la musique de la Nouvelle Orléans nous transportent. Le mouvement «Punk» effleure les membres du MCI.

La parution du livre de Rudolf Strahm: «Pourquoi sont-ils si pauvres?»¹⁰ nous interpelle sur notre responsabilité de citoyens suisses; cela se formule par une expression qui n'a plus cours mais dont le sens reste important: «S'engager sur les structures de notre politique suisse appauvrissant les pays du Tiers-Monde».

Le livre de Victor Daniel Bonilla: «Serfs de Dieu et maîtres d'Indiens»¹¹ nous permet de commencer à comprendre les peuples autochtones.

Des rencontres comme celle de José Cardoso (dit

Ferreirinha), Brésilien exilé en Europe pendant les années de la dictature, nous ouvrent les portes de son pays.

Mais il y a toujours un mais...

L'arrestation de Nelson Mandela et de ses huit compagnons (1962/63), sa condamnation à la détention à perpétuité, les assassinats de Kennedy (1963), Che Guevarra (1967), Martin Luther King (1968), d'Allende (1973), nous révoltent.

Une terrible photo parue dans un hebdomadaire suisse nous reste en mémoire: le cadavre d'Allende gisant dans le palais de la Moneda et en bas de page un commentaire: « la cote du dollar remonte»! Nous sommes révoltés.

La répression, les dictatures, les juntes militaires dans des pays d'Amérique latine nous plongent dans une grande inquiétude.

Le MCI

Les membres du CIGC-MCI sont tous bénévoles jusqu'à l'arrivée des civilistes à partir des années 2001. Ils ont des engagements politiques, syndicaux, dans leurs milieux professionnels, dans des associations de quartiers ou d'autres lieux associatifs, comme la Déclaration de Berne; d'autres sont sans autre engagement que le MCI.

Les deux axes d'engagement du MCI sont:

- au SUD, soutenir des partenaires en partant des besoins des communautés locales sous la forme de projets concrets, menant à des engagements comme acteurs principaux de leur propre développement,
- au NORD, s'engager dans la société civile¹² suisse sur les causes produisant le sous développement au Sud et un mal développement au Nord.

Première réflexion-action: La mise sur pied d'une enquête sur les ONG existantes à Genève, dont voici deux échos dans la presse: «En 1964, le CIGC décide de procéder à une enquête auprès de différents mouvements coopérant avec les pays du Tiers-Monde. Cette enquête a pour but de savoir dans quelle mesure une certaine coordination, un échange d'idées, voire un travail commun seraient souhaitables afin de rendre plus efficace l'action de chacun. L'enquête révèle que chaque mouvement contacté est partant pour une telle

Membres du MCI

Pierre et Simone Benoit, Jean Briffaz, Anne et Jean Brulhart, Christiane Bucheler, Amletto Cezza, Liliane et Marcel Chenaux, Christiane Escher, Paul Hidber, Marie Thérèse et Pierre Marti, Roberto de Munari, Emilio Luisoni, Mirella Pataroni, Anita Rossett, Anne Spuhler, Evelyne von Steffens, Marie Thérèse Tlaucof, J.J. Tschumi, Angelo Turconi, Christiane Vegnaduzi. Si nous avons oublié de citer quelqu'un, nous nous en excusons.

coordination. Une première séance regroupant les représentants de 12 organismes permet de définir les buts de la « Table ronde », de mettre sur pied un programme d'action et des structures capables de le réaliser¹³.

Une vingtaine d'associations privées sont contactées. Il en ressort deux points essentiels :

- une méconnaissance mutuelle,
- le désir de tous qu'une coordination s'établisse, en respectant l'autonomie de chacun. C'est dans ce but, que nous organisons « des tables rondes » pour déterminer ensemble comment et sur quoi une coordination pourrait se faire¹⁴.

Bel exploit: la création de la Fédération Genevoise de Coopération le 14 décembre 1966.

Les premières années de la FGC sont riches en découvertes mutuelles entre ONG, puis avec les pouvoirs publics.

Les premiers présidents de la FGC sont: Daniel Vaucher (1966-1971), Pierre Bungener (1971-1975), André Dunant (1975-1981).

Quelques noms d'ONG présentes dans la Table Ronde: CCI-MCI, Suisse-Cameroun, EIRENE, Suisse-Palestine, Institut Africain, Amis de Danilo Dolci, Nouveau Collège Bird et d'autres.

Pendant de longues années, des membres du MCI siègent au sein de la FGC, qu'il s'agisse de la Commission technique, de la Commission d'information, du Conseil. Ils participent à l'élaboration d'une première charte. Bernard Comoli est président de la FGC de 1981 à 1990.

A part nos cogitations intenses, nous savons nous amuser. Les rencontres à l'Institut Africain présidé par Pierre Bungener, de nombreuses soirées festives, nous permettent de connaître un peu des cultures africaines avec leurs traditions multiples et de mettre momentanément entre parenthèses les soucis du monde. Nous n'oublions pas les énormes entrecôtes servies sur pierre dans le bistro face au Palais de Justice avec entre autres André Dunant, Pierre Bungener, Dominique Lang...

La FGC

Les premiers statuts adoptés par la FGC [fédération genevoise de coopération avec le Tiers-Monde] datent du 14 décembre 1966.

La Fédération a pour but :

- 1 d'informer ses membres du travail accompli par chacun d'entre eux, les faire bénéficier de leurs expériences respectives et leur permettre de coordonner leurs actions ;
- 2 d'informer le public et les organismes les plus divers des problèmes posés par le développement des pays du Tiers-Monde ;
- 3 de soutenir les actions directes en faveur des pays du Tiers-Monde, d'encourager les organismes existants à poursuivre, voire à développer leur travail ;
- 4 de faciliter le recrutement et la préparation d'un personnel de coopération qualifié ;
- 5 de collaborer à l'accueil des personnes du Tiers-Monde de passage ou résidant dans le canton de Genève ;
- 6 d'assumer des liaisons avec d'autres organismes similaires existant en Suisse, dont notamment le Service de la Coopération technique à Berne ;
- 7 tout autre but approuvé par l'assemblée générale de la Fédération ;

Référence : brochure de l'Université de Fribourg, La Fédération genevoise de coopération 1966-1974 par Miriam Badoux et Arnaud Maret, page 14

Premiers engagements concrets Nord-Sud

Suite à des échanges avec des étudiants haïtiens en quête de logement, le MCI loue un appartement pour créer un foyer d'accueil, qui très vite s'élargit à d'autres personnes d'Afrique, d'Amérique Latine et à des délégués venant pour les conférences des Nations Unies. Il est un lieu d'échange, de confrontation ; l'expérience dure de 1962 à 1968.

De là naît une collaboration informelle avec des Haïtiens, progressivement elle devient plus concrète: envoi de livres pour des bibliothèques, soutien financier à des étudiants haïtiens en agronomie ou biologie, système de bourses financées par les membres du MCI et des amis. Puis surgissent des relations avec des Africains, elles se concrétisent également dans le soutien à une bibliothèque au Cameroun.

Les premiers projets soutenus

De 1962 à 1975 le MCI soutient cinq projets au Sud : la Communauté Artisanale au Togo (COMAT), elle deviendra le premier projet de longue durée, les débuts du Conseil Régional des Indigènes du Cauca (CRIC) en Colombie et respectivement un projet en Algérie, au Cambodge et à Porto Rico. Trois d'entre eux sont appuyés par la FGC et deux sont financés grâce à des dons de particuliers.
[cf. à la fin de cette période la présentation de la COMAT et du CRIC].

Le MCI et l'engagement dans la société civile

Au tout début, les membres du MCI ont besoin de cours de formation sur les problèmes de développement. Cela se fait sous la forme de journées de réflexion. Trois personnes et leurs réseaux d'engagement nous ont ancrés dans nos convictions de départ.

Fred Martinache¹⁵, dirigeant à l'époque le CFEI (Centre de Formation et d'Echanges Internationaux) à Nogent sur Marne en France, le MCI a des échanges pendant une dizaine d'années avec ce Centre où logent nombre de jeunes cadres africains issus de milieux populaires. Des cours de formation, mais aussi des fêtes y sont organisés. Le MCI héberge ces jeunes à Genève lors des rencontres avec les Institutions des Nations Unies ou avec l'Institut Africain. Ces liens perdurent longtemps et nous enrichissent mutuellement.

André Bieler, interrogeant les ONG existantes. Son appel devant la Fédération des Eglises protestantes de Suisse aboutira deux ans après à la Déclaration de Gwatt, pétition adressée au Conseil fédéral demandant à celui-ci de s'engager à prélever progressivement 3% du revenu national au profit des pays pauvres, et au peuple suisse une plus grande ouverture à l'égard de ces pays. Les signataires de la déclaration s'engagent eux aussi à consacrer 3% de leur revenu à des mouvements de leur choix travaillant pour le Tiers-Monde. Cette déclaration sera remise officiellement au président de la Confédération, Willy Spühler.

Paolo Freire, brésilien vivant en exil de 1970 à 80 à Genève. Il est le fondateur de la méthode « pédagogie des opprimés » : comment apprendre aux analphabètes à lire et écrire tout en incluant la notion d'engagement dans la société. Cette méthode se répandra dans le monde entier.

Puis ce sera Mai 1968, la révolte des étudiants, puis des ouvriers et des paysans, révolte de société, partie de France, s'étendant à l'Allemagne et à la Suisse ; des membres du MCI y participent activement.

Ce sera aussi l'année de naissance de la Déclaration de Berne (DB).

Collaborations et appuis divers

Les membres du MCI sont fortement engagés dans les premières campagnes de la Déclaration de Berne, successivement : « pour un commerce plus juste avec le Tiers-Monde » avec pour exemple le café Ujama de Tanzanie ; puis la mémorable campagne « Nestlé tue les bébés », la création des magasins du monde, et la cellule genevoise de la DB.

Les stands d'information tenus ensemble sur les marchés sont assortis de vraies parties de fou rire puisque personne

d'entre nous n'avait jamais vécu ce genre d'expérience.

A Genève, nos autorités municipales votent une somme de 100 000 CHF pour «L'assistance technique suisse aux pays en voie de développement». Le MCI soutient les députés au Grand Conseil de 1965 à 1978 - plus spécialement Emilio Luisoni membre du MCI - dans leurs nombreuses interventions sur ce thème.

De 1970 à 1975, le MCI s'enrichit de nouveaux membres, compétents, venant d'horizons divers. Jean Brulhart quittera l'organisation pour s'engager plus à fond dans la politique. Il gardera des liens informels mais étroits avec le MCI jusqu'à son décès en l'an 2000. Il aura marqué le MCI par sa réflexion, sa vision à long terme, son esprit de synthèse, sa militance.

Les dictatures sévissent en Amérique latine et dans les Caraïbes (Argentine, Brésil, Chili, Uruguay, Paraguay, Nicaragua, Haïti), écrasent les populations et anéantissent toute liberté. Le MCI fait la connaissance de plusieurs futurs partenaires émigrés et/ou réfugiés en France, et en Belgique.

En guise de conclusion de la première période

Les premières graines sont semées en terre helvétique, en terre africaine, en Algérie, en Asie en Amérique latine. Il faut les laisser grandir, les arroser, aussi bien dans le «Tiers-Monde» qu'en Suisse. Parfois l'eau manque au propre et au figuré, aussi bien dans le Sud que dans le Nord, allant parfois jusqu'à provoquer des tempêtes¹⁶.

Exemples de cas concrets

Création de la Communauté Artisanale du Togo (COMAT) en 1960, année de l'indépendance du Togo

La COMAT est le premier projet suivi et financé par le MCI qui avait déjà fait connaissance antérieurement de son responsable Bernard Akakpo. Pour le MCI et ses premiers partenaires, ce sera un apprentissage dans tous les domaines.

En 1963: entrée en scène de Bernard Akakpo, président de cette toute nouvelle organisation, après avoir été le premier permanent africain de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne).

But de la Comat: lutter contre le chômage urbain, donner une formation humaine, sociale, culturelle, professionnelle aux jeunes Togolais, lutter contre la faim matérielle, spirituelle, morale et culturelle à travers une formation de base en menuiserie, mécanique, plomberie, soudure, forge.

Le MCI décide de collaborer avec cette entité qui travaille avec les moyens les plus élémentaires et ne peut faire face aux besoins de la population. Une correspondance s'installe. 1965 marque le début d'une collaboration plus étroite entre les deux organisations. Le MCI verse une contribution sur ses fonds propres, puis la ville de Carouge fait un don de 10 000 francs. Dès 1966 plusieurs personnes du MCI travaillent sur ce projet. Christiane Escher se rend deux mois sur place pour consolider les relations et mieux reconnaître le terrain. La COMAT demande un parc de machines outils. Diverses études de marché sont faites par le MCI pour l'achat de machines correspondant aux besoins en commençant par des pays africains (Côte d'Ivoire, Cameroun), puis européens (Suisse, France, Allemagne, Italie). L'option Italie est retenue via la maison IMA Pescara. Premier envoi de machines à Lomé. Sur place le pasteur P. Junod (Suisse, habitant Genève) visite régulièrement le projet,

Nouveauté pour l'époque: les apprentis de la COMAT reçoivent un très petit salaire, jusqu'alors les familles des apprentis devaient payer les employeurs sous forme alimentaire ou pécuniaire. Progressivement les apprentis sont

formés en vue d'un développement global.

François Tévi Sedalo, est un des animateur de la Comat, il applique les méthodes de travail de la recherche-action et de l'enquête participative, apprise quand il était un responsable international de la JOC.

Le MCI et la COMAT font l'apprentissage du travailler ensemble: s'écouter, réfléchir, mais aussi s'affronter. Grande est l'aspiration à plus de justice sociale et de formation partagée par les deux organisations.

C'est l'époque où il n'y a pas encore de téléphone sur place, seul le courrier postal existe, provoquant souvent des malentendus, des tensions, mais aussi la très forte volonté de progresser ensemble.

La formation des membres se fait au rythme d'un pays ayant acquis une autonomie récente, avec beaucoup de tâtonnements, de questionnements. A ce niveau, les membres du MCI voudraient avancer plus vite, alors que dans le domaine du financement, c'est la COMAT qui aimerait que les choses soient plus rapides.

Dans les années 1970-1975, des entreprises étrangères s'établissent au Togo avec des moyens financiers bien plus importants.

En 1983 Christiane Escher refait un voyage de cinq semaines en Afrique (dont trois à Lomé avec la COMAT).

Bon nombre d'apprentis ont pu être formés: peintres, menuisiers, mécaniciens. Plusieurs quitteront malheureusement la COMAT pour travailler dans des entreprises étrangères plus attrayantes à court terme.

En 1984, le MCI et la FGC demandent à M. Beetschen - de l'Entraide Ouvrière Suisse - connu des deux organisations - d'aller visiter ce projet lors de son prochain voyage. Son commentaire: bon projet, mais doit encore se structurer. Un deuxième envoi de machines est effectué; la COMAT progresse lentement et prend peu à peu sa place dans le pays. Après 20 ans de collaboration, le MCI arrête son soutien financier et son accompagnement. Sur place, plusieurs personnes ayant dû s'exiler, une nouvelle équipe essaie de continuer le travail commencé en accord avec les collaborateurs de la 1^{ère} génération.

Malgré les confrontations et les interrogations multiples, le MCI a trouvé le projet excellent. Pour les Togolais qui lancent le projet l'année même de l'indépendance, tout est à apprendre, tant au niveau de la gestion, que de celui de la formation dans les relations Afrique-Europe. Quant aux Suisses, nous faisons l'expérience d'une société orale. Les



Bernard Akakpo,
fondateur et président
de la COMAT

responsables de la COMAT maîtrisent le français oral et écrit, mais sont un peu allergiques à l'écrit. Pendant les premières années de collaboration, comme moyen de communication, le MCI utilise des cassettes audio pour les rapports à rendre, les échanges par des personnes se rendant au Togo!

La COMAT existe aujourd'hui encore sous des formes différentes.

Lors du 40^{ème} anniversaire du MCI, Bernard Akakpo, 1^{er} président se trouvait parmi les invités. Lors d'un débat public il nous a dit: «La collaboration avec le MCI a commencé en 1965. Les frictions que nous avons eues nous ont permis de mieux cerner les problèmes humains européens; nous nous sommes rendus compte que l'Europe n'était pas un arbre à dollars ...».

C'est grâce à cette expérience que commence à germer, dans l'équipe du MCI, l'importance de projets de longue durée.

Au cours de l'histoire du MCI, il s'avère que la relation humaine précède souvent, et quelquefois longtemps, le soutien à un projet concret. Le partenariat est une construction lente au cours de laquelle chacun apprend de l'autre. Les résultats n'apparaissent souvent que longtemps après et s'apprécient sur la longue durée, surtout en matière de formation humaine.

Bernard Akakpo, premier directeur de la COMAT est décédé en 2000, il était un ami. Le MCI est aujourd'hui encore très lié à sa famille.

Mobilisation sociale du CRIC
en 2011 en Colombie.

Photo CRIC



Conseil Régional des Indigènes du Cauca (CRIC), Colombie

Le CRIC (Conseil Régional des Indigènes du Cauca) naît en février 1971, partant de l'expérience de coopératives et de syndicats de paysans indiens, menée depuis une dizaine d'années; par ailleurs des programmes gouvernementaux «des affaires indigènes» existent, mais les indigènes n'y trouvent pas une réelle expression et prise en charge de leurs problèmes, ni une participation massive des paysans indiens. Par conséquent, ils décident de créer une organisation spécifique pour faire valoir leurs droits, récupérer leurs terres et assurer leur formation.

L'action du CRIC se situe dans la cordillère centrale des Andes colombiennes, partie orientale du département du Cauca au sud du Pays et dont les villes importantes sont Popayan et Cali. Il s'agit d'une vaste région d'altitude, entre 1000 et 4000 mètres. Chemins et sentiers sont les principales voies de communication et la zone est traversée par la route panaméricaine.

Le processus de développement et de libération de ces communautés indigènes est en marche, pourtant leurs activités rencontrent une forte résistance de la part des grands propriétaires terriens qui voient leurs intérêts menacés. Il y a des emprisonnements de familles entières, des assassinats. Mais la lutte des indiens pour leur terre, leur culture et leur organisation impose le respect et provoque au sein des différentes communautés une recherche de modèles

culturels propres, en adéquation avec les intérêts réels des populations paysannes indiennes de Colombie.

Le MCI entre en matière en 1975. Le projet qui lui est soumis concerne le domaine de la formation des paysans indiens assurant eux-mêmes la direction de leur organisation. Il est introduit par deux membres du MCI qui connaissent les partenaires colombiens, dont Victor-Daniel Bonilla, l'un des leaders indiens dont un de ses écrits est «Serfs de Dieu et maîtres d'Indiens», Edition Fayard 1972.

Le MCI découvre concrètement la réalité des minorités indiennes, leurs revendications pour la récupération de leurs terres. Pour lui, c'est la première perception des fondements de la pensée indigène de cette région. Comme exemple concret et pour l'illustrer, nous recevons en cadeau une tenture faite par eux; elle illustre un aspect spécifique de leur culture: les ancêtres ne sont pas le passé, mais restent toujours présents à côté des vivants.

C'est sans nul doute ce chemin parcouru avec le CRIC qui permettra au MCI de continuer ensuite à collaborer avec d'autres peuples indigènes.

Période II : de 1975 à 1990

Quelques dates importantes de Conférences Internationales

- 1975** Quatre conférences mondiales sur les femmes :
- Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985,
- 1995** Beijing 1995
- 1978** Conférence mondiale des Nations Unies, 1^{ère} décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale
- 1979** Conférence des pays non alignés à La Havane
- 1980** La Banque Mondiale et le FMI mettent un place un Programme d'Ajustements Structurels
- 1980** Le terme de « mondialisation » devient présent dans les débats des Nations Unies. Essor du mouvement écologique
- 1982** Sommet de la terre à Nairobi
- 1983** Commission mondiale des Nations Unies pour l'environnement et le développement. Cette commission établit le concept de développement durable (Rapport Brundtland)
- 1983** Lancement d'une deuxième décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1983-1992)
- 1985** Conférence de Nairobi sur les femmes avec ces trois thèmes : égalité, développement, paix
- 1986** Assemblée des Nations Unies : Déclaration sur le droit des peuples au développement
- 1987** Publication de l'Unicef : Ajustement à visage humain sur les conséquences sociales de la politique des ajustements structurels conseillés par la Banque mondiale et le FMI

1987 Rapport Brundtland : « Avenir pour tous » propose une définition du développement durable. Après ce rapport l'Assemblée générale des Nations Unies demande la convocation d'une conférence sur l'environnement et le développement qui conduira à la convocation du Sommet de la terre en 1992 à Rio

1989 Consensus de Washington : 10 mesures standard appliquées à l'économie en difficulté recommandées par la Banque mondiale et le FMI (cf. § : « C'est pendant les années 1980-1990 »)

1990 Sommet mondial des Nations Unies pour les enfants

Monde

Des événements restent gravés dans nos mémoires collectives :

La mort de Mao Tsé Toung en 1976, puis 13 ans après, le massacre de la place Tiananmen le 4 juin 1989. *Quel avenir pour la Chine ?*

Après la réunification du Vietnam, plusieurs centaines de milliers de personnes fuient leur pays par la mer : les « boat people ». Ils sont venus nombreux, chercher refuge en Suisse. *Être solidaires, mais comment ?*

Le conflit Iran-Irak, précédé par la révolte en Iran, la fuite du Shah entraînant la hausse du prix du pétrole, la baisse des investissements.

Le Liban s'enflamme, guerre et occupation des troupes syriennes (1977-1981). De passage à Genève à cette époque, un ami libanais nous disait « La seule façon que j'ai trouvée dans l'horreur de cette guerre pour essayer de sauvegarder une certaine normalité, était d'aller chaque jour chez le barbier pour me faire raser ». Le barbier était en tant normal le lieu de rencontres des hommes.

Le terrible massacre de Sabra et Shatila (800 Palestiniens et

Libanais massacrés], le deuxième choc pétrolier, nous dépassent parfois.

Le naufrage du pétrolier Amoco Cadiz au large des côtes bretonnes en 1978 provoque une marée noire et cause de gros dégâts sur l'écosystème. Les « Verts » sonnent l'alarme, mais les solidarités locales restent faibles.

Premières réflexions du MCI sur ces événements et les conséquences pour l'avenir.

L'apartheid en Afrique du Sud. Des mouvements de solidarité se créent et vont jusqu'à interpeller les gouvernements de leurs pays pour boycotter les produits venant de là-bas.

Les brigades rouges sèment la terreur en Italie,

L'assassinat de Mgr Romero au Salvador, une personnalité non violente, sa mort nous laisse tous un peu orphelins.

Le Sida se répand comme une « épidémie ». C'est l'affolement, car il n'y a pas de médicaments efficaces.

Les centrales nucléaires se construisent et se multiplient à grande vitesse. Et déjà la catastrophe de l'une des plus anciennes, Tchernobyl. Une fois de plus, faut-il des catastrophes pour que commence une vraie réflexion ?

Comment être « avec » nos partenaires, nos réseaux des pays d'Amérique Latine écrasés sous des régimes de dictature ? Que vivent nos partenaires, nos amis ?

Comment communiquer avec eux ?

Des questionnements pour le MCI et les citoyens de notre pays, questionnements qui resteront souvent sans réponses.

La décennie de 1980-1990 a été nommée « la décennie perdue du développement » : malgré les aides consenties pendant plus de 30 ans, les pays du Sud s'appauvrissent de plus en plus¹⁷.

L'application du consensus de Washington, lancé au cours des années 1980-1990, accorde la priorité à la libéralisation du marché, conduisant progressivement vers ce que l'on appellera le néolibéralisme économique, et vers une augmentation des inégalités entre riches et pauvres. Il est incarné par Ronald Reagan aux Etats Unis, Margaret Thatcher en Grande-Bretagne.

Le vocabulaire change, les pays arriérés deviennent « pays sous développés » en 1949, « pays en voie de développement » dans les années 1960, puis « pays en développement ». Ensuite, certains entreront dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA), tandis que d'autres, entrent dans la catégorie des nouveaux pays industrialisés (NPI) et plus

tard des pays émergents. Le vocabulaire change, le « Tiers-Monde se diversifie, mais le fossé entre pays du nord et du sud persiste¹⁸ ».

Quelques événements « heureux », car il y en a eu :

La chute du mur de Berlin (1989), entraîne la réunification de l'Allemagne, la fin du régime de Ceausescu en Roumanie, le retour à la démocratie au Chili, en Argentine. Nelson Mandela sort de prison. Mgr Desmond Tutu reçoit le prix Nobel de la Paix, ainsi qu'Elie Wiesel. Le traité de désarmement entre Reagan et Gorbatchev.

La traduction en français par Jacques Grindwald (professeur à Genève) du livre de Nicolas Georgescu-Roegen : « La décroissance » ; il met en relief les conséquences du mode économique de notre société. Cette traduction a un grand impact dans les milieux universitaires et dans certains partis politiques.

Le monde Hippie, dérouté peut-être, mais offre aussi une autre façon de montrer des injustices dans nos sociétés et de voir l'avenir.

La naissance aux Pays-Bas du label Max Havelaar.

La multiplication et l'institutionnalisation des ONG dans le monde nous réjouissent dans un premier temps.

Est-ce un événement heureux que l'arrivée sur le marché des téléphones portables et des ordinateurs personnels ? Nous ne pouvons prévoir quel bouleversement de comportement, de mentalité cela allait apporter au monde entier.

Suisse

La loi fédérale du 19 mai 1976 sur la coopération au développement et de l'aide humanitaire est adoptée.

Une initiative populaire cantonale, déposée le 11 août 1980 et intitulée « Pour la création d'un fonds cantonal d'aide au développement », vise à porter à 0,7% la part du produit brut consacrée par le canton à l'aide au développement ; elle est repoussée en 1982. Elle provoque néanmoins une augmentation substantielle des contributions de l'Etat et de la ville de Genève dès 1983. La ville de Genève peut même se targuer d'une première en Suisse : l'adoption le 30 mai 1985 d'un « règlement sur la coopération au développement et l'aide humanitaire¹⁹ ».

Des ONG se créent, pour certaines dans l'élan donné par la

Déclaration de Berne dès 1968. Chacune agit dans un domaine spécifique: Action place financière en 1978, le CETIM en 1979, Max Havelaar en 1988, Actares, Canes, la Banque Alternative.

Elles sensibilisent le public par des manifestations et des campagnes de pression. Par exemple, elles demandent aux grandes industries et aux banques suisses de suspendre leurs activités en relation avec l'Afrique du Sud, alors sous le régime de l'Apartheid.

En 1981: un manifeste est publié par la Communauté de Travail des Oeuvres d'Entraide: «Pour une Suisse sans capitaux en fuite».

Naissance à Olten du GSsA: Groupe pour une Suisse sans armée, en 1982.

En 1986 le Conseil Fédéral gèle les avoirs de Baby Doc.

Le film «Les faiseurs de Suisses» a un écho très favorable dans la population.

La loi sur «l'asile et le droit des étrangers» entre en vigueur officiellement en 1981 [jusqu'en 1979 les dispositions légales étaient intégrées dans «le droit général des étrangers».]

Les demandeurs d'asile sont au nombre de 10 000 en 1987, de 24 425 en 1989.

Les conflits dans le monde se multiplient.

Le MCI

Son financement provient en grande partie des pouvoirs publics, via les projets, et de dons. Nous pensons que la totalité des fonds doit aller directement à nos partenaires. De ce fait, le MCI n'investit que très peu dans son fonctionnement, la militance surmonte les nombreux écueils. Le bénévolat demande un engagement fait de convictions profondes pour des changements plus humains de nos sociétés, au Sud comme au Nord. L'échange avec nos partenaires ne doit pas être basé uniquement sur l'aide financière, mais être le plus égalitaire possible. Cela n'est pas toujours possible.

Le MCI commence à constituer des archives, à élaborer des PV, écrits à la main ou à la machine et polycopiés au stencil. Ainsi il garde de nombreuses traces écrites et prend conscience de ses lacunes. Heureusement la mémoire collective existe.

Nos rencontres se passaient soit chez les membres du MCI, mais aussi au CCU²⁰, au SIT²¹, etc.

Les membres du MCI ont tous un travail professionnel, une famille, et souvent d'autres engagements importants. Certains démissionnent pour cause de déménagement, d'autres pour des raisons professionnelles et/ou d'engagements politiques. Par chance aussi, dans les années 1970-1977, nous assistons à l'arrivée de nouveaux membres ayant de forts engagements sur le terrain, avec des compétences diverses.

Nous ne mentionnerons pas les noms de tous les membres ici, mais aimerions quand même mettre en relief l'apport de notre regretté ami Sergio Regazzoni, il nous a quittés en 2009. En 1977, à la fin de son mandat à la JOC Internationale (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), Sergio revient en Suisse avec sa famille. Il a des liens étroits avec des membres du MCI, dont Bernard Comoli et Christiane Escher. A travers lui, des liens s'établissent d'une façon plus concrète et à long terme avec le Brésil et avec un regard particulier sur l'Asie, plus concrètement le Vietnam, mais aussi l'Indonésie. Sergio a en outre un grand souci de garder ses amis, des personnes engagées en Amérique Latine, en Afrique, en Asie et en Australie, il en a fait profiter le MCI tout au long de sa vie²².

Une solide équipe se constitue.

Une tradition s'instaure: avant les grandes vacances, un pique-nique avec nos enfants, conjoints(es) et amis clôture momentanément et dans la joie la période «travail». La détente après dix mois de réflexion, nous permet de mieux nous connaître, de rire ensemble, indispensable pour un bon équilibre. Parfois les rencontres se passent hors Genève, chez d'anciens membres du MCI. C'est bien dommage, mais cela n'existe plus.

Le MCI et l'engagement dans la société civile

Pendant la période des dictatures en Amérique du Sud, le MCI participe, à travers ses membres, aux diverses manifestations ayant lieu à Genève, entre autres avec les mères, puis les grand-mères de la place de mai, en solidarité avec celles d'Argentine. Ses membres participent aussi à des manifestations contre le SUPERPHENIX de Creys-Malville près de Lyon. Plus de 60 000 personnes venant d'Allemagne,



Rencontre du FIAC à Douala en 1983 avec la participation de membres du MCI dont Christiane Escher et Sergio Regazzoni.

d'Italie, de Suisse, de France se sont retrouvées sur le site du réacteur. La catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1977 met le monde en émoi. Des mouvements antinucléaires naissent et s'affirment de plus en plus.

Le MCI partage les options de la Déclaration de Berne, soutient ses campagnes et reconnaît ses compétences pour approfondir les sujets traités.

Il s'engage pour l'implantation de Max Havelaar à Genève.

Il soutient la première initiative cantonale qui propose à l'Etat de Genève de consacrer le 0.7% du produit cantonal brut à l'aide au développement (1982-1985).

Il appuie l'entrée de la Suisse à l'ONU, mais le peuple vote NON. Diverses rencontres ont lieu avec des Togolais, Béninois et Ivoiriens, entre autres un débat au COE (Conseil œcuménique des Eglises) organisé par le MCI, en collaboration avec le CCFD²³. L'Afrique est toujours bien présente pour le MCI. Les rencontres avec les membres du réseau sont plus vivantes que l'écrit²⁴.

En 1983, le MCI fonde la FIAC (Fédération Inter Africaine de Coopération pour la promotion humaine) avec des Africains des pays de langue française et le CCFD.

Une rencontre d'une semaine à Douala est organisée par la FIAC. Certains des participants sont partenaires du MCI. Christiane Escher y assiste après avoir séjourné en Côte d'Ivoire, au Togo, au Bénin. Découverte plus approfondie des différentes ethnies de ces pays, des agricultures très diverses, de la nourriture.

Pour la première et dernière fois Christiane mange du serpent [boa] et du singe.

En 1986 paraît dans le Journal Le Courrier l'article suivant : «une dizaine de personnes, enthousiasmées par l'avènement à l'indépendance de quelques pays colonisés, constituent à Genève un petit groupe d'avant-garde: le MCI. Il a pour but d'apporter une aide aux communautés qui

découvrent une nouvelles liberté dans les pays du Sud».

Et la présidente de rappeler : «Notre engagement commence en Suisse: agir sur les structures politiques et économiques de notre pays. Il ne suffit pas, en effet, d'être un simple bailleur de fonds, il faut aussi savoir créer un autre type de relations avec le Sud, pour être aussi un partenaire dans la réflexion, l'orientation et l'action»²⁵.

La relation entre le MCI et la FGC

Dès ses débuts la FGC est un partenaire privilégié de l'Etat et de la ville de Genève. Elle constitue rapidement des groupes de travail, dont les commissions: technique et celle d'information. Dans ces années elle compte environ 40 associations membres. Des critères sont élaborés, des membres du MCI s'investissent dans ses diverses structures. La FGC organise plusieurs débats contradictoires sur les sujets d'actualité où souvent la Suisse est impliquée.

André Dunant est président de 1975 à 1981. Bernard Comoli du MCI lui succède de 1981 à 1990.

Voici deux extraits de textes de Bernard Comoli écrits pendant son mandat.

Titre « Les gouttes d'eau »:

«...cette coopération avec le Sud est le prolongement de la solidarité nécessaire avec les moins favorisés de chez nous, elle est la dimension obligée de la société solidaire à construire, seule capable d'assurer, à terme, la sécurité de tous sur notre globe. Lentement, une nouvelle culture

s'épanouit, celle que le généticien Albert Jacquart appelle «l'humanité». Limitée, toujours perfectible, la coopération au développement des ONG apporte une note essentielle à l'harmonie à laquelle les terriens que nous sommes aspirer²⁶».

L'autre titre « Les cinq milliards » :

«Depuis l'été 1987, notre planète compte désormais cinq milliards d'êtres humains.... Le Bureau International du Travail, en raison de l'évolution démographique, a évalué à plus de quarante millions les emplois qu'il serait nécessaire de créer chaque année jusqu'en 2005 pour réduire le sous emploi et offrir un travail à tous ceux et à toutes celles qui sont en âge de travailler au cours de cette période.... Dans une proportion non négligeable, les interventions de la FGC vont directement dans le sens d'une amélioration de l'emploi²⁷».

Un autre texte élaboré par des étudiants de l'IUED²⁸ intervenant lors de l'AG du 22 juin 1988. «Réflexions sur la FGC», extrait :

Quelques questions parmi d'autres... La FGC n'est-elle pas trop devenue un outil pour ramasser et distribuer de l'argent? Est-ce que les relations verticales ne sont pas devenues trop importantes au sein de la FGC, au détriment des relations horizontales entre les ONG?

Stimuler la confrontation entre différentes visions et approches du développement²⁹.

Les projets

Le MCI renforce sa possibilité de soutenir plus de projets, les liens avec certains de nos partenaires s'affermissent. En 1989 le MCI commence une coopération intensive, stimulante avec le CEDAC au Brésil où déjà les responsables interpellent leurs autorités publiques. A travers eux nous voyons émerger les mêmes questionnements que les nôtres.

Pourquoi «l'aide»? Lorsque des multinationales ayant un siège en Suisse ont un impact négatif sur le développement des pays du Sud? Les sociétés civiles du Sud comme celles

du Nord doivent-elles davantage se renforcer et interpeller les pouvoirs publics?

Un grand saut pour le MCI consiste à gérer autant de projets, sans que la gestion financière occupe toute la place au détriment de la réflexion; équilibre parfois difficile à trouver.

De 1975 à 1990, le MCI soutient 18 projets, au Brésil, Chili, Colombie, Pérou, Sénégal, en République dominicaine, en Thaïlande, en Uruguay. Les procédures auprès de la FGC, interface auprès des bailleurs de fonds (ville de Genève, canton, communes, DDC) commencent à devenir plus lourdes et exigeantes.

Avec le Pérou, le MCI a différents partenaires, dont un projet du nom de La Florida, est la conséquence de liens tissés de longue date avec ses responsables. En 1990, La Florida est attaquée par «le Sentier Lumineux», événement qui nous entraînera dans une réflexion sur les mouvements d'opposition parfois armés, comme ailleurs: les FARC (Forces Armées Révolutionnaires en Colombie) ou les Tupamaros en Uruguay. Réflexion non terminée vu les événements actuels dans les pays où nos partenaires sont impliqués. Cette collaboration entre partenaires a permis au MCI d'acquérir une connaissance plus «vraie», plus humaine des conditions de vie de nos amis.

En 1990 commence l'aventure humaine avec la COIAB [Coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilienne], avec en toile de fond la multiplicité des écosystèmes existants.

Des coopérations avec d'autres pays, sous la forme d'appui momentanés, s'avèrent souvent positives et la majorité des projets fonctionne bien.

Au Sénégal cependant, un projet se termine mal en raison du comportement malhonnête d'un membre de la coopérative de pêcheurs. Le projet au Chili sur l'île de Chiloé, est difficile à gérer vu l'éloignement de cette île et la complexité de la communication, mais aussi à cause des graves événements secouant le pays.

Au MCI, quelques responsables de projets ont du mal à rendre les dossiers à la FGC, en raison de leurs diverses responsabilités dans d'autres domaines. De cette expérience naît l'obligation d'avoir au moins deux personnes responsables, connaissant à fond les projets.

En guise de conclusion de la deuxième période

Extrait d'un texte de Mgr Oscar Romero

“Durant notre vie, nous n'accomplissons qu'une partie de cette entreprise magnifique qu'est notre travail dans notre monde. Rien de ce que nous faisons n'est achevé. Aucune déclaration ne dit tout ce qui peut être dit....Aucune religion n'apporte la perfection....Nous posons des fondements qui devront être élevés. Nous fournirons le levain qui produira des effets...Nous ne pouvons pas tout faire, et le comprendre nous apporte un sentiment de libération...Un pas de plus sur le chemin...Nous sommes des prophètes d'un futur qui ne nous appartient pas”.

Membres du MCI

Misael Anleles, Gilbert Annen, Jean Blanc, Ines Cabrera, Marie-Claire et Régis Caloz-Tschop, Nancy Candau, Bernard Comoli, Christiane Escher, Salvator Fernandez, Phap N'guyen, Jean-Luc Pittet, Angelo Pronini, Sergio Regazzoni, Dominique Seydoux, Benoit Vuillet, Paul Wetterwald

Si nous avons oublié de citer quelqu'un, nous nous en excusons.

Exemples de cas concrets

Mise en place à Rio de Janeiro, Brésil, d'une coopérative d'électroménager pour la formation professionnelle et permettre l'accès à une carte de travail

La gestation du projet commence en 1982, le projet est approuvé par la FGC en 1983.

Le texte qui suit est la traduction en français d'un texte «point de départ», rédigé par un ami brésilien.

«Nous sommes un groupe qui s'inscrit dans un travail d'animation-formation pour réveiller le plus grand nombre possible de compagnons pour faire face aux problèmes, tant au niveau individuel, familial, que collectif. Dans ce sens nous voyons que pour les jeunes de notre quartier populaire la formation professionnelle est un besoin fondamental. Ils doivent pouvoir se préparer à faire face aux situations d'extrême misère, chômage, faim, analphabétisme, banditisme...

Pour commencer, nous avons constitué un groupe de six personnes de la branche qui se trouvaient au chômage et avons commencé des réparations de frigos, machines à laver, ventilateurs...

Nous avons constitué un fonds d'entraide, mais très limité, nous nous sommes organisés en coopérative, avec des statuts. Chacun apporte son outillage: fer à souder, clés en acier, clés anglaises, pinces, bobineuses, bouteilles à gaz, becs, voltmètres, ampèremètre.

Nous avons commencé le travail avec succès, mais nos moyens financiers sont trop limités, d'où notre demande d'aide pour contribuer au salaire des ouvriers et apprentis, le loyer de l'atelier et l'achat d'outillage.

Comment sera utilisée l'aide que nous sollicitons ?

Elle devrait nous permettre d'assurer les salaires, la location et l'achat de nouveaux outils et peut-être l'achat d'une vieille camionnette pour le transport des appareils jusqu'à l'atelier. L'aide nous permettrait d'avoir un minimum de



Des membres du MCI entourant José Cardoso, futur fondateur du CEDAC.

stabilité et nous pourrions alors mieux négocier des contrats d'entretien et manutention qui assureraient des rentrées mensuelles fixes.

Tout ceci nous conduirait vers un autofinancement dans environ une année, une fois que nous serons suffisamment connus sur le marché.»

En Suisse, Sergio Regazzoni, devenu membre du MCI, écrit le 11 septembre 1982 à Jean Pierre Gontard, Président de la Commission technique de la FGC un complément d'information :

«Le MCI a demandé à Paul Adam du Mouvement Populaire des Familles [MPF³⁰] et membre de la Commission technique de la FGC qui se trouve au Brésil en ce moment pour le projet COMAR de Recife, de bien vouloir visiter à Rio les acteurs de ce projet et de nous en faire un rapport au retour».

Paul Adam écrit : «Le lundi 27 septembre 1982, en compagnie de M. José Cardoso, responsable de cette coopérative, je me suis rendu à leur atelier. Là, quatre membres étaient en train de réparer et mettre en parfait état de fonctionnement un certain nombre d'appareils à air conditionné. J'ai pu constater le sérieux de leur travail et la bonne tenue des locaux. J'ai longuement discuté avec M. Cardoso sur le développement de cette coopérative. En plus des réparations courantes, assurant une certaine stabilité, la coopérative est en tractation pour des contrats d'entretien avec deux firmes d'une certaine importance. M. Cardoso est particulièrement optimiste pour le proche avenir. Il faut souligner qu'une rotation d'électriciens au chômage a été instituée

afin de leur permettre de conserver leur carte de travail, ce qui est indispensable pour retrouver un emploi au Brésil. Les perspectives de travail et de développement de cette coopérative sont très valables et le projet mérite notre appui».

Le MCI lance d'abord un appel financier à son réseau pour un premier appui à la coopérative avant de la soumettre sous la forme d'un projet au financement de la FGC qui l'acceptera. Notre motivation de permettre aux personnes de démarrer, de se prendre en charge et de créer dans leur fonctionnement une solidarité entre travailleurs était forte. Cela nous a vraiment convaincus.

Commentaires en 2013

En fait, ce projet s'avèrera être un des ferments avant-coureurs du futur CEDAC. En effet, José Cardoso (dit Ferreirinha) et son épouse Irony présents dès le début du MCI, sont en exil en Europe et préparent dans l'ombre, mais non moins activement, leur retour pour l'heure où il sera possible de revenir dans un Brésil en voie de re-démocratisation. Ils connaissent personnellement et sont en contact avec ceux qui, restés au pays, imaginent et réalisent les efforts d'«articulation» comme on dit au Brésil, nécessaires pour que puissent surgir des forces vives issues des milieux populaires à travers tout le pays. Ils courent de grands risques : Agostinho Pretto et Angelina de Oliveira, par exemple, en paieront le prix par des séjours en prison.

Ainsi, le lancement de la coopérative d'électroménager va permettre à quelques personnes, dont lui-même, de disposer de cette fameuse carte de travail, indispensable sous peine d'exclusion du système de travail et d'emploi.

La coopérative fonctionne, la carte de travail est instaurée, Ferreirinha retrouve un peu de disponibilité de contacts pour reconstituer - déjà à la base en attendant de le faire à d'autres niveaux - penser, préfigurer et contribuer à organiser dans d'autres réseaux, le nouveau syndicalisme démocratique qui portera le nom de CUT (Centrale unique des travailleurs) et mettra fin au syndicalisme vertical et autoritaire hérité de la dictature.

Un atelier-coopérative d'électroménager, cela peut sembler bien modeste. Mais comment réorganiser et relier entre eux des acteurs sociaux collectifs dans un pays aussi immense que le Brésil ? Auraient-ils pu apparaître au grand jour après une aussi sévère répression, participer aux immenses mobilisations du syndicalisme libre renaissant, à l'existence des organisations de quartiers, des pastorales de l'Eglise catholique de l'époque et plus tard de la reconstitution des partis politiques et du processus de la nouvelle Constitution³¹ brésilienne, si elles n'avaient été précédées de multiples actions semblant modestes, mais qui étaient précisément « articulées » ? Combien de militants et dirigeants de milieu populaires, apprenant à analyser, à comprendre les enjeux et les contextes, auront-ils été formés sur une trentaine d'années par le CEDAC et ses réseaux ?

Coopérative rurale de Chonchi - Chili

La Coopérative rurale de Chonchi se situe sur l'île de Chiloé, elle fait partie d'un ensemble d'une quarantaine de petites îles s'étendant sur 12 000 km² au Sud du Chili. Chiloé abrite 113 000 habitants sur une terre érodée et marécageuse, impropre à l'agriculture sauf dans la région du Centre autour du village de Chonchi qui comporte 10 000 habitants. Le projet vise l'amélioration de semences de pommes de terre et de blé.

Pendant les années des gouvernements Frey, puis Allende, des crédits agricoles sont proposés aux paysans à un taux avantageux. Dès l'accès au pouvoir de Pinochet, la situation se dégrade jusqu'à provoquer un désastre en raison la hausse des taux d'intérêts, en d'autres termes une politique suicidaire pour la petite paysannerie. Endettés, les paysans vendent leurs terres et viennent grossir les rangs

des « Programa de empleo minimo », les Programmes d'emplois minimaux. La Coopérative agricole de Chonchi, fondée en 1972, traverse diverses crises internes. En 1979, un groupe de 25 personnes animées par de jeunes agriculteurs décident de la relancer.

Origine du projet

Un journaliste suisse, M. Bundi, en reportage dans l'île, rencontre les gens de la coopérative et se prend de sympathie pour leur envie de lutter pour mieux vivre sous la dictature de plomb des années Pinochet. Il rapporte en Suisse quelques projets de la coopérative et propose au MCI, un projet de l'amélioration des semences de pommes de terre et de blé, le MCI l'adopte et le présente pour financement à la FGC en 1984. Les responsables du projet, Jean-Luc Pittet et Dominique Seydoux, se rendent avec Christine Pittet-Giacobino au village de Chonchi en mars 1984.

Première campagne : mise sur pied avec information et formation des membres. Les agriculteurs choisissent de travailler à deux niveaux : individuel et collectif.

Élément non prévu : la récupération et l'amélioration de variétés indigènes de pommes de terre anciennes. En effet le Chili est considéré comme un « sub-centre » mondial de la pomme de terre, après l'altiplano péruvien et bolivien.

Pour les semences de blé, la région de Chiloé manque totalement d'investigations et de recherches sur les semences de blé utilisables à une telle latitude Sud. Le risque est important. Pour les pommes de terre, les paysans essaient d'autres variétés, mal connues, mal entreposées, entraînant des pertes dues à la pourriture.

Quelques considérations finales sur le projet

Les producteurs impliqués dans le programme de semences de blé ont pratiqué à l'ancienne (à des dates non adéquates). Les séances de formation sont perturbées car à plusieurs reprises les autorités envoient les carabinieri (gendarmes) et beaucoup de paysans hésitent à revenir à ces réunions surveillées. Dans son rapport final, Joël Ojeda, le responsable local remarque « techniquement parlant nous pouvons qualifier la première étape d'échec relatif ». La manière de faire face aux erreurs et le fait ensuite de travailler directement avec les producteurs concernés a permis de réorienter la marche du projet. Un autre responsable du projet nous dit : « ce projet fut à la fois une satisfaction et un tourment ».



L'île de Chiloé au Chili,
lieu du projet.

Aide importante à la renaissance et prise de confiance d'une coopérative de paysans chiliens vivant dans une région délaissée qui l'était plus encore à l'époque Pinochet.

Tourments pour le MCI

Au plan administratif, le défi permanent et quasi impossible à relever malgré la visite sur place de plusieurs personnes de notre connaissance: comment obtenir des rapports d'activités techniques et financiers.

Être une petite ONG genevoise de bénévoles a des inconvénients; lorsque la personne en charge d'un projet se retire du MCI, il n'est pas facile de lui trouver un substitut.

Au plan politique: des bâtons mis dans les roues par le gouvernement Pinochet: des réunions sous surveillance, des envois de courrier en provenance de Suisse comme du Chili subtilisés à plusieurs reprises par la police locale (extrait du rapport final de D. Seydoux).

Leçons?

En présentant ce projet dans sa capitalisation, le MCI en montre un qui « officiellement a mal fonctionné » et ceci pour des raisons se situant aussi bien sur place qu'à Genève.

Sur place:

- le lieu physique du projet est lointain, ignoré, difficile d'accès,
- après un contexte économique pauvre certes, mais politiquement démocratique, le Chili fait l'expérience d'une dictature répressive, brutale et sans merci,

- l'abrupt renversement des priorités économiques et politiques entraîne simultanément un nouvel appauvrissement des paysans, leur étroite surveillance, le contrôle politique et la suppression de leur liberté,
- les communications ne fonctionnent pas ou sont contrôlées,
- les paysans se lancent néanmoins, mais ils ne disposent probablement pas de toutes les données techniques souhaitables pour que leurs désirs se réalisent,
- les rapports techniques et financiers ont du mal à être élaborés et à parvenir en Suisse.

A Genève:

- malgré quelques réticences quant aux chances de réussite, le MCI décide finalement d'entrer en matière compte tenu du sérieux des responsables suisses du projet, même s'il n'a pas connaissance des futurs partenaires,
- en cours de réalisation, un des responsables en Suisse est appelé à d'autres responsabilités et n'a plus le temps nécessaire pour assurer un bon suivi du projet.

De toute évidence, ce projet n'est pas une réussite. Est-il pour autant un échec? Qui peut le dire? Et de quel point de vue?

Période III : de 1990 à 2000

Quelques dates importantes de Conférences Internationales

- 1992 [3-14 juin] Conférence des Nations Unies sur environnement et développement [Nom usuel : Le sommet de la terre Rio]
- 1993 [14-25 juin] Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne
- 1994 [septembre] Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire
- 1994 [avril, mai] Conférence mondiale sur le développement durable des petits états insulaires en développement, Bridgetown, Barbade
- 1994 Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, Yokohama
- 1995 [mars] Sommet mondial pour le développement social, Copenhague
- 1995 [sept] Quatrième conférence mondiale sur les femmes; Lutte pour l'égalité, le développement et la paix, Beijing
- 1995 [mai] Neuvième congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, Le Caire
- 1996 [juin] Deuxième conférence des Nations Unies sur les établissements humains [Habitat] : Sommet villes et cités, Istanbul
- 1996 Neuvième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Midrand, Afrique du Sud
- 1996 [nov] Sommet mondial de l'alimentation, Rome

Introduction

Dès les débuts de la décennie 1990, nous assistons à une prise de conscience de l'émergence de problèmes globaux. Ceux liés à la pauvreté persistent. Les flux migratoires croissent. L'environnement témoigne d'une dégradation généralisée, des pandémies connues augmentent, de nouvelles apparaissent (virus ébola ou plus récemment la grippe aviaire). Les trafics illicites d'êtres humains, d'organes, d'argent sale s'amplifient, sans parler de l'évasion fiscale. Ils doivent être traités au niveau international³².

C'est l'époque des grandes conférences de l'ONU. Celle de Rio en juin 1992 sur l'environnement et le développement ouvre le cycle de rencontres thématiques qui vont se poursuivre pendant une quinzaine d'années.

Dans une succession de concertations à l'échelle mondiale - la Suisse qui n'a qu'un statut d'observateur à l'ONU - se distingue néanmoins par sa participation très active³³.

Ces grandes conférences ont-elles un effet sur les ONG, ou au contraire est-ce la société civile qui les provoquent? Peut-être un peu des deux, mais les problèmes soulevés sont vécus depuis longtemps par les populations du Sud, et peut-être, dans une moindre mesure, par celles du Nord. En tout cas, nous le percevons à travers nos partenaires.

La crise économique en Argentine frappe durement l'ensemble de la population.

Il n'y a pas de mots pour expliquer le génocide au Rwanda. Un de nos membres, Dominique Lesaffre, s'est rendu dans ce pays peu de temps après l'indescriptible horreur.

En 1996, au plan européen, sept grands magistrats anti-corruption lancent ce qu'on appellera l'Appel de Genève, afin de lutter plus efficacement contre les crimes financiers. Bernard Bertossa, Procureur de la République de Genève est l'un d'entre eux.

L'arrivée en masse des Kosovars en Suisse provoque beaucoup de craintes dans la population, mais de grands courants de solidarité se mettent en place.

Monde

- 1991 Jean Bertrand Aristide est renversé en Haïti. Boutros Boutros-Ghali est élu secrétaire général des Nations Unies. Guerre civile en Afghanistan de 1992 à 1996.
- 1992 Bill Clinton est élu président des Etats-Unis
- 1993 La communauté européenne devient l'Union européenne et adopte l'euro comme monnaie commune
- 1994 Retour de Jean Bertrand Aristide en Haïti
- 1994 Génocide au Ruanda
- 1994 L'ère des satellites. Bill Gates s'enrichit, les medias montrent « en live » la guerre du Golfe
- 1996 Les Talibans prennent le pouvoir en Afghanistan
- 1996 En Algérie, enlèvement et assassinat des moines de Tibherine
- 1997 Signature de la Convention internationale pour l'interdiction des mines anti-personnelles
- 1997 Le drapeau chinois flotte sur Hong Kong
- 1998 Argentine, crise économique [1996-2000]
- 1998 Guerre du Kosovo
- 1999 Naufrage du pétrolier l'Erika en Bretagne (pavillon de complaisance) Enormes dégâts
- 1999 Montée du fondamentalisme religieux
- 1999 Exode massif de la population du Kosovo
- 1999 Mort de Mgr Helder Camara, Brésil
- 2000 Crainte d'un bug informatique

Suisse

- 1991 700^{ème} anniversaire de la confédération. Pétition des œuvres d'entraide pour l'annulation totale ou le rachat des dettes de certains pays
- 1996 Création de la commission Volcker concernant les fonds (juifs) en déshérence
- 1997 Création de la Fondation Ethos pour un développement durable et pour l'investissement responsable et des actionnaires actifs. Fusion des banques UBS/SBS. l'United Bank of Switzerland devient le numéro 2 mondial dans la branche.
- 1997 Signature par la Suisse de la Convention internationale pour l'interdiction des mines anti-personnelles
- 1998 Conflit au Kosovo, en Suisse, le nombre des requérants d'asile est de 41 302
- 1998 Révision totale de la loi sur l'asile [26 juin, entrée en vigueur en octobre 1999]
- 1999 La Convention 169 sur les peuples autochtones pourrait être ratifiée par la Suisse
- 2000 Création d'ACTARES engageant les sociétés suisses à respecter les contraintes du développement durable sur les plans économiques, écologiques et sociaux, à commencer par la protection des droits de l'homme dans leurs filiales et entreprises soustraitantes dans les pays du Sud
- 2001 Loi 0,7% : part du budget que Genève entend consacrer à l'aide au développement

Membres du MCI

Misael Angeles, Gilbert Annen, Marie-Thérèse et Josef Anthenien, Norma et Daniel Ariosa, André Benato, Christiane Bucheler, Ines Cabrera, Nancy Candau, Stella et Carlo Chiappero, Bernard Comoli, Marie-Claire et Régis Caloz-Tschop, Jean-Pierre De Cristofaro, Christiane Escher, Carmen Gazi Domene, Dominique Lessafre, Phap N'Nuyen, Bernard Pot, Christiane et Jean-Luc Pittet, Angelo Pronini, Cristina et Carlo Santarelli, Pascal Schmitz, Dominique Seydoux, Françoise et Jeff Steiner, Anne-Marie Tinnenbar Paul Wetterwald, Heinz Wehrli.

Si nous avons oublié de citer quelqu'un, nous nous en excusons.

La relation entre le MCI et la FGC

Jean Pierre Gontard, président de la FGC de 1990 à 2002 nous dit: « Il est réjouissant de constater que pratiquement toutes les communes genevoises considèrent que la solidarité Nord-Sud fait partie de leurs préoccupations légitimes. Souhaitons qu'en cette année du 700^{ème} anniversaire de la Confédération, la plupart des communes suisses fassent la même réflexion et la traduisent dans les faits³⁴ ». Le MCI se réjouit avec la FGC de cette prise de conscience de nos autorités.

En réponse à une demande de la DDC (Direction du développement et de la coopération), adressée via la FGC aux associations membres, d'élaborer une « Stratégie Programme » en vue de simplifier les procédures, le MCI s'investit pendant plusieurs années dans cette tâche un peu fastidieuse. Une version étant terminée, de nouvelles prescriptions sont demandées. Ces allers-retours entre MCI-FGC, FGC-MCI sont ardues. En conclusion, « notre stratégie programme » n'est pas vraiment reconnue et nous sortons découragés d'avoir consacré beaucoup de temps à la réflexion pour revenir à la case départ, c'est-à-dire le statut quo, autrement dit, la filière longue pour obtenir des fonds de la DDC via la FGC.

Début 2000, une nouvelle démarche est entreprise par le MCI pour l'approche-programme selon les recommandations de la FGC. Difficile de la recommencer: *quel sens lui donner lorsque les procédures changent régulièrement?*

Un membre du MCI, Carlos Chiappero, s'engage dans la commission d'informations de la FGC.

Parmi les nombreux débats et conférences de presse organisés par la FGC, le MCI s'implique plus spécialement dans deux d'entre eux. L'un, sur l'enlèvement de militants

en Colombie (1999); le MCI se sent spécialement concerné, ayant des partenaires dans ce pays. L'autre, lors d'une Assemblée Générale de la FGC qui a pour thème: « Faut-il coopérer autrement avec les peuples autochtones? », le MCI, collaborant depuis plusieurs années avec les populations indigènes du Brésil et de la Colombie donne son point de vue.

Le MCI et l'engagement dans la société civile

Une décennie pleine de richesses, de rencontres, avec des participations aux nombreuses campagnes lancées par la Déclaration de Berne et d'autres ONG. Grande joie d'accueillir de nouveaux membres, beaucoup d'Amérique Latine, mais aussi de Suisse.

Une chance aussi de recevoir des visites de partenaires et de membres de notre réseau. Pour la FGC, ces rencontres sont un apport précieux pour entendre de façon concrète, vivante, en direct, les préoccupations individuelles et collectives venant d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie. Parmi ces visites retenons:

- Estella Carlotto et Rosa Roisemblit, respectivement présidente et vice-présidente de l'Association « Abuelas de la Plaza de Mayo³⁵ » en Argentine,
- Angelina de Oliveira, Irony Cardoso et Marcel Renou du CEDAC, ainsi que Marcos Arruda, Sebastiao Salgado, Silvio Cavuscens, Sebastião Manchiniery, tous du Brésil,
- Par l'intermédiaire de Sergio Regazzoni, une rencontre a lieu entre un dissident birman, Kusni Sulang

de Kalimantan (Bornéo indonésien), Burint Saray du Cambodge et Jean-Luc Maurer, directeur de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED),

- Avec Victor Daniel Bonilla,
- Antonio Sanchez du projet CLEBA³⁶ Colombie, venu pour une grande rencontre sur la « pédagogie du texte », nous aurons la joie de le revoir très souvent lors de ses déplacements à Genève,
- Marlyse et Henri Thommen revenant d'Haïti au cours des étés 1997 à 2000 pour faire le point avec des membres du MCI sur les publications émanant des « histoires de vie ». Les auteurs de ces histoires de vie sont Iphène Pierre, Edmond Paul, Joachim Jacques, Haïtiens, tous issus du projet de formation de cadres de l'éducation,
- Danièle Scharer, Suissesse vivant au Cap Haïtien ;
- Des journalistes du Liban,
- Bernard Akakpo et François Tevi Sedalo du Togo,
- Hao et N'Ghiep de la coopérative Doan Het (Vietnam), ils décèdent accidentellement en 1999,
- En 1999 la visite de Sergio Regazzoni pour faire le point des relations entre le Centre Lebrecht et le MCI.

Avec nos amis du Sud, le programme comprend des visites aux organisations internationales, sans oublier les photos devant le bâtiment des Nations Unies et ses drapeaux, l'Université de Genève, l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement. C'est aussi une possibilité pour eux de connaître les multiples facettes de notre pays, que ce soient les classes moyennes ou les plus déshérités, mais aussi la face plus cachée des nombreuses sociétés multinationales ayant leur siège en Suisse.

Nous avons encore en mémoire la réflexion d'un ami africain s'exclamant: « quel gaspillage » devant les nombreuses fontaines de Genève!

Toutes ces visites nous insufflent un esprit nouveau, revigorant, nous raffermissent dans notre vision: développer « des utopies » sensibles aux besoins de « tout homme », en

agissant sur toute domination économique, politique entraînant un développement équilibré des pays du Sud, mais aussi des pays du Nord, spécialement depuis la Suisse, puisque le MCI est une ONG suisse³⁷.

Nos contacts avec le Brésil se renforcent sous des formes diverses. En 1992, le MCI, soutient la campagne de « démarcation des terres indigènes » et sa conclusion avant l'échéance constitutionnelle d'octobre 1993, par le lancement d'une campagne de sensibilisation de l'opinion publique. Le MCI entreprend des démarches pour que la campagne trouve un écho en Suisse, et si possible, en Europe³⁸.

Plusieurs organisations genevoises se réunissent et lancent une pétition pour la démarcation des terres indigènes, le MCI faisant office de boîte aux lettres. Expérience nouvelle pour nous, heureux de soutenir depuis la Suisse une démarche si importante pour la défense des droits des indigènes. La pétition est un succès. Il faut guetter l'arrivée du facteur car notre boîte aux lettres déborde en permanence.

En avril 1993, sous la plume de Bernard Comoli, le MCI écrit une lettre au Président du Brésil au sujet d'un décret présidentiel qui donnerait la possibilité de faire opposition à la démarcation des terres. Des avancées sont faites, mais il reste encore des terres à démarquer. S'ensuivent des conférences, des films à Bernex, Plan les Ouates, au SIT³⁹ sur le thème de la démarcation, avec un invité de marque, José Parra.

Nous participons à l'exposition du célèbre photographe Salgado à Uni Dufour et collaborons avec le doCip⁴⁰ à un film sur les Yanomamis.

Le MCI a également la grande satisfaction de rencontrer Sebastião Manchinieri, partenaire de la COIAB⁴¹ Ce dernier nous a transmis ses positions et ses réflexions concernant le Sommet de la Terre. Nous les avons fait suivre au Département des Affaires Etrangères en Suisse.

Parmi les campagnes menées par la Déclaration de Berne et les œuvres d'entraide, le MCI appuie, entre autres, en 1991 « Pour une Suisse sans capitaux en fuite », en 1994 « Made in Dignity », en 1997 « Contre une participation de la Suisse à la construction du barrage des Trois Gorges en Chine », en 1999 « Clean Clothes, pour des vêtements produits dans la dignité ».

La campagne « Contre une participation de la Suisse à la construction du barrage des Trois Gorges en Chine » vise d'abord les autorités gouvernementales suisses, en particulier à cause de la garantie contre les risques à l'exportation.

Entre 1992 et 1999, le MCI édite une vingtaine de bulletins « PartaNaires ».

N° 2 - novembre 1992



Parte Nord Naire Sud

Mouvement pour la Coopération Internationale - M.C.I.

TERRE DÉMARQUÉE, VIE PRÉSERVÉE

Les Indiens de l'Amazonie brésilienne, particulièrement ceux qui ont gardé leur mode de vie traditionnel, vivent en symbiose étroite avec le milieu ambiant. La terre n'est pas que nourricière, elle imprègne les traditions, les croyances, le mode de vie. Pour les Indiens, la terre, c'est la vie.

La terre, c'est la vie... l'équation a été admise par le législateur brésilien. La Constitution de 1988 reconnaît aux Indiens leurs droits originaires sur leurs territoires en même temps que leurs particularités sociales et culturelles. Les constituants ont donné un délai de cinq ans au pouvoir exécutif pour démarquer les terres occupées par les Indiens. Cette démarcation est assortie d'une protection particulière, l'accès au territoire est limité. Sur les aires indigènes, l'exploitation des ressources énergétiques, forestières ou minières est soumise à des conditions qui gênent les intérêts de nombreux groupes. Les autorités tardent à accorder aux peuples indigènes la protection prévue par la Constitution. Moins de trente-cinq pour cent des terres à démarquer l'ont été, alors que le délai échoit dans moins d'un an. Pendant ce temps, les peuples indigènes sont victimes d'agressions diverses. Leur existence physique est mise en danger.

Malgré les distances, avec des moyens déri-

soires, dans des conditions difficiles, les Indiens s'organisent. Ils craignent une réforme constitutionnelle qui réduirait leurs droits. A la fin du mois d'avril de cette année, à Manaus, capitale de l'Amazonie, plus de cent quatre-vingts leaders représentant quarante-cinq peuples et trente-deux organisations indigènes ont demandé l'accélération du processus de démarcation et sa conclusion avant l'échéance constitutionnelle d'octobre 1993. Ils ont lancé une campagne de sensibilisation de l'opinion publique.

Le M.C.I. qui soutient l'organisation des peuples indigènes a décidé de faire connaître cette revendication des Indiens. Il a entrepris des démarches pour que la campagne lancée à Manaus trouve un écho à Genève, en Suisse et, si possible, en Europe. Plusieurs organisations genevoises ont constitué une équipe de travail. Des lettres ont déjà été envoyées aux autorités brési-liennes. Une pétition circule; elle a déjà été signée par plusieurs centaines de personnes.

Nous demandons à nos lecteurs de s'associer à cette démarche. A ce deuxième numéro de notre bulletin, nous joignons un exemplaire de cette pétition. Signez-la et faites-la signer par vos amis avant de nous la retourner.

La terre, c'est la vie pour des milliers d'Indiens.

B. Comolli



*La terre est notre propre mère.
La défendre, c'est défendre la vie.*

Elle vise aussi certaines grandes entreprises suisses impliquées dans ces projets, comme ABB, Sulzer, ou le Crédit Suisse Group. Après le barrage des trois Gorges vient la campagne contre les barrages d'Illisu en Turquie et de Mahesvar en Inde⁴².

La FGC organise des débats contradictoires sur ces thèmes. Ce sujet est d'une grande importance pour nous car il nous permet d'approfondir nos connaissances et d'être plus combatifs dans nos engagements futurs.

Pendant une dizaine d'années (1992-1999), le MCI édite son propre bulletin « PartaNaires ». Cette publication nous permet de donner des nouvelles des projets soutenus, d'aider la réflexion sur les liens existants entre situation au Sud et au Nord. Les éditoriaux et les articles sont écrits par nos membres ce qui favorise la discussion préalable en équipe sur les sujets à traiter. Quelques titres: « Ressemblance et différence » N°6; « Le couchant et le Levant » N°7; « La mondialisation et nous » N°11; « L'accord multilatéral sur

l'investissement (l'AMI), dernier avatar de l'ethnocentrisme néolibéral» N°13; «Mémoire, justice et réconciliation» N° 16. Enorme investissement pour une petite équipe comme la nôtre, mais passionnant. La fin de sa parution a peut-être aussi sonné la fin de ce type de réflexion commune sur des sujets d'actualités.

Réseau MCI

En 1994, Christiane Escher fait un séjour d'un mois au Vietnam avec deux objectifs :

La participation à Danang, au centre du pays, à un séminaire de 10 jours organisé par le CCFD avec ses délégués et respectivement un membre du Centre Lebre, du MCI et un partenaire cambodgien.

Le but des organisateurs est de favoriser une rencontre entre des personnes du Nord et du Sud engagées dans leurs régions respectives. Une grande première pour les Vietnamiens présents, les personnes du Nord et du Sud ne se rencontrant pas souvent, vu les orientations culturelles et économiques différentes des deux régions. Trois jours de tourisme pour apprendre à se connaître facilitent une telle rencontre. Tous apprennent dans un climat de détente à mieux «s'apprivoiser», à chercher des solutions de collaboration entre deux régions du pays qui se sont affrontées pendant des décennies. Pour les amis vietnamiens, il s'agit aussi de connaître le patrimoine d'une région inconnue pour beaucoup d'entre eux, la civilisation des Shang (Cham), et de constater les dégâts occasionnés par le déversement de napalm sur les montagnes de cette région. Une autorisation spéciale avait dû être demandée aux autorités gouvernementales. Nous savions que nous serions souvent accompagnés, filmés et même enregistrés par des « officiels ».

Le deuxième but est de rencontrer nos partenaires [cf. la présentation de la Coopérative de Doan Ket – Hoc Mon, localité près de Hô-Chi-Minh-Ville.]

Dans les années 1997, en collaboration avec des membres du Centre Lebre en Haïti, le MCI reprend contact avec ce pays, en contribuant – sur fonds propres et dons – à des sessions de formation de formateurs dans le domaine de la scolarisation primaire via le DEFAP⁴³ et à la création de moyens de restitution de la parole aux Haïtiens à travers des « histoires de vie », valorisant le passé de personnes issues de

couches populaires. Peut-être sans le savoir nous ont-elles influencés dans l'élaboration du document présent en lui donnant comme titre « Histoire de vie du MCI » !

Collaborations et appuis divers

Le MCI participe activement à des initiatives d'autres organisations. Ainsi il :

- intervient par la voix de Christiane Escher au séminaire organisé par le Centre Lebre à Genève, « Stratégies internationales de développement : Vers quoi va-t-on, absence de modèle », avril 2006,
- soutient le colloque « Mondialisation et spiritualité » organisé par le Centre Lebre à Yogyakarta en juillet 2000,
- soutient l'Association Memoria Viva en vue de la création d'un jardin des disparus pour lequel la commune de Meyrin cède un lopin de terre : « permettre de planter des arbres, espace où tous les citoyens du monde puissent donner la parole à la douleur et rendre un hommage aux chers disparus, victimes de la répression », décembre 1999,
- appuie la campagne de dénonciation de la « dette odieuse », en collaboration avec le CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde),
- devient membre de la campagne contre les mines anti-personnelles en 1997,
- participe au Salon du Livre, au marché de Noël de Carouge,
- à la vente des produits de la Coopérative Doan Ket du Vietnam au Magasin du monde à Carouge.

Le MCI s'interroge sur l'opportunité de disposer d'un local à la Maison des Associations de création récente pour pouvoir enfin se fixer, déposer les archives éparpillées chez les membres. L'idée est séduisante et finalement elle se réalise.

Les projets

Les membres responsables des projets dans le Sud, rendent visite aux partenaires, généralement une fois par année. A leur retour, ils élaborent un rapport écrit pour la FGC et le MCI. Dans une des séances mensuelles suivantes, ils partagent leurs expériences avec tous les membres. Principe parfois difficile à mettre en pratique, vu le nombre de sujets à traiter.

Dans cette période, le MCI accompagne 17 projets dont voici quelques exemples : 7 nouveaux projets au Brésil, une continuation avec nos amis du CEDAC, dont les trois axes sont : Travail et citoyenneté, Femmes et citoyenneté, Education et citoyenneté, un nouveau partenaire, la COIAB (Coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilienne) de 1990 à 2005, et d'autres émanant du réseau MCI.

Au Vietnam, la coopérative Doan Ket agit dans le domaine de la filature, du tissage, et la formation des jeunes sans travail (cf. la présentation) et deux autres petits projets au Nord (financés par des dons).

En 1993, sur demande de la FGC, le MCI accepte de reprendre un projet émanant d'une autre ONG : il s'agit de la construction de moulins hydrauliques, plantation de Chakpas et autres plantes natives dans la province de Chavin de Huantar dans la Cordillère blanche au Pérou.

Par ailleurs, également au Pérou, les responsables du projet La Florida demandent d'entrer à la FGC, le MCI les appuie. Nous apprenons en même temps que sept membres de La Florida, dont le président, sont tués lors d'une nouvelle attaque du Sentier Lumineux.

Les premiers contacts se nouent avec l'ONG CLEBA à Medellin en Colombie.

Entre la « Stratégie Programme », le nombre de projets, les visites sur le terrain, le MCI prend moins le temps de réfléchir globalement aux problèmes de développement, de coopération Nord-Sud. Et pourtant il faudrait le faire alors que 190 chefs d'Etats convoqués par l'ONU se réunissent pour ce qui s'appellera « Les objectifs du Millénaire ».

Jean Brulhart, l'un des fondateurs du MCI, décède en 2000.

En guise de conclusion de la troisième période

« Il y a eu de la poussière, il y a eu des courants d'air, Il y a eu des barrières, mais il y a eu beaucoup de lumière »
(Laurence Revey)

Les membres sont partie prenante de toutes les facettes de la vie du MCI. Notre réseau s'étend. Beaucoup de visites des partenaires des projets, venant de divers continents, nous donnent une vision encore plus large du monde, nous réjouissent et nous enrichissent. Quant aux projets soutenus, des liens avec certains partenaires s'affermissent, d'autres ne sont que momentanés à notre grand regret, ce qui nous incite à une réflexion plus approfondie.

Le MCI ne veut pas être une boîte aux lettres de projets. Il souhaite une relation plus longue, plus dense avec les partenaires, les connaître d'une façon plus approfondie, parce qu'ils font partie de notre réseau ou d'un réseau ami, afin d'avoir une vision commune pour interpeller les pouvoirs publics de nos pays respectifs, y compris la Suisse.

Le projet du Vietnam n'a malheureusement pas pu continuer, suite au décès accidentel des responsables locaux en 1999.

Le projet du Liban n'a fonctionné qu'une année. En cause, les problèmes internes de l'ONG française représentant l'ONG libanaise à Paris, et aussi les engagements professionnels du responsable du projet en Suisse.

(Cf. la présentation du projet)

Les débats de la FGC sont très appréciés. Mais la lourdeur des « stratégies programmes » coûte beaucoup d'énergie aux membres du MCI.

Les responsables du projet Vietnam se sont réjouis également de la marge de liberté pour le fonctionnement de la coopérative.

Nous sommes prêts à attaquer un nouveau siècle.

Exemples de cas concrets

Alphabétisation au Liban

Les raisons du choix

En 1993, le MCI a retenu ce projet pour plusieurs raisons :

- d'abord il vient d'un pays sortant d'une guerre de plus de quinze ans,
- ensuite les méthodes d'éducation pratiquées dans cette expérience sont inspirées par Paulo Freire, (bien connu par le MCI) et parce qu'elles sont adaptées au contexte du Proche-Orient sous l'appellation « taállam », c'est-à-dire « apprends »
- Ces pratiques se fondent sur les centres d'intérêt et les situations de communication correspondant aux réalités vécues par les personnes du Liban. Elles permettent de maîtriser la lecture, l'écriture, les mathématiques et assument un point important, à savoir la formation à la citoyenneté,
- enfin, le responsable du projet, membre du MCI et de la FGC, connaît bien ce pays et ceux d'Afrique du Nord. Il est en lien avec l'Association libanaise pour la Promotion et l'Alphabétisation (ALPHA) qui a un siège à Paris. Cette organisation

respecte les confessions du Liban et a dû être en retrait durant les années de guerre.

Buts

Après la guerre, de nombreuses écoles sont détruites et non reconstruites. Faute de formation adéquate, le niveau des enseignants baisse, entraînant une sclérose des contenus didactiques. Le manque, aussi bien d'instituteurs que de leurs formateurs, incite les enfants et les jeunes à quitter très tôt le système scolaire pour rechercher tout de suite un travail rémunérateur. Les notions acquises étant insuffisantes, cette recherche débouche souvent sur des échecs et des marginalisations : c'est le cercle vicieux de l'exclusion.

Finalités

La conception de la formation en général et l'alphabétisation en particulier sont perçues par ALPHA comme facteur « de paix et de sauvegarde de l'unité du pays », permettant la reconstruction de la formation de l'individu au sens de sa citoyenneté, en vue de le rendre acteur vivant au sein de la société libanaise et apte à l'insertion par le travail.



L'association Alpha travaille dans l'alphabétisation d'enfants au Liban.

Photo association Alpha

Réalisation du projet

De janvier à décembre 1993, neuf sessions sont programmées. Sept seulement ont pu être réalisées car certaines concernaient le Liban du Sud soumis aux bombardements israéliens et contraignant la population à fuir. Néanmoins 123 femmes et 44 hommes moniteurs travaillant dans 19 associations sociales et de développement y ont participé. On relèvera la variété de leurs origines géographiques, elle permet d'envisager un fort potentiel de diffusion d'une pratique d'alphabétisation enracinée dans la vie du pays.

Pour le MCI

Le côté positif est que la grande partie des sessions a été effectuée, que les monitrices et moniteurs formés provenaient de régions diverses. Le côté compliqué - et nous le regrettons car ce projet était excellent - a été qu'ALPHA Paris a quitté la capitale sans que nous sachions où les rejoindre. Par ailleurs, le responsable du projet, en raison de ses déplacements professionnels à travers le monde n'a pas rendu les rapports dans les délais voulus. L'autre bailleur de fonds, OXFAM, n'est pas intervenu dans ce projet, ce qui a compliqué les choses. Le projet n'a pas été renouvelé pour l'exercice 1994 et le MCI a été contraint de financer une avance sur ses fonds propres sans remboursement de la FGC.

Extrait du rapport final [projet FGC 93-11] fait par le responsable du projet. Archives du MCI

Autrement dit, le MCI a appuyé pendant un an seulement un projet intéressant et prometteur, mais resté sans continuité avec le partenaire.

Coopérative Doan-Ket, Hoc-Mon (localité près de Hô-Chi-Minh-Ville) / Vietnam

Introduction

Dans les années 1986, le Vietnam s'ouvre à petits pas vers l'extérieur.

En 1992, des relations s'établissent avec les Etats-Unis.

En avril 1992, Phap Nguyen, membre du MCI, rencontre au Vietnam les responsables de la Coopérative, visite les ateliers, discute avec quelques ouvriers qui lui relatent leurs conditions de travail et les soucis du quotidien. Pendant la

période sèche, les coupures d'électricité sont fréquentes (jusqu'à 4 fois par semaine durant plusieurs heures), à cause du manque d'eau dans les barrages des hauts plateaux alimentant en électricité le sud du pays, ce qui rend une exploitation régulière particulièrement difficile.

Diversification de l'activité / Augmentation de la production / Formation au métier de tisserand

Fondée en 1985, Doan-Ket a un statut de coopérative, le capital et les revenus sont répartis suivant le nombre d'actions.

Les deux principaux objectifs de la coopérative sont :

- augmenter sa production en ajoutant des branches de confection et broderie, ainsi que l'extension de la branche tissage,
- développer parallèlement un centre de formation théorique sur le métier de tisserand en faveur des jeunes de la région. Ils pourront ainsi bénéficier des nouvelles machines pour leur apprentissage.

Outre la création de nouveaux emplois, les retombées directes concernent non seulement les coopérateurs et leurs familles, mais aussi à près de 80 jeunes chaque année. Grâce au programme de formation envisagé, ils peuvent acquérir un métier sûr et l'exercer, soit dans les ateliers de la région, soit dans la famille.

Le projet contribue, dans la limite de ses moyens, à endiguer quelque peu l'exode des jeunes chômeurs vers le centre ville.

Demande: machines à tisser, à accrocher les fils, à coller les fils, à cannelle, à coudre, à broder.

Doan-Ket propose de rembourser 60% de ce fonds par la vente des produits manufacturés par la coopérative.

Le projet est accepté en 1994 par la FGC qui souhaite laisser la question du remboursement au bon jugement du MCI.

Extrait du compte-rendu de la visite des ateliers de la coopérative de Doan-Ket en mai 1994

« Continuité dans l'équipe de direction et d'animation, longs échanges sur l'avenir de la coopérative dans un pays qui s'ouvre à l'économie de marché.

Grâce à l'addition des branches de confection, de broderie et d'extension du tissage, la production augmente d'une façon

La ville de Danang où eut lieu une première rencontre entre des délégations vietaminennes du projet du Nord et du Sud.



satisfaisante. Doan-Ket tend vers une politique de décentralisation. La coopérative vend à crédit les machines à tisser aux familles du village. Ces dernières travaillent chez elles. Les produits finis sont traités de différentes façons. Soit les villageois les vendent eux-mêmes sur le marché local, soit la coopérative vend les produits par divers débouchés. Ce système est très stimulant, et crée un certain esprit d'initiative. Il est important de redonner à chacun le goût d'entreprendre dans un régime où l'Etat pensait pour tout le monde».

Suit un extrait de la lettre du président de la coopérative en janvier 1996

Année 1995 difficile dans la branche du textile au Vietnam. Au Nord, à Hanoi, grand incendie du marché des étoffes de Dong Xuan. Cet événement a paralysé toutes les activités commerciales des étoffes pendant un temps assez long. Tous les villages de tissage des arrondissements de Ho Chi Minh ont faiblement fonctionné (dont Doan-Ket). Heureusement la couture a bien marché, ainsi que les ateliers.

Drame pour la coopérative

Les deux responsables de la coopérative sont tués dans un accident de voiture en 1997. Grande douleur pour leurs familles et amis, très grande tristesse pour les membres du MCI qui les connaissent bien.

Regrets, si l'on ose s'exprimer ainsi, de perdre des partenaires en Asie où nous pensions pouvoir collaborer pendant longtemps et mieux comprendre l'évolution de ce pays avec un passé très mouvementé et un avenir pas bien défini.

Le MCI rend les comptes à la FGC avec du retard bien sûr, ce qui n'a pas posé de problèmes avec les bailleurs de fonds (Direction du Développement et de la Coopération).

Pendant deux ou trois années, le MCI vend des produits de la coopérative Doan-Ket dans diverses manifestations. Ils sont utiles et de qualité. Nous pensons spécialement aux fameuses « bananes » en tissu du pays, avec plusieurs poches. Pratiques, solides, jolies, bien terminées, nous ne les trouvons plus dans les boutiques.



L'extension de la branche de tissage de la coopérative Doan-Ket dans une église bombardée durant la guerre.

Période IV : de 2000 à 2012

Quelques dates importantes de Conférences Internationales

- 2001** Lancement du Cycle de Doha (Qatar) : négociations commerciales sous l'égide et entre les membres de l'OMC devant durer trois ans
- 2001** 4^{ème} conférence mondiale de la lutte contre le racisme et les discriminations raciales à Durban
- 2002** Sommet mondial pour un développement durable à Johannesburg
- 2002** Sommet mondial de l'alimentation
- 2005** Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide
- 2006** Pascal Lamy, directeur de l'OMC depuis 2005 reconnaît l'échec du cycle de Doha : désaccord sur l'agriculture ; les débats continuent
- 2006** AG générale de l'ONU concernant les « objectifs du millénaire » sous l'égide de Rafael Correa, Président de l'Equateur
- 2007** Ban Ki Moon de Corée du Sud est élu secrétaire général de l'ONU
- 2007** Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali puis chaque année dans un lieu différent jusqu'en 2012 à Doha
- 2009** Sommet mondial sur la sécurité alimentaire
- 2010** Conférence des Nations Unies sur les objectifs du millénaire. Ce sommet de l'ONU dresse un bilan de dix années d'objectifs du millénaire pour le développement, discute des mesures nécessaires pour les atteindre en grande partie d'ici 2015. La Suisse qui préside la conférence et dont les performances restent maigres est mise au défi. Pour plus de détails voir la revue GLOBAL+alliance Sud, article, page 6 «La Suisse a du pain sur la planche».

- 2010** Grâce à une résolution de l'ONU, l'accès à l'eau devient un « droit de l'homme »
- 2011** Sommet de Durban : suite au « protocole de Kyoto » il s'agit de trouver un accord pour lutter contre le réchauffement de la planète ; les résultats sont mitigés
- 2012** Rio+20. A l'origine le but est de stimuler le développement durable. Mais les médias commentent : « plus électoral que durable », le discours final est écrit avant la fin de la Conférence.

Introduction

Dernière étape de l'histoire de 50 années de vie du MCI. Impression que l'histoire se répète ; des espoirs, des bouleversements... Commencer un nouveau siècle, avec la perspective que nous les humains, nous sommes de plus en plus, enracinés dans un monde globalisé, et que nous avons à y apporter notre goutte d'eau.

Espoirs

L'application timide des objectifs du millénaire, La création des Forums Sociaux dont le but est de faire se rencontrer les organisations citoyennes du monde sensibles à la cause qu' « Un autre monde est possible », Un président noir est élu aux Etats-Unis, Prise de conscience des changements climatiques... Le MCI commence cette nouvelle période dans la perspective positive de marquer son quarantième anniversaire en 2002 ; retrouver certains partenaires pour réfléchir ensemble à l'avenir et faire la fête ensemble. Une de nos partenaires de CLEBA⁴⁴, Nelly Medina nous dit :

Suisse

- 2001 Le canton de Genève se dote d'une nouvelle loi pour financer la solidarité internationale à hauteur d'au moins 0,7% de son budget de fonctionnement
- 2002 Exposition nationale suisse
- 2003 Grande manifestation franco Suisse à Genève et Annemasse contre la politique du G8, émeutes
- 2005 Modification de la loi sur l'asile, nouveau durcissement,
- 2005 Forum alternatif mondial de l'eau à Genève
- 2007 L'UDC affiche sans complexe son racisme : un mouton noir chassé par des moutons blancs
- 2008 Changements d'orientations de la Direction du Développement et de la Coopération ; l'intégration dans le Département Fédéral des Affaires Etrangères lui fait perdre une partie de son autonomie
- 2009 Loi sur l'interdiction de construire des minarets
- 2011 Forum du CETIM : Point de vue critique du Nord sur la coopération européenne.
- 2012 Lancement de la pétition « Droit sans frontières », 135 000 signatures sont récoltées
- 2011 Le parlement décide de viser le 0,5% du RNB (revenu national brut) consacré à l'aide publique, les ONG suisses s'étaient mobilisées pour cela.
- 2011 Parution du livre sur l'engagement de Sergio Regazzoni
- 2012 Le secret bancaire ainsi que la place financière suisse sont secoués
- 2012 La DDC a 50 ans ; Global -Alliance Sud en a 40 ans
- 2012 Parution du livre « Swiss Trading SA ». La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières ».

Monde

- 2001 - 2011 Forums sociaux mondiaux (FSM) - Porto Alegre en 2001, 2002, 2003 et 2005, Mumbai 2004, Bamako, Karachi, Caracas 2006, Nairobi 2007, Belem 2009, Dakar 2011
- 2001 Sommet du G8 à Gênes : 300 000 manifestants. Emeutes, un mort
- 2001 11 septembre à New York : destruction des tours du World Trade Center
- 2002 Forum social africain à Bamako (Mali)
- 2003 Rencontre du G8 à Genève, Annemasse, Evian. Emeutes, pillage de magasins « Véritable guérilla » dans les rues de Genève
- 2004 Tsunami Asie (Indonésie, Sri Lanka, Sud de l'Inde, Thaïlande) env. 238 000 morts
- 2008 Emeutes de la faim dans divers pays d'Afrique et en Haïti
- 2008 Election de Barack Obama aux Etats Unis, premier Président noir
- 2008 La crise du capitalisme éclate. « Elle affecte sérieusement le niveau de vie dans les pays riches et le volume de l'aide publique au développement et affecte lourdement les capacités d'action dans ce contexte. »
- 2009 Premier sommet des pays dits BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)
- 2010 Explosion de la plate-forme pétrolière de forage dans le golfe du Mexique ; un puits, le plus profond jamais creusé. Impacts désastreux sur l'économie et l'environnement
- 2010 Deuxième sommet des BRIC à Brasilia
- 2010 Birmanie, Aung San Suu Kyi libérée sous surveillance
- 2010 Tremblement de terre en Haïti, environ 230 000 morts et 300 000 blessés

2010 Un million de personnes signent l'appel pour inviter la commission de l'Union Européenne à geler l'introduction des OGM

2011 Sommet des BRIC. L'Afrique du Sud devient membre et le groupe s'appellera BRICS

2011 Le « Printemps arabe » inattendu part de Tunisie, s'étend à l'Egypte, à Bahrein, en Syrie, soulève des espoirs et des conflits. Ben Ali [Tunisie] quitte le pouvoir en janvier, Hosni Moubarak [Egypte] en février, Mouammar Kadhafi [Lybie] est assassiné en octobre 2011

2011 Crises financières, crise de l'Euro, crises de la dette, en Grèce, Espagne, Irlande, Italie ; d'autres pays d'Europe suivront. Des plans de sauvegarde pour l'Euro sont établis. En Grèce, Papandréou démissionne ainsi que Berlusconi en Italie

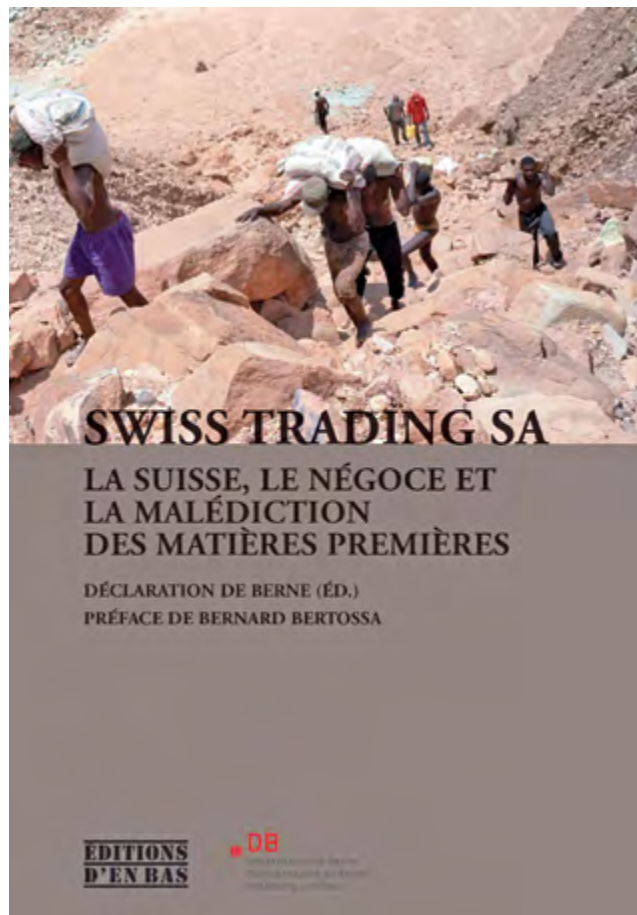
2011 Tsunami, un séisme magnitude 9 submerge Fukushima, centrale nucléaire au Japon. Accident nucléaire majeur aux conséquences encore incalculables pour la population

2012 Grève générale en Grèce pour réclamer la fin de la politique d'austérité qui sera suivie dans les mois suivant par l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, la France, la Pologne

2012 Des journées meurtrières en Syrie pendant toute l'année 2012, sans espoir de voir régler cet horrible conflit. La population fuit vers les pays avoisinants

« Afin de pouvoir représenter dignement mon pays et d'en montrer toute sa beauté, j'ai économisé un petit pécule, en ne prenant pas le bus pendant les six mois précédant cette rencontre. J'ai pu m'acheter une superbe jupe brodée... Espoir aussi, après de grands moments de découragement, de repartir, de réfléchir avec d'autres pour continuer d'avancer. Le Canton de Genève adopte une loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale et fixe l'engagement du canton en faveur des actions de solidarité à au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement.

Et en 2012, le bouquet final: les 50 ans du MCI. Débats en mars/avril, rencontres de 18 de nos partenaires pendant une semaine à Genève en octobre, chorale latino-américaine, expositions, sans oublier une ballade en bateau sous



Parution du livre « Swiss Trading SA ». La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières.

le soleil d'automne et une soirée festive... et l'écriture de la présente capitalisation.

Bouleversements

L'effondrement des Tours du World Trade Center à New York. Personne, n'imaginait qu'une attaque de cette envergure soit possible sur le sol américain.

La rencontre du G8 à Evian.... Les chefs d'Etats atterrissent à Genève. Les hélicoptères tournent dans le ciel... Emeutes à Genève, Annemasse, après un cortège qui semblait pourtant pacifique au départ.



Nelly Medina, une représentante du CLEBA au 40^{ème} anniversaire du MCI.

Le tsunami en Asie, les tremblements de terre en Italie, Haïti, Chili et Fukushima... la crainte de plus en plus présente des dégâts que le nucléaire peut causer.

Les émeutes de la faim.

Le printemps arabe parti de Tunisie, s'étend à une vitesse imprévisible à l'Egypte, Bahreïn, Lybie, Syrie et autres pays. Des peuples se révoltent. Des présidents démissionnent, d'autres s'exilent... Espoirs, inquiétudes, car les issues sont tout aussi imprévisibles.

La crise en Europe, la crise de l'euro... Grèce, Espagne, Portugal, Italie... et là aussi, des révoltes.

La politique de la Suisse nous inquiète, par exemple :

- le grand nombre de sociétés multinationales ayant un siège en Suisse qui ne respectent pas les droits humains dans les pays où elles sont implantées,
- «Une stratégie qui, depuis un quart de siècle consiste à faire de «l'étranger» [qu'il soit italien, portugais,

espagnol, mendiant roumain, frontalier, cadre allemand ou même musulman), le responsable de toutes les difficultés auxquelles les habitants du pays sont confrontés»⁴⁵,

- et le début de nombreuses interpellations à nos banques suisses de la part de divers pays.

Nos modes de vie et comportements changent; un peu, beaucoup, pas du tout? Est-ce positif, négatif, assez, pas assez?

L'apparition des smartphones, blogs, Facebook, Google, Twitter, amènent un changement des mentalités. «Un changement de civilisation comparable à l'invention de Gutenberg» lit-on dans la presse.

La FGC

Dans les lignes qui suivent, le MCI évoque ses relations avec la FGC et n'aborde pas l'immense travail accompli par la FGC⁴⁶. Jean-Pierre Gontard (1990-2002), Jean-Marc Denervaud (2002-2008), Olivier Labarthe (2008 - 2012) sont les présidents successifs de la FGC tandis qu'Olivier Berthoud en est le 1^{er} Secrétaire général (2009 - 2013).

La FGC s'implique dans des débats sur les causes du mal développement au Nord comme au Sud, susceptibles

En 2002, le MCI célèbre son 40^{ème} anniversaire.



d'anéantir les efforts de coopération entrepris. Il en va de la cohérence de son action⁴⁷.

En 2006 la FGC a 40 ans ; plusieurs excellents débats restent en nos mémoires et le MCI se rappelle avec émotion de sa création.

La relation entre le MCI et la FGC

2003 Des échanges ont lieu entre le MCI et la FGC concernant l'élaboration d'une «Stratégie Programme». Des désaccords surgissent sur la compréhension. Le MCI présente une nouvelle version aux instances de la FGC.

2005 Bernard Comoli et Daniel Ariosa rédigent un document sur les projets de longue durée et l'appui institutionnel des partenaires.

2008 Le MCI parraine Madre Tierra Suisse pour son entrée à la FGC.

2009 Une rencontre a lieu au local du MCI entre Olivier Labarthe, président de la FGC, accompagné de Gael Hunter d'une part, Christiane Escher, Bernard Comoli, Jean-Noël Hyacinthe d'autre part. Le but est de débattre des différences de points de vue concernant la durée de soutien d'un projet et la construction institutionnelle d'un partenaire. Le MCI soulève – à propos du Centre d'Action Communautaire (CEDAC) au Brésil – ce qui lui paraît contradictoire entre des possibilités qui existent «ici» et que nous refuserions aux partenaires du Sud. Par exemple, la FGC peut bénéficier de subventions pour assurer son fonctionnement, tandis que ces possibilités seraient refusées aux partenaires⁴⁸ ?

Bernard Comoli élabore un texte donnant son analyse, favorable au maintien de ce que l'on appelait les «fonds souples» et contacte diverses autres ONG membres de la FGC (Kalpa, Jardins de Cocagne).

29 janvier 2009 la FGC lance un séminaire sur la «Stratégie Programme», Norma Ariosa et Paul Wetterwald y participent. Au cours de la même année 2009, la FGC lance des rappels énergiques concernant les rapports finaux des projets des Associations membres non rendus. Carmen Cerchierni et Sonia Quintero suivent un cours de gestion de projet donné par Genève Tiers-Monde et la FGC.

En décembre Olivier Berthoud devient le premier secrétaire général de la FGC. Il souhaite rencontrer les Associations

membres. La réunion avec le MCI est fixée le même mois. Echange sur l'histoire du MCI, ses priorités, ses relations avec la FGC. Bons contacts⁴⁹.

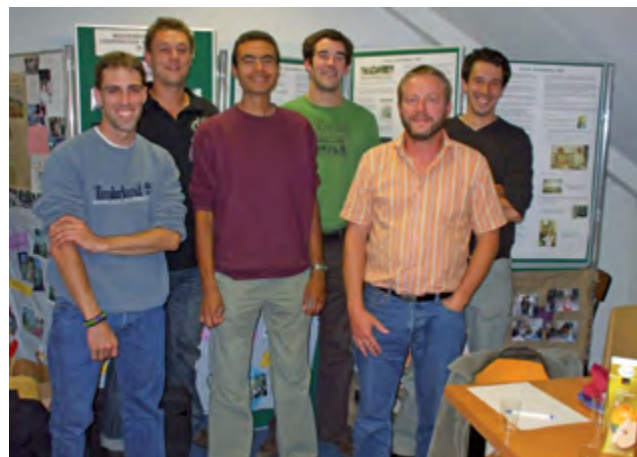
Le MCI présente à nouveau sa «Stratégie Programme» sous forme ludique et à l'aide d'un support «power point» à la commission technique de la FGC au complet et en présence de Norma Ariosa, Hayin-Ray Antileo, Chistiane Escher, Paul Wetterwald du MCI. Bon échange.

Cependant, le MCI peine devant les exigences de la FGC – stratégie programme, approche programme, cadre logique – qui dépendent elles-mêmes des bailleurs de fonds: les pouvoirs publics⁵⁰.

2010 Trois membres du MCI participent à la première rencontre organisée par la FGC sur le thème de la «Filière projet» rencontre qui se poursuivra en 2011. Rencontre participative et démocratique des Associations membres de la FGC.

Le MCI et l'engagement dans la société civile

En 2001, la création de la «Maison des Associations» amène une bouffée d'air frais dans les milieux associatifs: enfin un endroit stable où les ONG peuvent louer des locaux, bénéficier de salles de conférences, d'un restaurant pour se détendre et créer des liens.



Des civilistes dans le bureau du MCI à la Maison des Associations

40^{ème} anniversaire du MCI

2002: Et voici quelques phrases percutantes et émouvantes sélectionnées parmi les intervenants aux débats du 40^{ème}

Basile Mahan Gahé, syndicaliste de Côte d'Ivoire : « l'inhumaine mondialisation passe par le réveil des salariés du Nord » ,

Marcos Arruda, Brésilien, économiste et éducateur à l'Institut de Politiques Alternatives pour le Cône Sud : « nous croyons que la contribution la plus efficace des agences du Nord pour la transformation du Sud consiste à agir pour la transformation de leurs propres pays » ,

Maria Angelina de Oliveira, responsable du CEDAC Brésil, nous rappelle un document élaboré pour l'assemblée du CEDAC en 1994 définissant le concept de développement : « le premier point et à la base de tout concept est le bonheur inaliénable de tous les êtres humains » ,

Ramon Quidulef du projet Quine-Raquizuam en Argentine a, quant à lui, de la peine à maîtriser sa colère en parlant des exigences des bailleurs de fonds.

Extraits de la brochure réalisée à la suite du 40^{ème} anniversaire du MCI : « Quelle coopération pour quel développement, quel partenariat pour quel développement ? »

Pour le MCI enfin un lieu où déposer des archives réparties chez ses membres.

Autre grande première : le MCI devient membre de l'Association Suisses des civilistes, il est accepté comme institution d'affectation. Notre premier civiliste Pascal Schmitz est accueilli à bras ouverts. Quelques mois plus tard, Olivier Langoisseux prend la relève, il est une aide efficace pour la préparation du 40^{ème} anniversaire du MCI.

2003 Olivier Langoisseux, devenu membre du MCI, participe au Forum Social Mondial à Porto Alegre au Brésil, il y rencontre nos partenaires du CEDAC,

2003 Sommet alternatif du G8, des membres du MCI s'engagent dans l'accueil des participants dans des camping et, prennent part au cortège qui se terminera par de violentes émeutes,

2004 Des membres du MCI participent aux journées scientifiques de la Direction du Développement et de la Coopération et de l'EPFL Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne,

2004 Le MCI soutient une campagne de protestation contre l'arrestation de 200 personnes Dalits ayant manifesté contre l'extraction du sable de la rivière Cauvery au Tamil Nadu en Inde, asséchant la rivière et privant les populations d'eau pour leur consommation personnelle et pour l'arrosage de leurs cultures. Il s'agit de conflits qui durent depuis des décennies.

Collaboration avec le centre Lebret

2005: Bernard Comoli participe à un séminaire organisé par le Centre Lebret en Haute Savoie sur le thème des rapports entre sociétés civiles et pouvoirs publics avec des représentants d'expériences de pays anciennement de l'Est et de l'Ouest européen et notamment les expériences transfrontalières et leurs complexités,

2007 Christiane Escher participe en octobre au nom du MCI et du Centre Catholique International de Genève au colloque organisé à Saint Jacut de la Mer en Bretagne par le Centre Lebret et le CCFD : « 40 après la parution de l'encyclique Populorum Progressio, où en est-on du développement des peuples ? ». Les intervenants du réseau Lebret viennent d'Uruguay, Sénégal, Vietnam, et sont amis du MCI comme Boutros Labaki du Liban et Chico Whitaker du Brésil, initiateur des Forums Sociaux Mondiaux,

2009 Christiane Escher et Marlyse Thommen participent aux journées d'Etudes du Centre Lebret sur le thème « Pertinence aujourd'hui et visibilité financière des approches menées par « Développement et Civilisations » en tant que réseau international sur les questions de développement,

2010 Marlyse Thommen et Christiane Escher participent à la Rencontre de trois jours du Réseau International Lebret à Mazille en Bourgogne,

2005 Le MCI finance le voyage de trois partenaires timorais pour qu'ils puissent participer au Forum Social Mondial à Porto Alegre, rencontrer nos partenaires brésiliens du CEDAC et partager leurs expériences. Bel exemple de mise en relations de personnes de continents différents.

2006 Le MCI adhère à la « Chambre d'Economie sociale et solidaire » à Genève,

2007 Le Bureau du MCI commence à fonctionner,

2007 Envoi d'une lettre de protestation à Madame Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération concernant les fonds Duvalier placés en Suisse que notre pays devrait rendre,

2007 Participation à une récolte de signatures pour l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Evo Morales, président de la Bolivie,

2008 Signature d'une lettre de soutien en faveur d'une gréviste de la faim, défenseure de la cause Mapuche, emprisonnée au Chili; cette action permet l'obtention du respect des droits des prisonniers,

D'une façon générale, le MCI soutient les pétitions de la Déclaration de Berne,

Bernard Comoli participe activement à l'activité « Filmar en America Latina » sous la forme d'interventions et commentaires de films,

2008 A partir du 2 décembre 2008, un petit groupe composé de Bernard Comoli, Christiane Escher, Marlyse Thommen et Jean Noël Hyacinthe (qui devra abandonner au bout de quelques mois), se réunit à peu près mensuellement pour esquisser la marche vers le 50^{ème} du MCI prévu en 2012,

2009 Selim Benaïssa, profitant d'une mission au Timor oriental, participe à une rencontre de jeunes Dalits dans la région Tamil Nadu en Inde sur le thème : « Les jeunes dans le contexte de la crise », organisée par AREDS⁵¹,

2011 Rencontre avec Darwis Khudori, partenaire indonésien, un des organisateurs du débat : « L'actualité de Bandung » dans le cadre du 50^{ème},

En avril 2011 le MCI engage Aurélien Stoll comme coordinateur des activités et festivités du 50^{ème}; il devient secrétaire général du MCI en mai 2013 en même temps que Bertrand Calame assume la responsabilité de nouveau président; ce dernier après avoir été civiliste, revient au MCI comme membre,

2012 Le MCI devient membre de la Plate-forme des peuples autochtones.

Réseau MCI

Argentine

Par l'intermédiaire de Carmen Gazi Domene et Carlos Chiappero, responsables du projet Quine Raquizuan à Neuquen en Patagonie argentine, nous faisons la connaissance de Laura Ramos, avocate des Mapuche de la région de Rio Grande. A partir de 2001, Laura vient fréquemment à Genève pour des contacts avec la Commission des Droits de l'Homme, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le MMTC (Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens). Elle nous parle des problèmes de récupération des terres ancestrales, de la sauvegarde des cultures traditionnelles. Les responsables du projet de la COIAB retrouvent les mêmes problèmes chez d'autres peuples indigènes au Brésil, d'où l'importance de travailler en réseau. Cette soirée se termine chez des amis, on mange des plats argentins, on boit de bons vins du pays. Merveille : plus de problèmes de langues. Tout le monde se comprend. Le MCI aura dans les années

suivantes l'occasion de rencontrer plusieurs fois Laura. Lors du 50^{ème} en octobre 2012, nos amis Mapuche, Erica Guarda et Hermenegildo Liempe nous donnent des nouvelles de Laura qui ne peut malheureusement plus se déplacer, mais collabore toujours avec eux.

Brésil

Nos fidèles amis brésiliens de la COIAB ou du CEDAC, passent occasionnellement par la Suisse pour donner des conférences et/ou entretenir leurs contacts internationaux. Nous les retrouvons toujours avec joie. En 2003 c'est Silvio Cavuscens, en 2004 Marcos Arruda, puis Seb Mancini que nous rencontrerons encore les années suivantes, sans oublier Almir Narayamoga Surui, leader indigène. En 2005 des membres du MCI participent à une rencontre avec Mgr Balduino, évêque brésilien, membre de la Commission Pastorale de la Terre, s'opposant avec d'autres au projet de dévier le cours de la rivière San Francisco. En 2008 nous revoiyons Angelina de Oliveira, elle est certainement la partenaire que nous avons rencontrée le plus souvent. Il est vrai qu'elle a d'autres réseaux en Europe.

Chili

En août 2012, Rafael et José, représentants Mapuche du Chili viennent à Genève présenter leurs revendications à l'OIT en réaction à l'exploitation minière projetée dans un territoire au Sud du Chili sur des terres appartenant aux communautés et dans des zones déjà récupérées par la lutte de ces communautés. Ils rencontrent aussi le CETIM, le MCI, la responsable du parti socialiste et diverses instances internationales. Ils donnent une conférence à Tierra Incognita. Par le MCI, Anneli Valdes et Hayin-Ray Antileo suivent l'engagement de nos amis chiliens depuis des années, ils ont collaboré à l'organisation de ces journées avec Carolina Perry, Carmen Cerchierni et Aurélien Stoll.

Colombie

Antonio Sanchez, responsable de CLEBA, vient aussi à Genève avec une certaine régularité pour des réunions sur la pédagogie du texte. A ces occasions, et depuis 2002, il rencontre longuement Cristina Martinez, responsable du projet au sein du MCI, ainsi que d'autres membres de l'équipe. Echanges sur cette méthode, et l'évolution de l'organisation qui a déjà atteint 30 années d'existence.

France/Brésil

2003 Marlyse Thommen et Christiane Escher sont invitées à la remise de la médaille de Vermeil de la municipalité de Paris à Chico Whitaker et Henryane de Chaponay. On se retrouve dans les somptueux salons de l'hôtel de ville de Paris parmi beaucoup d'amis. Des membres du MCI connaissent bien Chico depuis de nombreuses années: militant brésilien du Parti des Travailleurs (PT), un des fondateurs du Forum Social Mondial, ayant beaucoup collaboré avec les théologiens de la libération, alors qu'Henryane, une grande connaisseuse de l'Amérique latine et du Brésil en particulier, est, depuis de longues années, responsable à Paris du Centre d'Etudes et de Développement pour l'Amérique Latine (CEDAL). Tous deux sont membres du réseau Lebret.

Haïti

Dans la période de 2001 à 2012, le MCI a l'occasion de rencontrer beaucoup d'amis haïtiens. Les liens étroits noués par Marlyse et Henri Thommen lorsqu'ils étaient en Haïti et travaillaient dans la formation de personnels scolaires dans le cadre d'un accord de coopération entre la Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti et le DEFAP France (Service Protestant de Mission) est à l'origine des ces visites. Nos amis haïtiens viennent à Paris pour soutenir leurs mémoires en vue de l'obtention du Diplôme des Hautes Etudes de Pratiques Sociales à la Sorbonne, Paris III. Christiane, Marlyse et Henri se rendent à Paris pour assister aux soutenances, certains d'entre eux font un détour par Genève: Ardulin Jean-Baptiste, Joanne Tamar Gauthier, Pierre Ulrich Thervil, Pierre Enocque François, Anice Ladouceur.

En 2004 Pierre Enocque François est de passage à Genève. Grâce aux réflexes de mise en réseau, il rencontre Justin Kahamaile, originaire du Rwanda. Là-bas, les rencontres «réconciliations» prennent forme. Echange sur les situations et problèmes d'après conflits, rencontre d'une grande densité et Enocque de nous dire: «En Haïti, le peuple est tellement préoccupé par le quotidien qu'il n'arrive pas à penser à autre chose». Puis au salon du livre il croise Michèle Montas, veuve du journaliste Jean Dominique, assassiné en Haïti en 2000.

A son tour, Anice Ladouceur vient à Paris, soutenir son mémoire sur le thème des parrainages scolaires. A Genève, il loge à la Résidence Fort-Barreau (merci Carlos); un débat est organisé avec les pensionnaires. Puis il va passer quelques jours chez «les Thommen».

En 2009, le MCI participe intensivement à plusieurs rencontres de préparation au départ de deux volontaires d'EIRENE en partance pour le projet PAIS en Haïti.

Inde

Le 24 mars 2003 nous rencontrons Mathias Rethinam, proche du MCI depuis 1983. Au Sud de l'Inde, il est membre de plusieurs associations de Dalits, auparavant appelés «intouchables» et animateur de AREDS. Il nous donne un écho du Forum Social de Mumbai où les Dalits participent pour la première fois.

Indonésie

Signalés par le Réseau Lebret, nous pilotons pendant plusieurs jours trois Indonésiens par Genève: Munir et Danang Trisasonko, membres de l'Institut d'aide juridique dans leur pays et Darwis Khudori du réseau «Bandung + 50», nous le retrouverons en 2002 comme intervenant lors du 40^{ème} anniversaire du MCI; visites d'organisations internationales. Ils terminent leur séjour en Suisse en passant un après-midi avec les responsables d'Asie de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED).

Liban

En 2003, Boutros Labaki est de passage à Genève. Président de l'Institut Libanais de Développement Economique et Social (ILDES), membre et coordinateur de la reconstruction de Beyrouth, membre du MMTC, du Réseau Lebret.

Autour de Sergio Regazzoni, Olivier Langoisseux, Christiane Escher, échange sur le Liban et les pays avoisinants. Repas dans un restaurant thaïlandais où nous apprenons par Boutros que «les orchidées peuvent aussi se manger en salade».

Suisse

2003 Participation de Christiane Escher à la rencontre Internationale «Promotion de la Paix dans la région des Grands Lacs» à Genève. Cette rencontre est organisée sur l'Initiative de la Commission Tiers-Monde de l'Eglise Catholique (Cotmec) en collaboration avec Eirene: Objectif engager une réflexion sur les racines de la crise qui continue à ronger la région des Grands Lacs et tenter de dégager des pistes d'actions concrètes susceptibles de contribuer à la promotion de la paix dans l'ensemble dans les Grands Lacs⁵²,

2005 Participation de Lidia Quiroga et Béatrice Fauchère au Forum alternatif suisse⁵³,

2005 Rencontre avec des membres d'E Change; on se sent en famille,

2005 Visite d'Olivier Langoisseux déjà engagé au Timor Oriental dans le projet Centre de Développement Communautaire (CDC) à Baucau,

2007 Du 7 au 9 décembre 2007, participation de Bernard Comoli et Christiane Escher au symposium du Centre Europe Tiers-Monde (CETIM): «Coopération internationale, développement, aide au développement, de quoi parle-t-on au juste?»,

2007 Le MCI organise une rencontre informelle avec les civilistes ayant collaboré avec lui. Jérôme Strobel, un des responsables du Service civil est présent,

2007 Rencontre avec l'ONG: «Les enfants de Tanzanie» association dans laquelle Bertrand Calame est fortement engagé,

2008 Parution de la Déclaration finale du symposium organisé par le CETIM en 2007 et signé par le MCI, 7 ONG suisses, 7 ONG françaises, 2 ONG africaines et 1 belge.

Timor oriental

En mars 2007⁵⁴, Simao Luis da Costa du projet CDC vient pour la première fois en Europe. Il a rendez-vous à la FGC, il est inquiet. En sortant, il dit «Rachel Horner et Virginie Esthier ont eu une grande écoute lors de la présentation du projet et à mon rythme». Bertrand Calame, alors civiliste, véhicule Simao pendant quatre jours. Avant la classique visite à la Représentation du Timor oriental auprès des Nations Unies, au Bureau International du Travail (BIT), il apprend à connaître le jardin des Charrotons et est émerveillé par le souci des animateurs de protéger la terre; une rencontre avec l'équipe du CCFD de Haute Savoie dont Jean Noël Hyacinthe est membre et une autre avec l'ONG Biblio Lorosae de Genève, complètent le séjour bien rempli de notre ami.

Collaborations et appuis divers

Le MCI donne parfois des «coups de pouce», modestes en général, à des partenaires ou à notre réseau, que cela soit dans le cadre d'un projet, mais aussi une dépense non programmée, ou peut-être un voyage, la parution d'un livre,

le soutien à une campagne de la Déclaration de Berne ou du CETIM. Ces coups de pouce correspondent toujours à l'éthique du MCI.

Paul, membre du MCI, fait à ce sujet une remarque pertinente: «L'objectif financier du MCI est d'être en état de fonctionner et pas de faire des bénéfices».

En voici quelques exemples:

2001 Soutien à l'organisation de l'assemblée des Mapuche Rio Negro en Argentine,

2002 Soutien aux mêmes Mapuche pour l'achat d'un véhicule pour faciliter le rapprochement entre des communautés éloignées,

2002 Soutien à travers le DEFAP pour la formation en cours d'emploi d'une équipe d'éducateurs et de la publication d'histoires de vie,

2003 Participation au financement d'un voyage d'un représentant du peuple Mapuche pour rencontrer des personnes et des Organisations Internationales,

2003 Soutien au Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde (CADTM) et soutien à une petite bibliothèque au Niger spécialisée entre autres sur les questions de la dette, nationale et mondiale,

2004 Appui à la COIAB pour fêter ses 25 ans,

2004 Soutien pour la parution du livre de Pierre Enocque François «Avoir 16 ans à l'école primaire» et pour sa diffusion en Suisse,

2004 Participation financière au Séminaire de Beyrouth du Centre Lebret,

2005 Voyage de Laura Ramos (avocate des Mapuche) de Genève à Barcelone,

2005 Soutien à Indymédia pour ses publications sur les peuples Mapuche en Argentine,

2005 Soutien au forage d'un puits au nord de l'Uruguay (présenté par Norma et Daniel Ariosa),

2005 Participation financière aux frais de trois Timorais du CDC allant au Forum Social Mondial à Porto Alegre et au séminaire du CEDAC sur l'économie sociale et solidaire,

2006 Soutien à l'atelier du Centre Lebret en Haiti sur le thème des «Relations entre la société civile et les pouvoirs publics»,

2008 Soutien à l'association Vietnamese Heritage Institue animée par Madame Khannunh Ho Van. Cette association travaille surtout avec le microcrédit et elle semble très bien fonctionner. Un des membres du MCI la connaît bien,

2008 Soutien à la gréviste de la faim Mapuche (cf. § plus haut),

2012 Financement d'un des billets d'avion pour permettre à Rafael et José de venir en Suisse (cf. § Chili plus haut).

Expositions, débats, stands

2004 Débat public avec Laura Ramos, avocate des Mapuche en Argentine à la Maison des Associations. Bonne couverture des médias ; public latino et suisse,

2004 A l'occasion de la parution du document⁵⁵ du MCI relatant les manifestations du 40^{ème} anniversaire, (novembre 2004) le MCI organise un débat intitulé « On dirait le Sud », il donne la parole aux travailleurs sans statut légal, aux demandeurs d'asile vivant en Suisse, ainsi qu'aux ONG et syndicats les accompagnant. Le MCI collabore avec des partenaires vivant au Sud, mais se préoccupe aussi des causes des inégalités dans notre pays. Pour terminer ce débat, une chorale d'amis africains invite le public à chanter « Combien de routes un homme doit-il parcourir avant que vous ne l'appeliez un homme ? La réponse mon ami est soufflée dans le vent » de Bob Dylan.

2006 En septembre le Timorais Martinho Guzman, président du CDC, directeur de la Commission Justice et Paix du diocèse de Baucau, observateur pour le Timor-Gap⁵⁶, séjourne

en Europe. A Genève, le MCI lui donne l'occasion d'introduire le public aux enjeux au Timor oriental lors d'un débat modéré par Richard Werly, journaliste du quotidien « Le Temps », avec la participation de Pascal Rouget, vice-président de l'association Biblio Lorosae à Genève et d'Olivier Langoisseux, chargé de mission du Centre Lebrecht-IRFED International au Timor oriental.

2006 Dans le cadre des votations fédérales du 29 septembre concernant la révision de la loi sur l'asile, le MCI, en collaboration avec le Syndicat Interprofessionnel des travailleuses et des travailleurs (SIT), organise deux débats et une exposition de photos à la bibliothèque municipale de St Jean. Thème de l'exposition: « Itinéraires clandestins⁵⁷ » L'exposition est centrée sur le parcours de Kinsley, Camerounais voyageant à travers l'Afrique pour aboutir à Marseille. Photos d'Olivier Jobard. Le vernissage a lieu le 5 septembre en présence de Patrice Mugny, conseiller administratif de la ville de Genève, à la tête du département de la culture. Les deux débats ont pour thème: « Les médias et la migration ».

Premier débat, les intervenants sont Kinsley Abangg Kum, migrant, Olivier Jobard, photographe à l'agence SIPA, Florence Saugues, reporter à Paris Match, modérateur Michel Schweri, journaliste au Courrier.

Deuxième débat: s'y expriment: Yves Brutsch, spécialiste

On dirait le Sud...

Mercredi 4 février 2004, 19h30 - Salle Gandhi
Maison des Associations
15, rue des Savoises

Hier
Novembre 2002, les partenaires du sud du MCI prenaient la parole à Genève...

Aujourd'hui
Février 2004, des personnes du sud travailleurs sans statut légal et requérants d'asile livreront leurs témoignages.



MCI tél. 00 41 22 320.29.02
e-mail: mci@mci.fgc.ch
web: www.mci.fgc.ch

Mouvement pour la Coopération Internationale
p/a Maison des Associations
15, rue des Savoises
1205 Genève / Suisse

En 2004, le MCI organise un débat intitulé « On dirait le Sud », il donne la parole aux travailleurs sans statut légal, aux demandeurs d'asile vivant en Suisse, ainsi qu'aux ONG et syndicats les accompagnant.

Dans le cadre des votations fédérales du 29 septembre concernant la révision de la loi sur l'asile, le MCI, en collaboration avec le Syndicat Interprofessionnel des travailleuses et des travailleurs (SIT), organise deux débats et une exposition de photos. Ci-contre le flyer de l'exposition.



du droit d'asile, Isma Turker, spécialiste de l'Immigration au SIT, des requérants d'asile, modérateur: Alain Dupraz de la Tribune de Genève.

L'exposition a un grand succès, surtout parmi les élèves des écoles et les lecteurs de la bibliothèque. Les débats, un bon auditoire, une soixantaine de personnes, des jeunes, des habitants du quartier, des requérants d'asile - dont un, pour la petite histoire, retrouve en la personne de Kinsley une connaissance de son village - et naturellement le réseau du MCI et du SIT.

Kinsley et Olivier Jobard sont invités au «12h 45» à la TV, puis également avec Florence Saugues à «Recto-Verso». David Berthaud, notre civiliste du moment a été d'une aide précieuse.

2006 Comme très souvent pendant la semaine de « Filmar en Ameria Latina », le MCI est mis à contribution à travers Bernard Comoli.

2006 Le MCI tient un stand pendant la semaine de solidarité Nord-Sud organisée par la commune de Meyrin.

2008 Le 29 mai, un deuxième débat sur le Timor aura lieu à Genève. Les intervenants sont: Marie Redon⁵⁸, Jean-Luc Maurer de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID), Monsieur Dick (représentant du Timor oriental auprès des Nations Unies) et Pascal Rouget. Dans la salle, Bernard Berger, président de l'Association de Solidarité Timor oriental (ASTO) à Paris et Sergio Regazzoni sont prêts à compléter les informations. Dans

les couloirs de la Maison des Associations, une exposition de photos et vente de cartes postales du Timor créées par Selim Benaïssa.

2009 Vernissage de l'exposition de photos du Timor au centre de loisirs de Carouge.

2009 Salon du livre dans le village alternatif. Exposition de photos du Timor, ventes de cartes et de la publication « Spiritus Makas⁵⁹ ». Lionnel Perrinjacquet, civiliste, participe activement à cette exposition.

2009 Et dans le cadre d'un autre débat sur le Timor à Paris, organisé par les mêmes partenaires⁶⁰, l'exposition de photos se déplace avec Marlyse Thommen, Christiane Escher et Selim Benaïssa.

2009 Débat organisé par la Chambre d'Economie Sociale et Solidaire « APRES » et le MCI.

Intervenants: Adriana Bezerra Cardoso du CEDAC Brésil, partenaire du MCI, Daniel Tygel du Forum Brésilien d'Economie Sociale et Solidaire (FBES), un membre d'APRES et Bernard Comoli du MCI.

2011 Débat organisé par « Terra Brasilis », E-Changer, MCI, avec Silvio Cavuscens sur la transition entre Lula et Dilma au Brésil.

2011 Carrefour de la Solidarité organisé par la FGC, au Forum Meyrin, très bonne participation des membres du MCI.

Et pour finir, en 2012, la réalisation du 50^{ème} anniversaire du MCI!

Les projets

Le MCI réaffirme quelques principes de fonctionnement : chaque projet soutenu doit avoir au moins deux « porteurs de projet », responsables du bon déroulement, être au courant de l'ensemble du projet auprès du MCI et de la FGC.

Ces responsables visitent le projet, lorsqu'une nécessité s'en fait sentir, si possible chaque année ou au moins chaque deux ans.

Lorsque le rapport de voyage est terminé, il est présenté à l'ensemble des membres pour approfondissement de la situation précise de son contexte, notamment politique et économique, local, régional et global. Le projet doit être en accord avec l'éthique du MCI. La liste des projets réalisés durant cette période est en annexe et 9 projets sont présentés en détail dans les cahiers 2, 3 et 4 de cette capitalisation.



Réunions plénières du MCI dans son local à la Maison des Associations à Genève.





Membres du MCI

Gilbert Annen, Hayin Ray-Antileo, Norma et Daniel Ariosa, Alexandre Ariosa*, Selim Benaïssa, Fawzi Benouari, David Brethaud*, Bertrand Calame*, qui deviendra président du MCI en 2013, Marie-Claire et Régis Caloz-Tschopp, Nancy Candaux, Ines Cabrera, Leonella Castellana, Carmen Cerchierni, Stella et Carlos Chiappero, Bernard Comoli, Pierre Dufournet*, Christiane Escher, Fabien Elouinkir, Béatrice Fauchère, Carmen Gazi-Domene, Jean-Claude Genecand, Lucien Giacobino*, Luca Guanziroli, Céline Humbertclaude, Jean-Noël Hyacinthe, Christian Langoisseux, Olivier Langoisseux*, Vera Lauf, Christa Lang, Dominique Lesaffre, Cristina Martinez, Serge Macia, Phap N'guyen, Lionel Perrinjacquet*, Carolina Perry, Sonia Quintero, Lidia Quiroga, Nicolas Raballand, Nicoletta Regazzoni, Carlo Santarelli, Pascal Schmitz *, Delphin Selke, Dominique Seydoux, Françoise et Jef Steiner, Aurélien Stoll, Marlyse et Henri Thommen, Vanisse Viana, Benoit Vuillet, Anneli Valdes, Paul Wetterwald, Heinz Werly, Misael Angeles.

Les noms suivis d'un* sont ceux des civilistes

Si nous avons oublié de citer quelqu'un, nous nous en excusons.

La controverse avec la FGC à propos du CEDAC

Optimiser l'usage des fonds de soutien à des projets

Comment, sur le terrain, utiliser au mieux les subventions reçues pour le soutien aux projets des partenaires? Cette question touche un aspect important de la coopération au développement! A l'occasion de la "capitalisation" de son expérience réalisée pour son cinquantenaire, le MCI a cherché une réponse. C'est en reprenant l'histoire du partenariat développé avec le Centre d'Action Communautaire - CEDAC (Rio de Janeiro - Brésil) qu'il a mis en évidence de sérieux éléments susceptibles de répondre à cette interrogation.

L'essentiel des subventions allouées aux projets soutenus par le MCI, proviennent de la Fédération genevoise de coopération - FGC; lors de sa fondation en 1966, le MCI était l'un des membres fondateurs. Cette Fédération, rassemblant aujourd'hui plus de soixante organisations, est l'interface entre ses membres et les collectivités publiques qui consacrent un pourcentage de leur budget de fonctionnement à la coopération au développement. Le sérieux de son travail est reconnu, même s'il peut être amélioré.

Un partenariat dans la durée

Le CEDAC a été créé en 1979 pour répondre aux besoins de formation des leaders populaires au moment de la re-démocratisation du pays après la dictature militaire: syndicalistes, responsables d'associations d'habitants, de structures d'alphabétisation, de production communautaire, etc. La relation du MCI avec le CEDAC débute en 1983 par le soutien à la création d'une coopérative de réparation et d'entretien d'appareils électroménagers. Puis, en 1987, le MCI appuie le travail de formation des responsables d'associations de quartiers, et aussi celle des responsables de groupes de production communautaire, appelés plus tard des groupes "d'économie solidaire". Dans deux domaines, celui de l'éducation des jeunes et adultes et surtout dans celui de l'économie solidaire, le CEDAC a acquis un niveau d'expertise reconnu. Pour mémoire, son rôle actif en matière d'insertion dans des réseaux au sein de l'Association Brésilienne des ONG - ABONG et du Forum Brésilien

d'Economie Solidaire - FBES. Les contacts du MCI avec le CEDAC perdurent même si l'appui financier a cessé en 2006. Deux de ses représentantes sont venues à Genève, en octobre 2012, pour participer au séminaire organisé à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du MCI. Notamment pour partager leur expérience dans le domaine de l'économie solidaire.

Dès le début des années 1990, le MCI utilise la possibilité donnée par la FGC de soutenir financièrement le "programme d'action" du CEDAC et cela, généralement par tranches de deux ans. Un processus désigné sous le terme "d'appui institutionnel", notamment en Amérique latine. Ce mode de partenariat dure jusqu'en 2003. Il a permis un heureux développement du CEDAC et surtout son adaptation pour mieux contribuer à l'évolution du pays en se mettant en réseau pour formuler des propositions de politiques publiques. Mais cette pratique est mise en cause par la FGC elle-même.

Un partenariat mis en question

Dès 2003, pour différentes raisons, la FGC n'accepte plus cette forme de coopération. Deux éléments sont mis en cause: la durée du soutien et le type même de certains projets.

Tout d'abord la durée du soutien. Progressivement, sans qu'il y ait eu de décision formelle, la FGC met en cause les partenariats de plus de dix ans. Celui du MCI avec le CEDAC a été gravement affecté par cette disposition. Mais l'Assemblée générale de la Fédération de novembre 2011 s'est prononcée très majoritairement pour l'abandon de cette pratique.

Une deuxième mise en cause concerne l'"appui institutionnel". Comme on l'a vu, il s'agit de l'appui à un programme d'action prenant en compte non seulement les réalisations de terrain, mais aussi les dépenses liées au fonctionnement technique et démocratique du partenaire. La FGC ne veut plus subventionner que ce qu'elle appelle le "renforcement" institutionnel. Soit financer la formation et l'accompagnement des responsables de l'association partenaire pour qu'ils soient capables de développer et gérer les programmes d'action et d'en rechercher le financement. Dans cette logique, la Fédération ne souhaite pas que le MCI soutienne le CEDAC puisque celui-ci a toujours eu, à la fois cette capacité de gestion, mais aussi une très bonne capacité

d'adaptation. Effectivement, c'est avec regrets que le MCI n'a plus appuyé financièrement le CEDAC après 2006. Cette controverse a interpellé le MCI. Elle a été source de réflexion.

La coopération “en miettes” a montré ses limites

La réflexion conduite par le MCI a été relativement large. Elle a porté sur l'analyse de son action, sur les projets soutenus au cours des années. Il a questionné les spécialistes ayant participé aux débats publics organisés au printemps 2012. Enfin il a organisé un séminaire avec ses partenaires en octobre 2012. De tout cela, il ressort nettement que le soutien à de petits projets ponctuels – en miettes – et limités dans le temps, montre vite ses limites quand ceux-ci ne s'insèrent pas dans une perspective plus large de changement social dont le centre est la population locale. Concernant les organisations de la société civile, le MCI est d'avis qu'il ne peut se contenter d'apporter un appui à leur bon fonctionnement. Le bon fonctionnement d'une ONG n'est pas un but en soi. Il doit être au service d'une cause: l'alphabétisation, le développement rural, l'exercice de la citoyenneté, etc. En fait, le partenariat porte surtout sur le changement social souhaité. Généralement, celui-ci ne se programme pas, il intervient suite à un travail s'inscrivant généralement dans la durée. Le partenariat avec le CEDAC a été particulièrement révélateur.

Option pour optimiser l'utilisation des ressources à disposition de la coopération

Pour le MCI, dans le sud, comme au nord, les populations et leurs organisations de la société civile du sud doivent être les acteurs de leur devenir. Pour cela, elles doivent acquérir les compétences nécessaires à leur fonctionnement, sans oublier que le partenariat doit prioritairement porter sur l'objectif même de l'organisation. Cette démarche ne peut

s'inscrire que dans la durée. Il a présenté cette réflexion aux spécialistes qui ont participé aux trois débats du printemps 2012 et aux participants du séminaire d'octobre de la même année. Les uns et les autres ont abondé dans ce sens. Ainsi, le MCI entend soutenir, en priorité, les ONG du Sud se mettant en réseau avec d'autres acteurs pour proposer, promouvoir, et accompagner des politiques publiques qui favorisent la mise en oeuvre de droits reconnus, susceptibles de bénéficier à une population beaucoup plus large que celle des bénéficiaires initiaux.

Le MCI est convaincu que cette approche de la coopération permet d'optimiser, au mieux, l'usage des fonds mis à disposition.

Interviews de quatre membres du MCI « de longue durée »

par Michel Bavarel

Bernard Comoli - Une extraordinaire richesse de contacts

D'abord l'école d'horticulture à Genève. Puis, de 1959 à 1962, on retrouve Bernard Comoli au Maroc où, en tant que volontaire, il est le responsable de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). Il passe ensuite une décennie à Paris: tout en gagnant sa vie comme enseignant, il fait des études en sciences sociales du travail. Il obtient un doctorat avec une thèse sur l'action des syndicats pour améliorer la législation du travail en Afrique tropicale durant la première moitié du 20^{ème} siècle.

De retour à Genève, il œuvre durant quelques mois au sein de l'organisme de coopération au développement des Syndicats chrétiens, avant d'être engagé par le Centre culturel COOP comme responsable des cours, puis au Service cantonal de statistique et enfin par le Centre d'intégration professionnelle pour les bénéficiaires de l'Assurance invalidité, comme maître de mise à niveau. À côté de son activité rémunérée, Bernard Comoli collabore, dans le cadre de la Commission internationale, aujourd'hui Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs - SIT, à une série de travaux de vulgarisation critique sur les activités de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Il participe, par exemple, à des études sur les transferts de technologies, la dette et les politiques d'ajustement structurel. Et il milite au MCI.

- *J'ai été, d'une part, actif dans la Fédération genevoise de coopération (FGC), à la création de laquelle le MCI avait fortement contribué. Cette Fédération, qui regroupe des ONG genevoises orientées vers le développement, est devenue l'interlocutrice du canton et de différentes communes dans ce*

domaine. J'ai été membre de la Commission technique et du Comité de la FGC, instances que j'ai aussi présidées. Et, d'autre part, j'ai suivi deux projets du MCI au Brésil.

L'accompagnement de ces projets a été une œuvre de longue haleine.

- *Nous avons commencé, en 1983, par soutenir le CEDAC (Centre d'action communautaire) qui avait monté un atelier de réparation d'électroménagers à Rio de Janeiro. Ensuite, toujours avec le CEDAC, il y a eu la formation de responsables d'associations de quartier et de groupes de production fonctionnant sur le mode de l'économie solidaire. Notre appui a duré plus de 20 ans. Avec une extraordinaire richesse de contacts.*

Bernard Comoli a pu observer, durant cette période, l'évolution de l'économie solidaire, fondée sur ces principes: les moyens de production appartiennent au groupe et les décisions sont prises en commun. Avec le CEDAC, de multiples entités se sont rassemblées en réseau, d'abord dans l'État de Rio de Janeiro, puis au niveau national. Avec l'arrivée de Lula au pouvoir, le mouvement a obtenu la création d'un secrétariat d'État à l'économie solidaire, à défaut du ministère qu'il demandait.

L'autre projet brésilien se situait en Amazonie. Avec le concours de Silvio Cavuscens, un Genevois qui vit dans cette région depuis des décennies, en étroit contact avec les Indiens, le MCI a appuyé la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne, la COIAB, de 1989 à 2006.

- *Nous avons dû arrêter parce que nous n'avions plus la capacité d'exercer un suivi de plus en plus exigeant. Mais ce projet nous a permis d'entrer en relation avec des peuples qui ont un rapport à la terre, à la nature, complètement différent du nôtre. Sans songer à vivre comme eux, cela nous aide à approfondir la question écologique. Nous nous sommes aussi rendu compte de la difficulté qu'affrontent ces communautés quand, pour se défendre, elles doivent recourir à des ONG qui ont une tout autre culture que la leur.*

- **Comment le MCI a-t-il évolué au cours de son histoire ?**
Alors qu'au départ nous avions davantage de liens avec

l'Afrique, nous avons ensuite surtout accompagné des projets en Amérique latine. Par ailleurs, le suivi d'un projet est devenu si lourd pour des bénévoles que nous avons maintenant, faute de temps, de la peine à élaborer une vision plus globale et à mener des engagements politiques.

Bernard Comoli travaille aujourd'hui à la préparation du 50^{ème} anniversaire du MCI.

- *Il y a 50 ans, nous pensions que le développement permettrait un rattrapage et qu'avec la CNUCED, la FAO, l'UNESCO etc., on y parviendrait bientôt. Cela ne s'est pas produit. Alors que devons-nous faire ? Si nous continuons, quels projet seront-ils prioritaires afin que la coopération devienne inutile ?*

Paul Wetterwald - *L'avenir d'une certaine idée de la solidarité*

Économiste, Paul Wetterwald travaille dans une banque. Qu'est-ce qui l'a amené à entrer au MCI ? Outre ses relations avec certains membres du mouvement, un intérêt pour des projets locaux, bien concrets. « J'avais fait de la théorie pendant mes études et j'avais envie de voir le côté pratique ». Paul Wetterwald met aussi en avant une motivation éthique, de partage. « Peut-être n'est-il pas insensé de contribuer à faire en sorte que d'autres aillent un peu mieux ».

- **Un peu mieux ?**
Ce que je retiens de cette expérience, c'est que des personnes ont pu, durant quelques mois ou quelques années, marcher un peu plus droit. C'est déjà extraordinaire.
- **Qu'entendez-vous par là ?**
Par exemple, à travers des témoignages d'adultes disant : J'ai pu apprendre à lire. Ou : en contribuant au fonctionnement des coopératives de café en Amérique latine, de même au Vietnam en pratiquant l'élevage de porcs,

nous avons redécouvert le rôle de citoyen. Les projets qui aboutissent à une production sont d'ailleurs plus faciles à défendre que des projets d'éducation.

- **À défendre devant qui ?**
Devant le public, les bailleurs de fonds, et même entre nous. Les résultats d'une production sont rapidement mesurables, alors que le processus de formation ne porte des fruits qu'à long terme.

Paul Wetterwald est le secrétaire du MCI dont il assure le suivi administratif.

- **Comment le mouvement a-t-il évolué ?**
Au fil des années, il s'est structuré. Sans devenir professionnel. C'est un choix : le bénévolat nous évite de nous lancer dans des projets à seule fin de faire vivre une personne. Ce qui impose la limite du temps disponible, même si nous recourons à des civilistes. En ce moment, nous avons un collaborateur rémunéré qui est aussi le coordinateur du 50^{ème} anniversaire. Par ailleurs, les générations à l'origine du MCI ont vieilli...
- **Quelle différence entre ces générations et celle d'aujourd'hui ?**
Les pays que l'on disait « en développement » étaient lointains, ils le sont moins. Il est plus facile de s'y rendre physiquement ou d'entrer en contact par des moyens électroniques. Les jeunes sont adaptés à ce monde connecté et rétréci et cela fait une différence.
- **Est-ce que le fait d'approcher, à travers le MCI, d'autres peuples, vivant dans des conditions différentes des nôtres, vous a questionné, perturbé ?**
Ce qui est perturbant, c'est de constater une certaine schizophrénie entre le comportement habituel de notre pays et, de temps en temps, des élans de générosité. La Suisse agit en fonction de ses intérêts immédiats et non pas en fonction du long terme.
- **Donc pas toujours en fonction des intérêts des partenaires du MCI, des possibilités des populations du Sud d'améliorer leur sort...**
Notre économie de marché peut entrer en contradiction avec ces intérêts. Quand j'étais jeune, il y avait une utopie,

on pensait qu'il pouvait exister une alternative à ce type d'économie. Aujourd'hui, c'est plus compliqué.

- **Ce type d'économie ne risque-t-il pas de nous entraîner, au-delà de la crise actuelle, dans une catastrophe écologique ?**

Quand je terminais mes études, au début des années 70, le Club de Rome a publié un rapport sur les limites de la croissance. Depuis, on n'a rien résolu. Au MCI, nous nous sommes intéressés aux peuples autochtones qui ont une vision différente de la nôtre.

- **Comment voyez-vous l'avenir du MCI, s'il a un avenir.**

Ce qui importe, ce n'est pas tellement l'avenir du MCI que celui d'une certaine idée de la solidarité. Quand le mouvement a commencé, il n'avait pas pour but de durer 50 ans : on imaginait que la question du développement serait résolue plus tôt... Or ce n'est pas le cas. Ce 50^{ème} anniversaire est l'occasion de nous demander si nous allons continuer et sous quelle forme.

- **Donc vous n'avez pas une vision de ce que sera le MCI d'ici dix ans.**

Non, ce dont on aura surtout besoin au cours des dix prochaines années, c'est de pistes pour construire une économie alternative.

Phap Nguyen - Aujourd'hui, les deux mondes se rejoignent

Né au Vietnam, Phap Nguyen est venu étudier l'économie à Fribourg en 1971. Après le changement de régime dans son pays, en 1975, la Suisse lui a accordé le statut de réfugié politique. Il a trouvé un emploi comme financier dans une multinationale américaine à Genève, puis il a travaillé dans un groupe actif dans le luxe, avant de prendre une retraite anticipée. Il a rencontré Sergio Regazzoni dans le restaurant des Pâquis où il avait ses habitudes. Ils se sont liés d'amitié et il l'a rejoint au MCI.

- **Est-ce que son origine a joué un rôle dans cet engagement ?**

Non, j'étais seulement curieux. Petit à petit, j'ai découvert qu'il y avait deux mondes sur la planète et j'ai continué à creuser cette question. C'est ensuite seulement que j'ai appliqué mes nouvelles connaissances au Vietnam.

- **Vous parlez de deux mondes, mais ne sont-ils pas en train de s'unifier ?**

Certainement. Je vois qu'actuellement ces deux mondes se rejoignent : le modèle occidental s'est imposé dans un pays comme le Vietnam, avec des inégalités encore pires que celles qu'on a ici.

- **Quelle est votre tâche au MCI ?**

Au début, je ne faisais pas grand-chose, puis je me suis occupé de projets et enfin je suis devenu le trésorier du mouvement.

Phap est allé au Vietnam avec Sergio Regazzoni devenu entre temps le responsable des projets du CCFD-Terre solidaire en Asie.

- *Sergio était introduit partout, c'est grâce à lui que nous avons découvert là-bas des partenaires intéressants.*

- **Qu'est-ce que vous aimez au MCI ?**

L'ambiance, l'amitié sans laquelle le mouvement n'aurait pas duré jusqu'à maintenant. Il n'y a jamais vraiment eu de différend entre les membres, même si certains ont pu éprouver des réticences face à tel ou tel projet. Mais en fin de compte, on se fait toujours confiance.

- **Comment le MCI a-t-il évolué ? Avez-vous observé des changements depuis le temps où vous avez commencé ?**

Des changements plutôt superficiels. Il y a beaucoup plus de bureaucratie, à cause de notre appartenance à la Fédération genevoise de coopération (FGC), mais l'on doit en passer par là si l'on veut un financement. Cependant, nous avons toujours les mêmes critères pour accepter ou refuser un projet. Nous avons bien tenté de structurer le MCI, mais à mon avis nous n'y sommes pas réellement parvenus...

- **Voyez-vous un avenir au MCI ?**

Un avenir qui sera certainement différent du présent. Il y a de la relève, avec d'autres façons de penser, de travailler. Des jeunes se présentent, c'est encourageant. Qu'ils s'intéressent au fonctionnement d'un mouvement comme celui-ci n'est pas évident : suivre un projet demande beaucoup de travail.

- **Le MCI a-t-il encore sa raison d'être, ne devrait-on pas avoir terminé la phase du développement ?**

On n'a rien terminé et l'on constate la persistance des mêmes difficultés, même si c'est sous des aspects différents. Je pense que nous en traverserons bientôt ici également. En fait, j'ai l'impression que nous ne touchons pas le fond du problème et je ne sais pas comment le toucher.

- **Quel est le fond du problème ?**

Pour moi, c'est peut-être la nature humaine. La majorité des gens veulent tout avoir et les systèmes économiques sont bâtis sur cette mentalité. Ce qui fait qu'il y a toujours des gagnants et des perdants.

Jean-Luc Pittet - Une coopérative dans l'Amazonie péruvienne

Fils d'un syndicaliste, Jean-Luc Pittet est né à Carouge et a fait des études d'ingénieur agronome au «Poly» de Zurich, avant de se spécialiser à l'Institut tropical d'Anvers. Avec sa femme Christine, assistante sociale, il est parti en 1979 pour l'Amazonie péruvienne en tant que volontaire de ce qui était alors Frères sans frontières (aujourd'hui E-CHANGER). Le couple était au service de la coopérative de producteurs de café La Florida. *«Il s'agit d'une coopérative de services. Chaque agriculteur cultive son café, mais on met en commun des lieux de stockage, la commercialisation, la fourniture d'eau potable, la construction de routes...»*

- **Qui étaient les coopérateurs ?**

«On se trouve dans une zone de colonisation, entre 700 et 1'500 mètres d'altitude, où des Allemands ont planté

des caféiers au début du 20^{ème} siècle. Ils avaient besoin de main-d'œuvre pour la récolte et ils ont fait venir des gens des hauts-plateaux dont une partie sont restés sur place. Le gouvernement mettait 30 hectares à la disposition d'une famille, pour autant qu'elle les cultive. Il y avait aussi des natifs de la région, bien différents des indigènes des Andes.»

- **Quel était le rôle de Jean-Luc Pittet et de son épouse ?**

«Le projet consistait dans une diversification des activités. Auparavant, on ne se préoccupait guère que de la production de café. La coopérative avait bien une commission pour l'éducation, mais aucun fonds pour lui permettre d'agir. Nous l'avons incitée à investir dans ce domaine, ainsi que dans la formation pour la santé, l'alimentation et l'agriculture. Ma femme était responsable de promotrices dans une vingtaine de villages. Dans chacun d'eux, deux ou trois habitantes suivaient des cours allant de la nutrition au planning familial. De mon côté, je m'occupais de l'agriculture, avec l'introduction de la culture de légumes, de fruits et de soja. On créait des jardins potagers scolaires. Chaque village avait son comité de parents chargé de veiller sur le bon fonctionnement du jardin. On préparait des repas à l'école, les élèves rentraient à la maison avec des légumes et, quand il y avait des surplus, ils partaient avec des brouettes vendre la production dans le village.

- **Jean-Luc Pittet a promu une agriculture respectueuse de l'environnement.**

«C'était révolutionnaire à cette époque où l'on ne parlait que de chimie. Nous cherchions à n'utiliser que du matériel local : par exemple des plantes au lieu du fil de fer barbelé pour les enclos». Nous avons lancé un slogan : Du café de qualité, des gens de qualité. En faisant réfléchir sur la manière de traiter le sol, de soigner les plantes, on amène à se demander comment l'on prend soin de sa famille, de ses enfants».

- **Tout cela a été accompli avec le soutien du MCI que Jean-Luc Pittet et sa femme connaissaient déjà avant de partir du Pérou.**

«Le MCI, qui a présenté notre projet à la Fédération genevoise de coopérative (FGC), nous a permis de montrer aux membres de la coopérative que si celle-ci consentait

un effort, nous étions en mesure de lui obtenir un appui financier».

- **De retour en Suisse, en 1984, Jean-Luc Pittet a été engagé par la Déclaration de Berne, à Lausanne. L'expérience du Pérou lui a été utile pour la communication sur la problématique Nord-Sud. Et en particulier pour la conception d'un jeu qui a connu son heure de gloire, le «Tiers-mondopoly».**

«Les exemples qui s'y trouvent sont basés sur des événements que nous avons vécu au Pérou».

- **Jean-Luc Pittet a continué de collaborer avec le MCI durant quelques années.**

«Avec le mouvement, nous avons participé au suivi de projets au Pérou et au Chili. Ainsi qu'au suivi de celui de La Florida, jusqu'à ce que la FGC reconnaisse directement l'association de soutien à la coopérative. Celle-ci a connu des vicissitudes, comme une chute brutale du prix du café en 1989 ou une attaque du Sentier lumineux qui a assassiné plusieurs de ses responsables en 1990. Elle s'est relevée, grâce en particulier à l'appui de l'association et elle continue de vendre du café, estampillé Max Havelaar. Si elle connaît aujourd'hui un problème, il est surtout dû à sa taille, car elle a grandi d'une manière peut-être excessive.

En 1990, Jean-Luc Pittet est passé de la Déclaration de Berne à Terre des Hommes-Suisse dont il est devenu le secrétaire général. Une tâche qui ne lui laisse plus le loisir de militer au MCI.

Conclusion de l'histoire de vie du MCI

A travers ce récit de 50 ans de Vie du MCI, l'auteure est consciente que tout n'a pas été dit, loin de là. Une histoire de vie, n'a pas de prétention scientifique, sociologique, historique, même si à sa façon, elle y contribue. C'est une histoire de VIE où la parole est plus libre, où de temps en temps les émotions remontent et ressortent.

Ce texte n'a pas l'intention de montrer l'image idyllique d'une ONG, nous n'avons pas essayé de cacher nos difficultés, nos piétinements dans la réflexion, notre désenchantement aussi parfois. Au contraire, il veut montrer, comment à travers des expériences concrètes nous avons toujours essayé de dégager et re-dégager des convictions.

Nous vivons dans une société privilégiée, et pourtant des changements profonds commencent aussi à nous toucher. L'insécurité professionnelle frappe les plus jeunes. Ces modifications provoquent des perturbations - si j'ose employer ce terme - dans le fonctionnement du MCI.

Souvent, des déplacements professionnels hors des frontières helvétiques, la surcharge de travail pour les uns, ou à l'opposé, des périodes de chômage suivies immédiatement d'un déplacement de plusieurs mois pour d'autres, entraînent une moindre participation des membres aux réunions ces années dernières, et pourtant ce n'est pas faute d'intérêt.

Cette histoire de vie du MCI nous démontre l'engagement profond de ses débuts jusqu'à ce jour, un engagement en perpétuel mouvement, et comme le dit Michel Maxime Egger⁶¹: « Nous vivons la phase terminale d'un mode de développement fondé sur la croyance illusoire en une croissance illimitée, qui se heurte aux limites de la planète. L'enjeu est la transition vers une prospérité plus équitable et sans croissance. Elle ne sera possible qu'avec un changement de nos modes de vie et une mutation des consciences vers la sobriété: moins de biens, plus de liens ».

Le 50^{ème} anniversaire du MCI nous a tous stimulés.

Ensemble avec nos partenaires, nous avons approfondi nos engagements à partir de nos réalités. Nous avons repris conscience à quel point les interpellations à nos pouvoirs politiques sont importantes.

IL Y AURA UN APRES 50^{ème}. En commençant nos réflexions fin 2008, nous n'en étions pas forcément convaincus, mais très bonne nouvelle, une relève est constituée, c'est à elle d'affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.



MCI s'engage comme acteur de la société civile à Genève.

**Dans le cadre de son 50^{ème}
anniversaire, le MCI alimente
le débat**

Notre questionnement

En 2012, le Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI) célèbre son 50^{ème} anniversaire. Un demi-siècle d'engagement dans la coopération avec le Sud est une étape qui interpelle. Il y a 50 ans est apparue la volonté de mettre en œuvre une coopération Nord-Sud afin de combler les retards de développement dans les pays du Sud et permettre aux populations de ces pays de bénéficier d'un niveau de vie acceptable. Souvent envisagée en ses débuts en termes de rattrapage et de modernisation, cette coopération a traversé durant ces 50 ans de multiples étapes. Aujourd'hui, et notamment grâce aux travaux permettant de définir l'empreinte écologique, les approches et les solutions sont devenues multiples et complexes. Voulu pour devenir inutile dans les meilleurs délais, la coopération reste toujours aussi indispensable. Le contribuable, s'interroge lui aussi: pourquoi après tant d'années, continuer à destiner une partie du budget des collectivités publiques à la coopération? Des questions viennent à l'esprit: Pourquoi cette coopération est-elle encore nécessaire? Qu'est-ce qui a empêché qu'elle devienne inutile? Y a-t-il des responsables? Les projets des ONG sont-ils inadaptés? Y a-t-il des modes de coopération mieux adaptés, plus efficaces que d'autres? Comment y voir clair?

A considérer l'expérience du MCI, il semble que la coopération des ONG du Nord avec le Sud est souvent, mais pas toujours, pratiquée dans la volonté de devenir inutile. Souvent, elle est confrontée à des réalités politiques qui ne sont pas en cohérence avec cet objectif.

Du thème du 40^{ème} anniversaire du MCI: «Quelle coopération, quel partenariat pour quel développement?» au thème général du 50^{ème} «Le MCI 50 ans de coopération et après?»: devenir inutile devrait toujours être l'objectif à rechercher. Les incohérences sont nombreuses, parfois elles sont à rechercher dans les cadres économiques, politiques et culturels ou dans la nature des projets.

Objectifs du 50^{ème}

- Dresser un bilan et questionner 50 ans de coopération internationale sur la base de l'expérience du MCI dans ce domaine,
- Questionner le rôle et la cohérence de l'action des organisations internationales, des ONG, de la Suisse et de Genève dans le domaine de la coopération internationale,
- Emettre des propositions qui permettent d'améliorer l'efficacité de la coopération internationale,
- Débattre avec les acteurs de la coopération internationale de l'efficacité et de l'utilité de cette coopération aujourd'hui,
- Informer et sensibiliser le public genevois sur la problématique de la coopération internationale et les enjeux actuels.

Hypothèse pour l'avenir

L'expérience du MCI semble montrer que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au Sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Elles peuvent avoir une répercussion non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

Si cette hypothèse se vérifie, cela signifie que les partenaires doivent être soutenus par des aides dont le terme n'est pas systématiquement limité dans le temps. Ces partenaires doivent pouvoir également disposer des moyens leur permettant de vivre leur vie démocratique interne et de pouvoir disposer des infrastructures indispensables à leur travail.

Déoulant de ce constat, la coopération des ONG du Nord ne devrait-elle pas être plus systémique et davantage

intervenir en direction des politiques publiques des Etats du Nord et des organisations internationales ?

Vérification de l'hypothèse

Cette vérification doit commencer au sein du MCI, par la relecture de son parcours d'un demi-siècle, de ses forces et faiblesses, des actions et projets soutenus. Ont-ils apporté les changements sociaux espérés ?

Pour répondre à cette question, le MCI réalise une « capitalisation » de son histoire, de processus poursuivis, de réflexions, de quelques projets soutenus. Pourquoi certains projets n'ont-ils pas abouti à un succès ? Quelles sont les facteurs de réussite d'autres projets ?

Ce travail a pour objectif de mieux cerner l'expérience du MCI, de tirer quelques leçons fortes et de s'exprimer quant à l'avenir de la coopération internationale.

La capitalisation a constitué le point de départ du 50^{ème} et a été complétée et enrichie tout au cours de l'année 2012 avec ce qu'ont révélé les résultats des activités réalisées. En mars et avril 2012, trois débats publics ont eu lieu : le premier sur l'actualité de la conférence de Bandung de 1955, un deuxième sur l'ONU et un troisième sur les modes de coopération de la Suisse et de Genève (voir le chapitre *Trois débats*). En octobre, le MCI a fait venir à Genève ses partenaires pour réaliser avec eux des ateliers permettant également de vérifier l'hypothèses du MCI. Outre l'hypothèse centrale, les thèmes abordés au cours des ateliers concernaient : l'économie solidaire, les peuples indigènes et la formation. Cette semaine d'ateliers a abouti à la signature d'une déclaration définissant les limites du modèle de coopération actuel, et proposant de nouvelles pistes à explorer (voir le chapitre *Déclaration finale*). Finalement, un film qui fait le point sur l'engagement et les questionnements du MCI a aussi été publié.

Forces et faiblesses du MCI

Evaluation interne à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire

A l'approche du 50^{ème} anniversaire du MCI, et avant d'envisager de possibles formes et manifestations, ses membres ont jugé utile de procéder à une évaluation interne. Pour ce faire, ils se sont servis de la grille – bien connue de nombreux partenaires – dite « SEPO », c.à.d. Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles, ou encore : Forces, Faiblesses, Chances, Limites. Cette évaluation a été présentée aux partenaires au cours de la séquence d'ouverture de la semaine de réunion et d'échanges ayant eu lieu avec eux du 15 au 19 octobre 2012 à Genève. La voici.

Succès-Forces

Vision, longévité, bénévolat, adaptation, partenariat, réseaux
Depuis sa naissance, le MCI insiste sur « l'ici » autant que sur le « là-bas » : appuyant des partenaires de pays (appelés respectivement du Tiers-Monde, du Sud, là-bas) et insistant simultanément sur l'engagement actif de ses membres au sein de la société civile « ici », pour combattre le « mal-développement » partout. Il veut croire délibérément en l'humain et place la personne au centre du développement.

Les membres du MCI considèrent que la grande force de l'organisation réside dans la capacité de ses participants à fonctionner exclusivement en bénévolat pendant 50 ans sans discontinuer, ceci avec une grande diversité de personnes d'horizons divers. Depuis une douzaine d'années cependant, le MCI bénéficie de la présence de civilistes (un seul à la fois et pour une durée allant de six mois à un an) ; ces jeunes gens motivés ont apporté des visions extérieures nouvelles et un certain rajeunissement. Un certain nombre d'entre eux sont devenus membres.

Dès la célébration de son 40^e en 2002, le MCI a pu constater rétrospectivement qu'il avait soutenu de nombreux projets tout au long de la durée et que les relations avec les partenaires – qui bien des fois d'ailleurs précédaient l'appui à un projet – s'enracinaient jusqu'à perdurer après le désengagement du MCI. Les projets soumis à la FGC étaient en général bien étudiés et mûris préalablement au sein du MCI. Dans un certain nombre de cas, on peut affirmer l'existence de

connaissances pointues: des partenaires, de leurs environnements et de leurs contextes.

Par ailleurs, au fur et à mesure, le MCI a fait preuve de capacité d'évolution et d'adaptation aux nouvelles problématiques d'aide au développement, d'écoute attentive des partenaires et de souplesse dans les réponses à leurs besoins.

Pour autant que les situations politiques respectives le permettaient, le MCI a été capable d'impliquer les pouvoirs publics au Nord comme au Sud.

Le MCI s'efforce de participer à des réseaux ou des alliances (par ex. thématiques comme les peuples autochtones, l'économie solidaire, ou de pays comme Haïti). Il est membre fondateur de la FGC au sein de laquelle il a assumé des responsabilités pendant de nombreuses années: la présidence, la présence au sein de la commission technique comme de la commission d'informations.

Echecs – Faiblesses

Fonctionnement, visibilité

La simultanéité d'engagement «ici» et «là-bas» de ses membres, déclarée par le MCI à sa naissance, ne fonctionne: ni automatiquement, ni à même intensité pour chacun de ses membres, ni à toutes les périodes de vie du MCI. Les deux bouts n'ont donc pas toujours eu la même importance; ils sont difficiles à tenir lorsque les suivis de projets deviennent très exigeants et absorbent une bonne partie du temps libre. Il est aussi permis de se demander: le monde est-il plus facile à changer «là-bas» qu'«ici»? Peut-il changer «là-bas» s'il ne change pas «ici»?

Les vertus du bénévolat trouvent leurs limites dans les performances organisationnelles du MCI. Citons:

- Une certaine désorganisation, en particulier un archivage déficient, avec un défaut de méthodologie de classement autant que des périodes creuses, sans procès verbaux de réunions et des discontinuités, donc une capitalisation incomplète,
- des statuts à réactualiser et longtemps en cours de modification,
- une longue période sans définition claire concernant les

charges de président, trésorier, secrétaire général, entraînant des problèmes de fonctionnement,

- des processus de prises de décisions longs, lents, peu clairs, voire répétitifs.

Ces limites quant au fonctionnement sont restées trop longtemps non traitées, malgré leur identification et leur signalisation à plusieurs reprises.

En dehors des personnes retraitées, les générations insérées dans la vie active et les jeunes en préparation ou en recherche d'emploi n'ont que des disponibilités très limitées.

Ce manque de disponibilité se répercute sur la capacité de «penser collectivement» le MCI, entraînant à son tour – et ceci malgré une stratégie programme claire – des difficultés de vision dans la longue durée, englobant le passé, le présent, le futur; et finalement un manque de réflexion interne sur la vie du MCI autant qu'une difficulté de projection vers l'extérieur.

Dans le domaine de la visibilité, plusieurs lacunes ont été repérées concernant

- le grand public: le site internet est trop rarement réactualisé,
- des publics plus spécialisés: le MCI s'exprime trop rarement lors de débats publics, de conférences.

En substance, sans politique de communication proactive, le MCI se prive d'atteindre de nouvelles personnes intéressées et/ou motivées, de renouveler ses membres et de trouver des sympathisants.

Par ailleurs, il y a eu des périodes au cours desquelles le MCI n'avait pour ainsi dire plus aucune implication dans des instances de la FGC.

Potentialités

Motivations, fonds propres,

Malgré les limites signalées, notamment les problèmes de temps et de disponibilité de ses membres, le MCI peut affirmer qu'il n'y a aucun problème de motivation. Les membres

de groupes de travail ponctuels, les « porteurs de projets » disposent en général d'un bon savoir-faire et d'une bonne expérience dans les domaines qui les concernent. Ce sont précisément ces qualités qui devraient lui permettre de redéployer son réseau de connaissances et de ressources humaines sans trop de difficultés.

Le MCI dispose de fonds propres lui permettant de faire des avances aux partenaires en cas de soudure nécessaire avec des fonds publics acceptés mais non encore versés, ou/et de financer lui-même certains projets sur ses fonds propres.

- le problème de la durée du financement des projets vu par les bailleurs, de plus en plus enclins à fixer des limites de principe dans le temps,
- alors que les partenaires ont besoin de durée, notamment pour se situer plus dans une logique de processus que de projets ponctuels, particulièrement lorsqu'il s'agit d'interpeller les pouvoirs publics, et d'assurer leur stabilisation institutionnelle et administrative. Alors que la tendance des bailleurs est de raccourcir, la durée de l'engagement.

Obstacles

Limites, tensions

La situation du marché du travail (difficulté de trouver du travail, chômage, précarité, très grande mobilité exigée, ou encore engagements à l'étranger) est identifiée comme cause de la difficulté majeure de ses membres à trouver du temps à consacrer au MCI. En outre, avec l'augmentation progressive du volume de tâches administratives à accomplir, le bénévolat a probablement atteint ses limites.

Ces difficultés se font de plus en plus sentir, alors même que le MCI a besoin de temps de recul et de réflexion pour se repenser, puis redéfinir sa structure interne, renouveler ses membres, accélérer ses prises de décisions.

L'aide des civilistes est certes précieuse, mais insuffisante, car leur présence limitée dans le temps ne permet pas la continuité ; au départ de l'un, le bénéfice de son travail se perd et à l'arrivée du nouveau, il faut reprendre presque à zéro et réinvestir dans la formation. Une réflexion s'impose sur l'apport d'une aide permanente et rémunérée, avec un cahier de charges précis : ce qui se réalisera dès la préparation concrète du 50^{ème}.

Les exigences des bailleurs de fonds sont trop pointues et parfois inadéquates, la gestion de projets trop lourde et les tâches administratives trop chronophages. Elles posent de plus en plus des problèmes de compétences difficilement conciliables avec le bénévolat.

Le MCI est écartelé entre les intérêts contradictoires de ses partenaires et des bailleurs de fonds :

Les partenaires répondent à un questionnaire

Dès le début, le MCI a souhaité impliquer ses partenaires dans la préparation de son 50^{ème} anniversaire. Dans ce sens, il leur a transmis, en juin 2010, un questionnaire pour vérifier avec eux l'intuition de départ. Sept partenaires ont répondu à quatre questions, soit:

CAI – Conseil de Conseillers Indigènes- Actif dans la récupération des territoires traditionnels du peuple Mapuche dans les provinces de Río Negro et Chubut en Argentine

CEDAC – Centre d'Action Communautaire- Actif dans le domaine de la formation et de l'économie solidaire à Río de Janeiro au Brésil

CLEBA – Corporation Educative – Active dans le domaine de l'éducation de base d'adultes et jeunes dans le département d'Antioquia en Colombie

CMU – Maison de la femme de La Unión - Active dans les domaines de la santé et la promotion des droits des jeunes et des femmes en Uruguay.

COIAB – Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne- Active dans le domaine des peuples autochtones en Amazonie brésilienne

PAIS – Programme d'Appui à l'Insertion Sociale- Actif dans les domaines de la formation et l'économie solidaire à Haïti

RSE – Réseau Social et Environnemental (Argentine)- Actif dans les domaines de la formation et de l'économie solidaire dans la zone métropolitaine de Buenos Aires.

Ci-dessous, les quatre questions et quelques éléments de réponses fournies par les partenaires qui illustrent la diversité des contextes et des problématiques . Plus d'éléments de réponses sont disponibles dans le tableau en annexe (voir annexe 2).

1. **Pour quelles raisons votre association a-t-elle fait appel à l'aide extérieure pour financer ses activités, son projet? Aviez-vous tenté d'obtenir un financement dans votre pays?**



Partenaires du CAI.



Partenaires CLEBA et COIAB.

Pour le **CAI**, il est indispensable de maintenir leur indépendance vis-à-vis de l'Etat. « Nous avons fait appel à l'aide extérieure parce que nous cherchions une source de financement qui ne nous impose pas des conditions ni dans notre manière de nous organiser, de communiquer en tant que peuple, ni dans notre façon d'accéder à la justice dans l'immense et dur territoire dans lequel nous habitons ».

Le **CMU** souligne le manque de moyens mis à disposition par l'Etat et le manque de compétences des services responsables pour faire face aux graves problèmes sociaux concernant les jeunes femmes des quartiers défavorisés de Montevideo.

RSE « On peut dire que les raisons pour lesquelles nous avons cherché de l'aide étrangère sont au nombre de deux: éviter de nous soumettre à des relations "clientelaires" qui nous obligent à faire partie d'une culture politique que nous reprobons et qu'on essaye de changer, et d'appuyer des initiatives communautaires avec des conseils techniques et de formation, de manière à promouvoir un développement local et autogéré, des outils que les subsides de l'Etat ne garantissent pas ».

2. En quoi votre projet améliore-t-il la vie de la population à laquelle il s'adresse? Est-ce que l'objectif que vous cherchez à atteindre est aussi un objectif des pouvoirs publics de votre pays?

La **COIAB** fait pression sur le gouvernement pour qu'il mette en oeuvre des politiques publiques en faveur des peuples indigènes pour que les problèmes de subsistance soient diminués. Actuellement, elle est arrivée à avoir un espace dans les sphères gouvernementales pour proposer des actions politiques répondant à toutes ces demandes.

Pour le **CEDAC**, le manque de politiques publiques (éducation, santé, travail) est synonyme de misère et pauvreté. La modification de cette réalité se fait par la participation de la population organisée à travers des mouvements sociaux populaires ce qui signifie que la population doit être informée et organisée. Le **CEDAC** a réalisé beaucoup de projets d'éducation pour l'exercice de la citoyenneté active et a aussi soutenu l'organisation de mouvements locaux.

PAIS « Nous agissons positivement sur la mentalité des gens qui voient les choses différemment, et qui agissent en personnes responsables. Nous poursuivons presque les mêmes objectifs avec la seule différence que l'objectif des pouvoirs publics est plus large que le nôtre. D'ailleurs, notre objectif est fille de l'objectif visé par les pouvoirs publics locaux ».

3. Avez-vous l'intention de proposer aux pouvoirs publics de votre pays de mettre en place des politiques publiques susceptibles de prendre le relais de l'aide que nous apportons?

Pour le **CEDAC**, le processus de changement avance à partir « d'en bas », de par le renforcement des mouvements sociaux populaires dans l'exercice de leurs capacités à formuler des propositions et d'exiger que l'Etat accomplisse son devoir d'implanter des politiques publiques répondant aux besoins de la population. Dans ce sens, le **CEDAC** cherche à renforcer la capacité des organisations et mouvements sociaux populaires.

Plusieurs projets de loi élaborés par le Gouvernement brésilien répondait à une exigence du mouvement indigène représenté par la **COIAB**.

CAI exige des pouvoirs publics qu'ils respectent les lois et conventions internationales. Il n'accepterait pas une aide



Partenaires RSE et CMU.

qui serait conditionnée. Une aide de l'Etat produirait un risque de récupération.

RSE a déjà eu des initiatives concrètes en vue d'influencer l'élaboration de politiques publiques en essayant d'obtenir l'adoption de certains projets toujours annoncés mais jamais réalisés. En cause des pratiques politiques et le manque d'expérience du RSE dans ce domaine lié au fait d'avoir donné la priorité au travail avec les organisations communautaires de base. Un processus de formation a été initié avec des enseignants universitaires sur les politiques publiques et «l'influence de la société civile sur celles-ci».

PAIS veut proposer des exemples d'initiatives pilotes pour une prise en charge collective.

CLEBA soutient l'institutionnalisation des politiques d'éducation en faveur de la jeunesse et des adultes, contribuant à surmonter la précarité.



Partenaires PAIS.

CMU cherche à influencer les politiques publiques concernant le domaine des adolescents et a obtenu le financement de certaines de ces activités par l'Etat uruguayen.

4. Vous êtes partenaire du MCI, mais ce partenariat est inégal du fait même que le MCI est «bailleur de fonds». Avez-vous des propositions pour rendre ce partenariat moins inégalitaire? Comment favoriser la codécision entre votre organisation et le MCI? Les moyens de communication actuels – Skype par exemple – peuvent-ils aider à faciliter le partenariat?

CLEBA

10 propositions pour améliorer la relation sur le fond et quant à la technicité/mise en œuvre technique du projet

- Analyser les pour et les contre de la motivation et de la disponibilité des membres du MCI dans leur travail relatif aux projets internationaux.
- Disposer d'équipes techniques adéquates dans le bureau du MCI pour améliorer/accélérer la communication avec les associations locales et élaborer des documents pour les bailleurs de fonds.
- Faire en sorte qu'il y ait une adéquation entre la formation et/ou les champs d'intérêts des responsables de projets de la part du MCI et les problématiques/thématiques qu'abordent ces projets.
- Financement par projets? Par programmes? Cofinancement? En accord avec la Déclaration de Paris.

- Participation de l'association locale aux réunions du MCI (par skype) concernant l'étude et l'analyse des demandes de nouveaux projets et/ou celles où se prennent les décisions de fond pour les projets.
- Adaptation des formats des rapports (d'activités et financiers) aux exigences des bailleurs de fonds afin d'éviter de dupliquer les fonctions, de gagner du temps et de garantir la qualité de l'information.
- Connaissance de la part des associations locales de l'agenda des réunions du MCI lors desquelles il sera question du projet et des dates de présentation des rapports aux donateurs afin de préparer l'information requise avec suffisamment d'anticipation.
- Etablissement et respect d'un agenda de versement des budgets approuvés afin de garantir le succès des objectifs établis.
- Convenir des visites de suivi du responsable de projet de la part du MCI pour garantir l'opportunité, l'adéquation et la pertinence de celles-ci pour le bon déroulement du projet.
- Les associations locales pourraient joindre leurs expériences et avancées sur les thématiques de projet et/ou la situation du pays, via skype ou autre moyen de communication.



Partenaires CEDAC et COIAB.

Trois débats

Au mois de mars et avril 2012, le MCI a commencé la commémoration de son 50^{ème} anniversaire. Il l'a fait en orientant les projecteurs vers son environnement international - tant intergouvernemental que non gouvernemental - lançant trois débats ayant respectivement pour thèmes:

1. l'Organisation des Nations Unies, apports et limites,
2. la Suisse, Genève, leurs secrets et la coopération internationale.
3. l'actualité de la Conférence de Bandung pour aujourd'hui, Pourquoi ces trois thèmes?

La création de l'ONU en 1945 et l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ont marqué l'histoire.

Les ONG naissantes avaient à l'esprit que non seulement l'Organisation des Nations Unies, mais aussi ses institutions spécialisées pourraient, au bout de quelques décennies, venir à bout de la faim dans le monde, de l'analphabétisme, des ravages engendrés par la maladie pour ne citer que quelques aspects de ce que l'on a appelé le sous-développement. Il n'en a pas été ainsi, loin de là. C'est l'occasion de s'interroger sur les apports, mais aussi les limites du «système» des Nations Unies et la place des ONG.

Au vu de l'importance de la Suisse et de Genève dans les processus de mondialisation, il semblait nécessaire d'aborder leur positionnement par rapport à la coopération Nord-Sud.

Le MCI quant à lui est né peu après la Conférence de Bandung en 1955 en Indonésie; cette réunion de chefs d'Etats de ce que l'on appellera plus tard le «Tiers-Monde» a favorisé la marche vers l'indépendance de nombreux territoires sous domination coloniale et l'émergence de mouvements de libération nationale. Elle conduira à la constitution du Groupe des pays «non alignés». La Conférence de Bandung a-t-elle encore une actualité plus de 50 ans après et laquelle?

Chaque débat a été organisé en deux temps:

1. Expression d'intervenants, connaisseurs ou experts en matière de coopération (intergouvernementale ou non gouvernementale) et de représentants d'autres ONG amies, débat avec les participants,
2. Avis des intervenants et confrontation avec l'hypothèse présentée au début du chapitre.

Voici les extraits les plus saillants des trois débats après la présentation des orateurs⁶².

Premier débat : « Nations Unies – Nations désunies ? »

Apports et limites du système des Nations Unies

Mercredi 21 mars 2012

Présentation des orateurs

Yves Berthelot, ancien secrétaire général adjoint de la CNUCED / UNCTAD et ancien secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Europe

Cécile Molinier, directrice du PNUD / UNDP à Genève

Pierrette Birraux, ancienne directrice et actuelle conseillère scientifique du doCip (ONG)

Modérateur :

Florian Rochat, ancien directeur du CETIM (ONG)

Première partie

Introduction de Florian Rochat : Au sortir de la deuxième guerre mondiale, la victoire contre le fascisme et l'émergence de deux grandes puissances avec des systèmes sociaux opposés, l'ONU a représenté jusqu'à la fin des années 80, un espace de négociations entre ces deux systèmes. Aujourd'hui, à l'ère du capitalisme ou du néo-libéralisme, le système s'est refermé, ou en tout cas restreint; ces négociations n'ont plus lieu d'être. Mais il existe peut-être de nouvelles perspectives avec la montée en puissance de pays émergents, le renouveau de mouvements sociaux et la coopération Sud-Sud. Dans ce contexte, la question de « quel type de développement voulons-nous » se pose à tout le monde, y compris au Nord, où on parle de « mal-développement ».

Cécile Molinier : Un questionnement très fort sur la pertinence de l'ONU a pris beaucoup d'acuité depuis 2008 avec la crise financière internationale. La question était déjà sous-jacente depuis longtemps au vu d'un développement limité. Mais il ne faut pas oublier que l'ONU est avant tout une

Débat du 21 Mars 2012,
« Nations Unies – Nations
Désunies ? »
De Gauche À Droite :
Cécile Molinier, Pierrette
Birraux, Florian Rochat, Yves
Berthelot.



organisation intergouvernementale avec des Etats membres au Conseil d'administration. Ceci restreint forcément la marge de manœuvre.

Par contre, la liberté d'expertise est fabuleuse au sein de l'ONU et le travail de partenariat au niveau du terrain est le niveau auquel cette expertise se sent le plus.

Les Nations Unies n'ont pas tous les éléments de réponse, mais c'est la seule plateforme de légitimité en raison de son universalité : tous les Etats sont représentés et sans mode de conditionnalité.

L'ONU encadre les objectifs du millénaire pour le développement. Un bilan est effectué chaque année : des progrès considérables ont été accomplis à l'échelle mondiale en ce qui concerne les moyennes, mais en même temps les écarts se creusent.

Il est nécessaire de réinventer le fonctionnement de l'ONU, mais avec la bureaucratie, cela s'avère difficile, même si une meilleure capacité d'écoute existe.

Par ailleurs, les liens avec le secteur privé ont été approfondis, pour l'aider à repenser son action. Tout n'est pas mauvais dans les actions de ce secteur.

Yves Berthelot : Concernant les objectifs du millénaire pour le développement, il a été relativement facile de se mettre d'accord sur ces objectifs. Cela a permis de ne pas se poser de question sur le système et de ne pas le remettre en cause. Cela a été un succès, mais ne s'attaque pas à la racine. En 2000, il aurait été difficile de faire davantage que ceci au vu des rapports de force et de la vision de la libéralisation de l'époque et du marché érigé en arbitre de tout.

Quant à la coopération internationale, elle n'est pas l'APD [aide publique au développement] et c'est de moins en moins le cas. L'APD est une perspective Nord-Sud. Aujourd'hui, on n'est plus dans cette perspective, le contexte a changé [pays émergents, pays du Nord en crise...]. L'ONU est bien placée pour réunir les personnes autour de ces problèmes actuels. L'ONU a su faire plusieurs choses incontestées qui n'existaient pas en 1947 avant sa création : les Droits de l'Homme et le développement durable [nous sommes responsables vis-à-vis des générations futures]. En 2005, les Etats se sont mis d'accord sur « l'obligation de protéger » : quand un gouvernement n'est pas capable de protéger ses citoyens, la coopération internationale peut intervenir. En cela, l'ONU est aussi créatrice d'idées.

Pour le futur : penser au réchauffement climatique qui entraînera des déplacements de populations. Actuellement,

on n'a pas de règles, mais ces problèmes globaux en nécessitent. On ne pourra se mettre d'accord qu'au sein de l'ONU. De même pour nourrir 9 milliards de personnes en 2050. La période où le Nord adoptait des règles à faire appliquer et les imposait au Sud en contre partie d'aide est terminée. La perspective a changé : maintenant c'est ensemble qu'on doit faire les choses, prendre les décisions. L'ONU conçue pour l'Europe et en Europe, ce n'est plus possible.

Pierrette Birraux : Concernant la possibilité d'intervention de la société civile, et plus particulièrement celle des peuples autochtones, la structure de l'ONU a permis de travailler tout de suite au niveau international, de rencontrer des experts motivés pour trouver les failles du système pour que les autochtones puissent ensuite s'y engouffrer.

Il s'agit d'un grand saut, car les autochtones ne sont en général pas écoutés aux niveaux nationaux. Actuellement, leur situation est toujours difficile au niveau national, y compris de la part de la société civile, même si la Déclaration sur les droits des peuples autochtones a été adoptée en 2007. C'est le niveau national qui pose le plus de problèmes.

Ce qui compte d'abord pour les peuples autochtones, ce sont leurs droits : le droit de pouvoir s'organiser ; sans ces droits, aucun développement n'est possible. D'ailleurs, eux-mêmes ne se considèrent pas nés du sous-développement, mais de la « spoliation ». Le développement a aussi une autre signification pour eux, ils ne veulent pas qu'on leur impose des innovations.

Yves Berthelot : Au sujet de l'impact de l'ONU au niveau régional, l'ONU possède des commissions régionales. Certains y étaient opposés, car ils y voyaient l'idée d'une contradiction entre les principes universels et les principes régionaux. Cependant, le contexte régional permet de trouver plus facilement une convergence d'idées pour aboutir à des résultats. De ce fait, les commissions régionales ont de meilleures compréhensions des problèmes de terrain. La Convention d'Aarhus par exemple oblige les autorités à donner des informations sur l'environnement aux ONG ou aux citoyens qui les demandent. En l'occurrence, 60% des dispositions de la Convention ont été rédigées par les ONG qui se sont mises ensemble, leurs délégués les ont relayées.

Cécile Molinier : Il existe plusieurs modes d'interactions entre l'ONU et la société civile. Le premier est par exemple le travail du PAM [Programme Alimentaire Mondial] avec les ONG locales pour l'acheminement de l'aide alimentaire. Le HCR [Haut Commissariat aux Réfugiés] travaille

aussi directement avec les ONG locales. Un 2^e mode est par exemple ce qui s'est passé avec le virus du VIH/SIDA. L'essentiel des progrès a eu lieu grâce à la poussée des ONG et de la société civile. Il s'agit clairement d'un problème de droits de l'homme, de personnes qui n'ont pas les moyens de se défendre, de se faire soigner. Au Fonds Mondial contre le SIDA la société civile est représentée. Un autre exemple est Rio 1992 qui a débouché sur l'Agenda 21, développé avec les collectivités locales. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) réfléchit à l'élaboration de politiques avec la société civile, définit les grandes orientations avec la société civile, met en place une dynamique de partenariat. La consultation de la société civile ne doit pas juste être un alibi. On a tout à gagner à ce que l'ONU réfléchisse très en amont avec la société civile, bien avant l'adoption des plans stratégiques. Les instances de l'ONU doivent peut-être accepter d'entrer en « conflit » avec les Etats membres pour assurer une vraie consultation ?

Questions du public

Les entreprises multinationales sont hors du cadre de l'ONU ; comment sont-elles intégrées dans ce paradigme ? Quelles sont les limites que représente le concept d'Etat Nation ?

Cécile Molinier : Toute une série de problématiques comme le VIH/SIDA, la migration ou le climat ne peuvent être réglés que de manière globale. Mais l'ONU n'est qu'un élément si l'on considère son rôle et son poids financier. Que faire dans ce contexte ? Kofi Annan a créé le Global Compact pour le secteur privé. Des réflexions sont en cours.

Yves Berthelot : Le Global Compact est un lieu de débat, mais il n'est pas forcément voué à amener des règles normatives, alors que certaines ONG s'y emploient [par ex. Amnesty International]. Qu'est ce qui est contraignant ou non ? Des codes de bonne conduite n'obligent à rien, ce ne sont pas des conventions. Le Global Compact est resté au stade de l'idée de code de bonne conduite alors qu'il faudrait aller plus loin.

Quel type d'agriculture est capable de nourrir le monde ? L'agriculture industrielle tue la terre, empoisonne... Comment cela se fait-il que cette réalité ne soit pas prise en compte au niveau de l'ONU ?

Yves Berthelot : Je suis personnellement convaincu que l'agriculture paysanne peut nourrir tout le monde. Mais des problèmes existent à l'ONU pour faire passer cette idée. Au Secrétariat de la FAO, un grand nombre de personnes

pensent cela, mais le Comité est noyauté par l'agro-industrie depuis sa création. En conséquence, le Comité n'a pas eu le courage de mettre ces questions ou des rapports sur la table, même s'il en a le droit. Par ailleurs, les gouvernements refusent de discuter de questions commerciales dans le cadre de l'ONU, ils considèrent que le lieu de ces discussions est l'OMC.

Deuxième partie : vérification de l'hypothèse

Cécile Molinier

- dans les pays : travailler à renforcer les mouvements associatifs ; les aider à vérifier la façon dont les gouvernements de leurs pays s'acquittent ou ne s'acquittent pas de leurs obligations,
- à l'ONU : travailler à obtenir la reconnaissance plénière et non seulement un statut d'observateurs.
- des exemples de mise en réseaux existent.

Yves Berthelot

Que doivent chercher à faire les ONG maintenant ? L'ère du don et du projet se termine.

- concentrer tous les efforts sur le renforcement des sociétés civiles,
- écouter, faciliter les échanges d'expériences, faciliter des dialogues entre gouvernements et sociétés civiles (et s'il le faut avec des intermédiaires étrangers),
- au Nord et au Sud : lutter contre les gouvernements de plus en plus nombreux à vouloir limiter la place des sociétés civiles locales pourtant essentielles. Le combat se fait dans chaque pays.

Pierrette Biroux

Ce qu'il faut faire ici à Genève :

- renforcer les organisations [autochtones] [ou du Sud] dans leurs capacités propres,

- les renforcer à long terme; les aider à construire les institutions nécessaires au dialogue avec les Etats, les entreprises,
- le rôle des ONG à Genève: accueillir les ONG du Sud pour qu'elles soient présentes en personne Genève et non pas représentées par celles du Nord parlant pour elles,
- travailler aux deux niveaux simultanément: aux niveaux national [et si possible régional] d'une part et au niveau international d'autre part et avoir cette caisse de résonance qu'est l'ONU.

Deuxième débat: « La Suisse, Genève, leurs secrets et la coopération »

Le rôle de la suisse et de Genève dans la Coopération Internationale

Mercredi 28 mars 2012

Présentation des orateurs

Olivier Berthoud, Secrétaire Général de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

Peter Niggli, Président d'Alliance Sud (ONG)

Bernard Bertossa, ancien procureur général de Genève et juge au Tribunal pénal fédéral

Modératrice :

Catherine Schumperli, auteure de l'ouvrage «La politique suisse de solidarité internationale »

Première partie

Introduction de Catherine Schumperli: La Suisse est un petit pays, qui accueille des sièges de grandes multinationales, de grandes banques. Elle est lieu d'évasion fiscale, lieu où se négocient des prix de matières premières, lieu où s'organise des spéculations, lieu où se nouent des deals entre

corrupteurs d'ici et corrompus d'un certain nombre de pays du Sud. En Suisse et sur la place de Genève, les ONG ont aussi une responsabilité qui consiste à influencer la politique étrangère de la Suisse dans l'intérêt des pays en développement. Ces thèmes devraient être sérieusement abordés dans les ONG, même si ce n'est pas à chacune de tout faire.

Peter Niggli: Il existe trois types de coopération de l'Etat:

1. La coopération réelle: elle s'oriente aux besoins des partenaires locaux.
2. La coopération géo-stratégique: elle est dans l'intérêt du pays donateur, par exemple l'aide accordée par les USA à l'Egypte. La majeure partie ne va pas au «développement» du pays, mais à l'armée, cependant le montant apparaît dans les comptes de l'aide au développement.
3. Le soutien aux entreprises d'exportation du pays donateur. Par ex: réhabiliter la centrale électrique à Maputo, mais uniquement si c'est ABB qui s'en charge. Il s'agit d'«aide liée». Cette aide a surtout eu lieu jusqu'au milieu des années 90; à ce jour elle a presque disparu. Aujourd'hui, on a surtout le premier type d'aide, car il n'y a pas beaucoup de pression économique ou politique sur les agences de développement en Suisse [contrairement à la France, aux USA qui pratiquent plutôt les types d'aide 2 et 3].

Il faut situer la coopération suisse dans l'ensemble des relations avec des pays en développement:

- les relations politiques [intérêt de la Suisse à avoir de multiples alliances notamment avec d'autres petits pays, en tant que pays qui n'est pas dans une alliance],
- les relations économiques avec les pays en développement peuvent être en contradiction avec la coopération au développement.

Le budget 2010 de la coopération au développement (DDC et SECO) est de 1,6 milliard de francs, alors que les fortunes des entreprises suisses venant des pays en développement pour lesquels des impôts n'ont pas été payés s'élèveraient à environ 5 milliards. L'excédent des exportations suisses vers les



Débat du 28 mars 2012,
« La Suisse, Genève, leurs
secrets et la coopération »
de gauche à droite: Olivier
BERTHOUD, Peter NIGGLI,
Catherine SCHUMPERLI
Bernard BERTOSSA.

pays en développement en regard des importations s'élève à 20 milliards de francs.

Olivier Berthoud: Il existe deux Genève de la coopération: l'une est locale, l'autre est celle des organisations internationales. Genève est le canton qui contribue le plus à la solidarité internationale à l'échelle suisse. 350 associations reçoivent des subventions. Plusieurs communes ont atteint le montant de 0,7% du budget de fonctionnement consacré à l'aide au développement [18]. La Ville s'est engagée à atteindre cet objectif dans 3 ans. La sensibilité des élus à ce propos croît régulièrement, mais en parallèle, les enjeux sont difficiles à comprendre. Résultat: il y a une focalisation sur des projets concrets au détriment de projets plus complexes de soutien institutionnel.

Quand on aborde la question de la cohérence entre la coopération au développement et les autres politiques publiques (les questions de promotion économique, quels types d'entreprises devraient être favorisés) cela se complique. Cette question de prise en compte de la cohérence n'a pas été acceptée dans la nouvelle Constitution genevoise.

La Genève des organisations internationales, ce sont: 36 organisations intergouvernementales (22 000 emplois), 250 ONG internationales (14 000 emplois), 165 missions diplomatiques (3 600 diplomates) qui dépensent 5 milliards par an. 2 700 conférences et réunions par an accueillant 173 000 personnes dont 3 000 «VIP». Chaque secteur travaille de manière compartimentée: à Genève, les thèmes techniques; à New York, les thèmes politiques. Depuis quelques années, ces organisations sont au bord de l'étranglement financier, ce qui permet aux Etats qui ont les moyens financiers d'influencer leur politique. Il y a aussi à Genève les grandes fondations internationales, par exemple celle de Bill Gates.

Les associations membres de la FGC travaillent le plus près possible avec les populations défavorisées. Elles échappent

ainsi aux pièges de la corruption qui peuvent avoir lieu dans les relations d'Etat à Etat, surtout lorsque de gros montants sont en jeu.

Ceci dit, nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus penser que c'est par l'accumulation de petits projets que nous allons régler les problèmes de l'inégalité dans le monde. S'il y a encore des gens qui le pensent, ils sont moins nombreux avec le développement de la complexité et l'accumulation d'expériences. Ce n'est pas en multipliant par 10 ou même par 50 les moyens destinés à ces petits projets qu'on va régler les problèmes fondamentaux des ressources limitées de la planète, de pauvreté extrême, etc... Même les objectifs du millénaire et le 0,7% ne vont pas résoudre les problèmes de fond. Là se trouve le défi: passer de l'approche du petit projet (proche, explicable facilement, avec des personnes précises, des expériences vécues, permettant de comprendre quelle est la problématique qu'on veut affronter, avec de petits moyens, appuyant des solutions concrètes avec des gens concrets) au cadre plus global.

Mais le cadre plus global ne change pas avec ces petites actions, et sans un changement du cadre global il est illusoire de penser que ces minuscules pas – source d'espoir pour des milliers de gens – seraient suffisants pour prétendre à un rééquilibrage du système. Le grand défi est de pouvoir expliquer la complexité des systèmes, des phénomènes. C'est aussi entrer sur un terrain plus délicat, car politique, c'est le thème de la cohérence des politiques où l'on a en effet quelque fois l'impression d'être le «service après-vente» des grands pouvoirs politiques et de l'économie suisse. En effet, les phénomènes de la corruption, de l'évasion fiscale, s'ils étaient réglés de façon équitable, auraient un autre impact que les milliers de petits projets qui sont entrepris.

Bernard Bertossa: La corruption est l'une des principales causes des injustices et de la pauvreté. La responsabilité

des corrupteurs d'ici et des corrompus des pays du Sud est partagée. La corruption détourne des fonds du but et permet à des kleptocrates de s'accaparer ces fonds. La Suisse est surtout impliquée par ses banques. Avant 2000, la corruption d'agents publics n'était pas punissable. Aujourd'hui, le code pénal l'interdit explicitement, mais on continue à accueillir cet argent. La Suisse n'est pas seule à le faire. En Suisse on peut maintenant confisquer les produits de la corruption, mais la question de «à qui les restituer» n'est pas résolue de manière générale. On agit donc au cas par cas: Angola, Kazakhstan...

Il existe une lacune dans le droit suisse: les ONG n'ont pas le droit de recours quand les autorités pénales décident de ne pas agir. Le recours est limité aux lésés directs.

La question de l'évasion fiscale: les accords pour lutter contre l'évasion fiscale concernent les pays «riches» (France, Allemagne, USA...) mais pas l'Afrique ou l'Asie. L'exportation de bénéfices dans les pays fiscalement avantageux n'est pas dans l'intérêt du pays d'extraction. De grandes multinationales sont installées en Suisse, car elles y trouvent un grand confort fiscal et l'absence de responsabilité des entreprises-mères dans les dégâts qu'elles créent à l'étranger (filiales) notamment le respect du droit du travail, du droit à l'environnement. Concernant le commerce des matières premières, la Suisse est l'un des pays les plus impliqués dans le commerce et la fixation des prix. Le trading des matières premières n'est pas transparent, il est largement influencé par la spéculation (sociétés cotées en bourse).

Ces thèmes devraient être sérieusement abordés: 1) le rôle de la place financière 2) le rôle des multinationales 3) le rôle des entreprises de négoce.

Questions du public

Dans un projet concret, le partenaire du Sud souhaiterait mettre en place un système de transformation du beurre de karité sur place alors qu'actuellement la production est envoyée en Europe pour transformation; la crainte est qu'en suite le projet soit repris par les multinationales.

Olivier Berthoud: Le rôle de l'ONG du Nord est celui d'accompagnateur. Après, le projet doit vivre; s'il fait le jeu des multinationales, c'est peut être qu'il y a eu un problème à la base du projet. Peu de projets s'attèlent à créer des projets économiques qui assurent une subsistance pérenne.

Par ailleurs il faut accepter que les projets vous échappent ou partent dans une autre direction, on vit cela assez souvent. Une préoccupation de tout contrôler existe souvent, alors que la réalité est un processus que l'on ne peut pas planifier complètement.

Un problème crucial est celui de la mobilisation des ressources locales. S'il est nécessaire de soutenir des initiatives locales pour un changement, des réformes au niveau fiscal ne devraient-elles pas avoir lieu dans le pays pour diminuer l'évasion fiscale? Ne pensez-vous pas que des ONG suisses qui travaillent avec des partenaires au Sud devraient travailler sur ce point?

Peter Niggli: La Campagne «Droit sans frontières» est un exemple, il s'agit d'une alliance de 60 organisations. La Suisse est le siège de nombreuses entreprises multinationales. Elle pratique une politique d'attraction des sièges depuis 10 ans environ. Notre pays offre une grande liberté à ces multinationales, il mène une politique de non-intervention dans la liberté des entreprises. Il n'existe pas d'obligation pour les sociétés-mères de respecter les standards écologiques, ni le droit du travail dans les pays du Sud, par exemple, une multinationale active au Congo dans l'extraction de minerai. Les personnes lésées devraient recourir à la justice congolaise, mais celle-ci ne fonctionne pas. Il serait nécessaire que ces personnes puissent déposer des plaintes en Suisse. Les partis de gauche sont pour, mais c'est la droite qui est majoritaire actuellement...

(qui prendrait en compte toute la Suisse et pas seulement la place de Genève).

Deuxième partie: vérification de l'hypothèse

Les deux types d'action sont nécessaires:

- les petits projets de coopération au développement, qui sont peut-être plus gratifiants, car on voit des effets rapidement,
- et des campagnes pour modifier le cadre: lutter contre l'évasion fiscale, la corruption...

Débat du 19 avril 2012,
« Révolution, libération,
coopération ? »,
de gauche à droite :
Lily Razafimbelo, Darwis
Khudori, Bernard Comoli,
Cruz-Melchor Eya Nchama.



Influencer la politique étrangère de la Suisse dans l'intérêt des pays en développement (ex: influencer la position de la Suisse dans l'OMC et faire du lobbying sur la question de l'évasion fiscale; influencer la Suisse quant à la politique dans le domaine climatique.

Il y a eu une grande pétition pour obtenir que 0,7% du PNB soit alloué à la coopération au développement. Ce chiffre n'est toujours pas atteint. Maintenant il y a une décision parlementaire concernant les 0,5% du PNB.

Il est utile d'influencer le gouvernement, mais aussi de faire un travail sur le terrain. Il faut aussi influencer nos représentants aux Chambres pour ne pas laisser l'Etat (DDC) décider tout seul pour la politique du développement.

Quatre pistes de travail ont émergé après les interventions et le débat concernant le travail des ONG en Suisse :

- travailler dans des « coalitions formelles » comme le fait Alliance Sud,
- créer des « alliances opportunes » pour des Campagnes communes comme c'est le cas pour la campagne « Droit sans frontières »,
- travailler en réseaux pour compléter nos compétences,
- proposition de créer un « Observatoire de la cohérence des politiques publiques » [qui prendrait en compte toute la Suisse et pas seulement la place de Genève].

Troisième débat : « Révolution, libération, coopération ? »

Actualité de Bandung

Jeudi 19 avril 2012

Présentation des orateurs

Darwis Khudori, universitaire et militant des mouvements associatifs, initiateur et animateur du Réseau Esprit de Bandung

Lily Razafimbelo, chef de département au Centre d'Information et de Documentation du Ministère de la Recherche Scientifique à Madagascar, Membre fondateur du Comité National d'Observation des Elections (CNOE)

Cruz-Melchor Eya Nchama, président du CETIM

Modérateur :

Bernard Comoli, membre du MCI et ancien président de la FGC

Première partie

Introduction au contexte historique de la Conférence de Bandung par Cruz-Melchor Eya Nchama : l'ONU est créée en 1945 au sortir de la 2^e guerre mondiale, mais bientôt la guerre froide s'installe et devient « très froide » dès 1947. Les vainqueurs de la guerre : Washington et Moscou, deviennent des ennemis et forment chacun un bloc. Pendant ce temps, une vague de décolonisations – essentiellement en Afrique et en Asie – s'est imposée jusque dans les années 60. Bientôt les nouveaux Etats découvrent qu'ils sont libres mais inégaux. Coincés entre les deux blocs, ils n'ont pas d'espace propre, alors-même qu'ils se définissent ni de l'un, ni de l'autre. La

Conférence de Bandung en 1955, réunit les chefs d'Etat de 25 pays à l'initiative de 5 d'entre eux (Birmanie, Ceylan, Inde, Indonésie et Pakistan). Il s'agit d'une conférence afro-asiatique avec pour objectif de constituer un groupe pour défendre les intérêts communs.

Darwis Khudori: Entre 1955 et aujourd'hui, si l'on regarde ce qui a eu lieu dans le monde dans le rapport Asie-Afrique, on constate que l'Afrique et l'Asie sont les continents qui ont gardé leurs cultures originelles. Les autres régions ont été occupées et sont devenues des extensions de la culture européenne, ce qui est fondamental pour la suite.

Il existe plusieurs étapes dans ce rapport Asie-Afrique :

1. Un rapprochement afro-asiatique dans le mouvement anticolonial (1955-1980)
2. Une période d'éloignement. Je vois la fin «symbolique» de l'aire de Bandung en 1970, avec la mort de Sukarno et Nasser, les deux leaders du mouvement. On assiste alors en Indonésie et en Egypte à une dépoliarisation de la société, une montée en puissance des technocrates, à une ouverture vers l'Occident et vers le monde capitaliste. Ce changement de régime et d'orientation politique s'est amorcé entre 1965 et 1970. Avec cette entrée dans le capitalisme, l'Asie et l'Afrique s'éloignent l'une de l'autre. L'Asie s'oriente vers les USA et l'Europe. Les régimes sont des dictatures, mais décollent économiquement. Leur slogan est que pour progresser économiquement, il faut une stabilité.
3. Un nouveau rapprochement se produit depuis 2005 environ avec un rassemblement des chefs d'Etats en Indonésie. Actuellement, l'Asie est le premier partenaire commercial de l'Afrique, mais la place de l'Afrique dans le commerce mondial reste marginale. Un réseau des universités et des sociétés civiles est en formation pour éviter que l'hégémonie ne se répète: Organisation du rassemblement de Bandung du peuple pour développer l'avenir.

57 ans après la Conférence de Bandung (jour pour jour), en quoi consiste aujourd'hui l'esprit de Bandung et l'actualité de Bandung ?

La Conférence de Bandung en 1955 avait été une Conférence de chefs d'Etats avec 3 appels :

- à la coexistence pacifique entre nations,
- à la libération de l'hégémonie de l'impérialisme,
- à la solidarité envers les colonisés, les peuples opprimés, les pauvres.

50 ans après, en 2005 la solidarité envers les peuples opprimés et les pauvres, reste d'actualité. C'est un Bandung des peuples qui s'est réuni et qui continue son travail de solidarité, grâce à un réseau d'universitaires et de groupes de la société civile. Dans ce sens l'esprit de Bandung est encore pertinent aujourd'hui.

Lily Razafimbelo: Cite le livre de Jean Attali « Demain qui gouvernera le monde? »: Le monde sera de plus en plus sous la «gouvernance» du marché. On parle ici de pouvoir et de domination. En parallèle, le courage et la détermination de la base à Madagascar qui lutte contre l'extraction minière par les entreprises chinoises montre deux mondes opposés qui cohabitent.

Le MCI commémore ses 50 ans, beaucoup de pays africains ont aussi commémoré leurs 50 ans d'indépendance. Qu'avons-nous fait depuis Bandung? Les événements avaient suscité tant d'espoir, pourquoi en sommes-nous toujours-là? Qu'avons-nous fait de ces années de lutte, de partenariat? De quels changements peut-on et doit-on être acteurs? J'ai passé ma vie à combattre le système mis en place par les puissances coloniales mais aussi par les élites africaines. Aujourd'hui, la responsabilité est double alors que le monde n'est pas celui que l'on espérait à Bandung. Le combat pour le développement s'est avéré long et difficile, quelquefois décourageant.

Questions du public

Que dire à propos des investissements de l'Asie en Afrique ?

Darwis Khudori: La Chine dépasse les USA et l'Europe dans le commerce avec l'Afrique dans le secteur minier et celui des infrastructures. Est-ce que la Chine fait du néo-colonialisme? Les modalités du colonialisme sont :

- le contrôle du territoire,
- l'exploitation de la terre et du peuple pour expatrier les

- richesses vers les métropoles,
- l'imposition d'un modèle politique et culturel,
- la discrimination raciale,
- et dans certains cas le peuplement.

Lily Razafimbelo : A partir des théories et d'explications philosophiques, on ne peut pas accuser la Chine de tous les points énumérés, mais il faut faire très attention : il ne faut pas applaudir à tout prix aux investissements de la Chine. Il faut être vigilant et tirer les leçons de l'histoire. Par exemple l'extraction minière à Madagascar ressemble à un pillage par la Chine. Il faut mettre en place une collaboration gagnant-gagnant, mais ceci est très difficile quand le gouvernement est corrompu face à la Chine. Il faut demander plus de transparence sur les revenus. C'est aussi à ce niveau-là que les ONG du Nord devraient soutenir le Sud.

Deuxième partie : vérification de l'hypothèse

Lily Razafimbelo : Il est extrêmement important que les personnes ne deviennent pas seulement acteurs au niveau économique, mais le soient aussi dans les prises de décisions et les formulations de leur avenir. Dans les partenariats il faut privilégier cette approche : davantage de dimension politique dans les projets soutenus. Réfléchir au comment faire pour que chacun, dans sa commune, sa région, se sente responsable. La population doit avoir la capacité de demander aux municipalités de rendre des comptes. Il y a eu du progrès : en Afrique il y a 20 ans, demander des comptes aux élites était impensable. Former pour (notamment au niveau des femmes) oser parler, condition pour demander des changements politiques. Non seulement donner aux gens la capacité de survivre, mais leur donner réellement le pouvoir sur leur vie. Sans cela les petits projets des petites ONG ne serviront à rien.

Cruz-Melchor Eya Nchama : Conseiller municipal d'une commune de Genève où 0,8 % du budget est consacré à la coopération internationale : il faut avancer sur la sensibilisation, l'information, la formation.

Les ONG doivent travailler pour :

- soutenir des initiatives de terrain, mais informer et former au Nord, informer au-delà de ce que disent les médias qui restent incomplets,
- former, former, et encore former [au Nord comme au Sud] pour que la société civile puisse prendre la parole, il faut que le public puisse apprendre à prendre la parole,
- organiser le plaidoyer auprès des organisations internationales.

Déclaration finale

En octobre 2012, le MCI fait venir à Genève 18 de ses partenaires du Sud pour débattre avec eux du mode de coopération à développer à l'avenir pour en améliorer l'efficacité. Outre cette question centrale, les thèmes abordés au cours des ateliers concernent : l'économie solidaire, les peuples autochtones et la formation. C'est le résultat de cette réflexion qui fait l'objet de la déclaration ci-après.

Des membres du MCI et des partenaires durant leur séjour en Suisse en octobre.



Une nouvelle coopération pour un autre développement

Nous, les participants à la rencontre organisée à Genève les 15, 16, 17, 18 et 19 octobre par le Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI qui célèbre son 50^{ème} anniversaire avons décidé de rendre public le résultat de nos travaux. Il s'agit pour nous de contribuer à l'amélioration de la coopération internationale pratiquée par les organisations de la société civile. Nous voulons une coopération soutenant un développement centré sur l'humain, promouvant et protégeant la vie.

Nos constats

La domination privée

Au cours de ce dernier demi-siècle, à la domination exercée précédemment par plusieurs États européens, s'est ajoutée la domination privée de grands groupes économiques multinationaux. Même lorsque des acteurs ont surgi sur les scènes politiques nationales en opposition à cette réalité, une fois au pouvoir ils ont succombé à la logique du capital. Ces groupes économiques multinationaux utilisent à leur profit des pratiques fiscales, souvent douteuses, pour échapper à l'impôt dans les pays où ils exercent leurs activités. Ces pratiques réduisent les ressources nécessaires pour assurer une vie digne aux habitants de nombreux pays. Le secret bancaire et autres mécanismes fiscaux, comme les possibilités offertes d'évasion fiscale, pratiquées en Suisse et dans d'autres parties du monde, ont pour conséquence de réduire les ressources nécessaires à de nombreux pays pour améliorer le niveau de vie de leurs populations. Ces pratiques facilitent le développement de la corruption qui porte elle aussi atteinte au développement de nombreux pays.

Les marchés internationaux, notamment ceux des matières premières et produits de base, échappent au contrôle des pouvoirs publics nationaux. Trop souvent les pays producteurs ne reçoivent pas la juste rémunération de leur produits. Nombreux sont de par le monde les paysans et les travailleurs vivant dans la misère.

À de nombreuses reprises, pour résoudre les problèmes

d'endettement, le Fonds Monétaire International et des banques privées ont imposé des politiques d'ajustement structurel ou des privatisations, entraînant des crises économiques rendant les pays dépendants et aux conséquences dramatiques pour la population.

Ces pratiques affaiblissent la démocratie dans de nombreux États. Elles réduisent les capacités de la population à être le sujet de son propre destin. Dans certains cas, les États vont jusqu'à criminaliser la protestation sociale.

Le modèle dominant de développement

Le modèle dominant de développement économique entraîne une détérioration de la qualité de vie sur la planète. Les changements climatiques en sont l'un des signes inquiétants. Le développement dit « durable » cache souvent un développement insoutenable dans le temps.

Ce modèle de développement :

- met en cause l'existence même de nombreux peuples autochtones, particulièrement quand leurs territoires recèlent des matières premières ou des sources d'énergie présentant un intérêt économique. Pour ce modèle dominant, les peuples autochtones et les populations traditionnelles représentent la dernière barrière à abattre.
- tend à accentuer le manque de reconnaissance de la femme comme sujet politique, social, culturel, économique.

La société civile

Au Sud comme au Nord, au fil des années, on a pu constater l'émergence d'organisations et d'initiatives de la société civile susceptibles de répondre aux besoins vitaux de la population et de défendre ses intérêts et, par là, de concourir au bien commun. Ces organisations de la société civile constituent une pièce maîtresse de la démocratie. Elles sont, dans leur propre pays, les premières porteuses de la promotion et de la défense des droits économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux de la population et des droits collectifs des peuples autochtones.

La coopération au développement des ONG du Nord

Dans le Sud, elle a permis à de nombreuses personnes, groupes et ONG, de mettre en œuvre des projets, d'entreprendre des actions améliorant les conditions de vie de

nombreuses populations. Mais quand cette coopération est fragmentée, quand il y a une multiplication incohérente de projets, la présence de nombreuses ONG étrangères n'entraîne pas nécessairement un changement social pérenne susceptible de rendre inutile le financement de projets par la coopération internationale.

Ce que nous voulons

La reconnaissance des ONG du Sud

La pleine reconnaissance de l'existence des organisations de la société civile du Sud et de leur rôle essentiel pour apporter le changement social susceptible de répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels de chaque peuple.

Elle entraînerait le développement d'un partenariat égalitaire entre ONG du Sud et ONG du Nord. Elle aurait des conséquences jusque dans la présentation des projets par exemple.

Le changement social pour le bien commun entre difficilement dans un chronogramme, car il est souvent le résultat d'un long travail soumis à de nombreux aléas. Les associations dont le programme d'action, vise ce changement social doivent avoir les moyens en personnel et en matériel nécessaires pour assurer la continuité de leur action. Elles doivent être soutenues dans la durée.

Les peuples autochtones

Dans leur grande majorité, les peuples autochtones ont une relation pleine de respect, d'harmonie et d'équilibre avec la terre-mère. Le renforcement des identités ethniques et culturelles est très important. Les territoires indigènes sont de véritables sanctuaires de vie dans leur diversité spirituelle et biologique. Mais les peuples autochtones sont touchés de plein fouet par le modèle dominant de développement. Ce modèle porte atteinte à leurs territoires ancestraux : les montagnes, les glaciers, les forêts, les fleuves et rivières. Pourtant l'existence de ces peuples constitue un signal fort pour l'humanité toute entière.

On leur reproche d'empêcher le développement, on criminalise leur protestation, on militarise leur territoire, on réduit leurs droits. Ils continuent toutefois à lutter pour leur vie et la défense de ces droits. Ces derniers, bien que reconnus par des lois et des instruments juridiques nationaux ou

internationaux, sont insuffisamment appliqués. Le soutien à leurs revendications est d'une importance capitale.

L'économie solidaire

L'économie solidaire est un projet politique différent du modèle dominant de développement économique. Quand elle promeut un développement soutenable, respectueux de l'environnement, elle place l'être humain au centre de l'économie, pas seulement en ce qui concerne les biens et services utiles et de qualité qu'elle offre, mais aussi par la manière de produire, de consommer, de commercialiser et de pratiquer la finance, notamment en autogestion. Dans cette dynamique, la mesure du développement ne peut se faire seulement au travers d'indicateurs économiques, mais doit prendre en compte d'autres dimensions d'ordre socio-politique, éthique et culturel.

La formation

Les mécanismes qui engendrent la précarité et l'exclusion sont complexes. Vouloir la pleine participation de la société civile pour un développement centré sur l'humain suppose une formation continue, de qualité et adaptée à chaque population. Le but et la base de tout processus de formation doivent être le développement de l'estime de soi des participants à partir du respect et de la valorisation de leurs expériences, connaissances, langues et cultures. Ce modèle de formation est celui qui doit être reconnu et soutenu par les pouvoirs publics et la coopération internationale.

La coopération des ONG du Nord

Les ONG du Nord, si elles veulent être pleinement solidaires des ONG du Sud, doivent :

- combattre, dans leurs propres pays, les mécanismes permettant que les ressources financières qui permettraient de subvenir aux besoins de la population du Sud trouvent un refuge complaisant sur des comptes bancaires ne profitant qu'aux fraudeurs ;
- surveiller et, le cas échéant, dénoncer les pratiques des entreprises portant atteinte au « Bien Vivre » des peuples.

Appel aux ONG et collectivités publiques du Nord

Nous appelons les ONG du Nord et les collectivités publiques à soutenir les projets et programmes des ONG du Sud qui :

- se mettent en réseau avec d'autres acteurs pour proposer, promouvoir et accompagner des politiques publiques;
- favorisent la mise en œuvre de droits reconnus, susceptibles de bénéficier à une population beaucoup plus large que celle des bénéficiaires initiaux.

C'est ce type d'actions de changement social que la coopération doit appuyer en priorité. Une fois abouties, ces dynamiques rendront alors les financements sans objet, pour mettre l'accent sur d'autres formes de solidarité.

Cette pratique de la coopération doit se faire dans la longue durée.

Les associations du Sud qui ont de tels objectifs doivent être soutenues non seulement pour des aspects concrets de leurs programmes, mais aussi pour leur vie démocratique, leurs besoins en personnel et en matériel.

C'est le changement de pratique que nous souhaitons.

Guarda Erica et Hermenegildo Liempe, CAI, Argentine | Mariano De Nardis et Zulema Nélide Aguirre, RED, Argentine | Jorge Tacuri Aragon et Emerson Sandi, Solsticio Peru/Feconat, Pérou | Antonio Sánchez et Cáisamo Guzmán, CLEBA/OIA, Colombie | Maria Angelina de Oliveira et Adriana Bezerra Cardoso, CEDAC, Brésil | Silvio Cavuscens et Sônia Guajajara, Secoya/COIAB, Brésil | Ketelie Estimable et Anice Ladouceur, PAIS, Haïti | Simao Luis de Costa et Joao Do Carmo Pinto, CDC, Timor Leste | Rita María del Luján Toledo Tejera et María Teresa Mira Torres, CMU, Uruguay | Christiane Escher, MCI, Suisse

Conclusion du cahier

Rappel de l'hypothèse de départ du 50^{ème} anniversaire du MCI

L'expérience du MCI semble montrer que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au Sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que celle des bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

Si cette hypothèse se vérifie, cela signifie que les partenaires doivent être soutenus par des aides dont le terme n'est pas systématiquement limité dans le temps. Ces partenaires doivent pouvoir également disposer des moyens leur permettant de vivre leur vie démocratique interne et de pouvoir disposer des infrastructures indispensables à leur travail. Découlant du constat, la coopération des ONG du Nord ne devrait-elle pas être plus systémique et davantage intervenir en direction des politiques publiques des Etats du Nord et des organisations internationales ?

Les quatre grandes étapes de la célébration du 50^{ème} du MCI :

- la reconstitution de son histoire de vie,
- la consultation des partenaires,
- les trois débats publics,
- la semaine de travail avec les partenaires,

ont largement confirmé cette hypothèse et les quatre cahiers de cette publication en apportent la preuve.

Et l'hypothèse confirmée représente pour l'équipe du MCI la manière la plus optimale d'utiliser les fonds publics confiés. Il s'agit désormais de la traduire et de la mettre en pratique dans les faits pour la période qui s'ouvre et ce faisant, de l'enrichir.

Premier bonheur que le MCI peut récolter comme un fruit mûr : une équipe quelque peu rajeunie a pris le relais, elle est à l'œuvre pour actualiser le fonctionnement interne pour être adapté aux exigences du temps présent.

Elle hérite et dispose du patrimoine tel qu'il apparaît constitué à l'issue de ce 50^{ème}.

Elle connaît les forces et faiblesses actuelles du MCI, présentées sans enjolivures.

Elle identifie les partenaires réunis qui ont apporté une contribution résumée dans la déclaration finale.

Elle apprend à connaître le réseau des amis et sympathisants, comme le réseau des organisations similaires et/ou complémentaires ; elle est apte à les élargir.

Elle est immergée dans le temps présent, ouverte pour en assumer les défis nouveaux.

En 50 ans, le monde a beaucoup changé ; comme il y a 50 ans, il recèle beaucoup de raisons d'espérer et autant de grandes inquiétudes...

La question a été posée : la coopération n'aurait-elle pas pu ou dû devenir inutile ?

Il est certain que dans la forme, une époque est révolue.

La nouvelle équipe trouvera, avec et parmi d'autres, les pistes et les formes nouvelles.

Sur un tout autre terrain, les découvertes scientifiques faites entre temps⁶³ affirment que coopérer, s'entraider, faire place à la justice, construire la confiance et l'acceptation mutuelles, font partie des motivations biologiques fondamentales ancrées dans le genre humain. Et encore que lorsque ces motivations sont activées, elles entraînent le bien-être de ceux qui les pratiquent ! A contrario, des êtres longtemps isolés ou socialement exclus sont en danger d'anéantissement.

Cette fabuleuse affirmation ne serait-elle pas à elle toute seule, une raison suffisante, sinon LA raison, pour coopérer à tout prix : promouvoir la paix, la justice, le respect, une vie équitable pour tous ? Et récolter le bonheur partagé en plus ! Au début il y avait l'intuition et les convictions de Jean Brulhart et de Christiane Escher.

50 ans après, Christiane remercie l'équipe du MCI pour ce que nous avons vécu ensemble.

Lettre de Christiane aux membres de l'équipe du MCI à l'issue du 50^{ème}

Et voilà, les grands événements du 50^{ème} anniversaire du MCI sont terminés. Ils resteront gravés dans nos mémoires, dans nos cœurs; nous avons essayé avec nos partenaires d'essayer des chemins pour l'avenir, réaffirmer ce à quoi nous croyons. A nous maintenant de les parcourir concrètement dans les années à venir.

Nous avons vécu de grands moments de joies, de partages, d'émotions, malgré parfois des situations de tensions, de grande fatigue. L'équipe du MCI s'est consolidée. Nos partenaires ont joué le jeu, les liens avec eux se sont renforcés.

Merci à toutes et tous pour votre engagement, que cela soit pour les diverses expositions dans les couloirs de la Maison des Associations, votre présence à l'exposition Haïti à la Chapelle des Arts où le gardiennage a bien fonctionné, aux divers événements qui y ont eu lieu; merci à Henri. Merci à la chorale, spécialement à Cristina. Merci aux membres du MCI qui ont travaillé en journée et participé aux soirées plénières, aux repas. Un grand merci au groupe de réflexion se concentrant depuis plus de deux ans sur la problématique et la préparation du 50^{ème}. Merci aux personnes qui ont élaboré les synthèses des ateliers avec une énergie stupéfiante et qui, avec les partenaires, ont rédigé la déclaration finale. Merci aux personnes qui se sont investies dans la fête, j'ai découvert des talents d'artistes parmi nos membres. Merci à vos enfants qui ont donné un coup de main, vous vous en êtes bien tirés malgré les surprises inattendues: inondation, ascenseur en panne. Merci à vos familles et amis qui ont accueilli les partenaires, merci aux interprètes, traducteurs et traductrices. Merci aussi à ceux qui ont participé à l'élaboration de la vidéo. Merci à Christian qui travaille dans l'ombre pour le site du MCI.

Et comme l'a mentionné Bernard, nous n'oublions pas tous ceux – anciens du MCI ou anciens partenaires – qui nous ont quittés pour un monde meilleur; ils sont toujours présents dans nos cœurs, dans nos mémoires.

Pour terminer, un merci tout spécial à Aurélien, il a coordonné le tout avec beaucoup de respect, répondant aux sollicitations des uns et des autres, avec beaucoup de gentillesse, faisant face aux nombreux imprévus, parlant toutes les

langues il a facilité la bonne entente entre tous grâce à sa façon positive d'affronter les événements, sachant maîtriser les situations compliquées.

Si j'ai oublié quelqu'un, je lui demande d'être indulgent !

Gracias a la vida

Merci à la vie qui nous a tant donné
Elle nous a donné d'entendre les oreilles grandes ouvertes
Les voix venant du monde entier
Douce, percutantes, inquiétantes, apaisantes
Les voix des peuples clamant leur dignité
Merci à la vie qui nous a tant donné
Elle nous a donné la voix et les lettres
Avec lesquelles nous pensons les mots et nous les disons
Nous Uruguayens, Suisses, Timorais, Peuples autochtones,
Haïtiens, Colombiens, Argentins, Brésiliens, Péruviens
Au chemin de l'âme de ceux que nous rencontrons
Merci à la vie qui nous a tant donné
Elle nous a donné de marcher
Nous avons parcouru 50 années de joies et d'ombrages
Remplies de champs fertiles et de déserts arides
Elle nous a conduits dans des verts pâturages
Situés à la Rue des Savoises
Merci à la vie qui nous a tant donné
Elle nous a donné un cœur débordant
Quand nous voyons le fruit du cerveau humain
Quand nous voyons la distance entre le bien et le mal
Quand nous voyons briller
L'espérance dans nos yeux parfois fatigués
Merci à la vie qui nous a tant donné
Elle nous a donné le rire, elle nous a donné des pleurs
Ainsi nous distinguons le bonheur du désespoir
Ces deux éléments forment notre chant
Et le chant de tous qui est notre propre chant...
Merci à la vie, merci à la vie...

Texte original de Violeta Parra, adapté par Christiane Escher.

Annexes

Annexe 1 – Chronologie des principaux projets soutenus au Sud de 1962 à 2012

Les années 60

1962-1968 **Foyer d'accueil rue de Monthoux** pour Haïtiens et délégués syndicaux venant aux conférences.

1965-1985 **Togo**: Fondation de la COMAT, Communauté Artisanale du Togo qui consiste à regrouper les artisans pour une formation humaine sociale et professionnelle sur le plan technique et théorique. Assurer une production artisanale répondant aux besoins du pays. Lutter contre le chômage et l'exode rural, développer l'esprit de coopération, d'entraide mutuel et de solidarité.

1963-1966 Préparation d'un questionnaire aux ONG existantes à Genève dans les domaines de la coopération, en vue d'une collaboration. Dépouillement des réponses, et convocation pour une rencontre. De cette rencontre, est née *la table ronde*, un échange de philosophie et des actions respectives. Quelques ONG présentent: Suisse Cameroun, Suisse Palestine, EIRENE groupe pour la paix, et d'autres.

1963 **Algérie, Cap Aokas, à 25 kilomètres de Bougie et Sétif**, envois d'infirmières pour la création de poste de santé, avec des médecins Algériens. Recherche de médicaments appropriés à cette région.

1964 **Cambodge, Kampot**, appui à une coopérative de pêcheurs. Organisation d'un système de prêts en vue d'abolir le système abusif des usuriers. Premier balbutiement d'un système de micro crédit. Le président Sihanouk nous soutient par des lettres.

1968-1969 **Suisse**, André Bieler dépose un manifeste demandant qu'un pourcentage soit inscrit dans le budget de la Confédération et qu'une relation plus juste entre la Suisse et les pays du Sud soit établie.

Participation aux rencontres avec André Bieler, en vue de la création d'une section Genevoise pour la Déclaration de Berne.

1969-1970 **Suisse**, participation du MCI à la campagne d'information auprès de la population suisse, récolte de 10 000 signatures. Ces personnes s'engagent financièrement en versant de 1 à 3 % de leur revenu pour l'aide au développement solidaire.

Les années 70

1970 **Porto Rico**, soutien à l'action syndicale qui lutte contre la pollution des raffineries de pétrole et la centrale nucléaire.

1975-1977 **Colombie**, soutien au Conseil Régional des Indigènes du CAUCA- CRIC. Le CRIC est un mouvement d'indiens luttant pour faire respecter leurs droits (loi de 1890 qui reconnaît aux indiens de Colombie le droit à la possession inaliénable des terres de leurs réserves communautaires). Projet de formation agricole des indiens après la récupération de leurs terres.

1975 **Suisse**, participation à la campagne lancée par la Déclaration de Berne: Nestlé tue-t-il les bébés "Baby Killer".

A la suite de campagne publicitaire en faveur de la consommation de lait en poudre en Afrique, Nestlé incitait indirectement les mères africaines à stopper l'allaitement en faveur de son produit.

La conséquence du mélange du lait en poudre avec de l'eau impropre à la consommation provoque des maladies chez les nourrissons; sans compter les coûts supplémentaires pour les budgets inexistantes. La régulation des naissances

- 1978-1987 *Colombie*, l'action de la fondation colombienne Nuestra est un soutien qui s'inscrit dans une perspective de solidarité concrète avec les besoins et les revendications légitimes des indiens de Colombie. Il s'agit d'un projet de recherches, de conseils juridiques et de formations, en faveur des membres du MAICO, Movimiento de Autoridas Indigenas de Colombia.
- 1978 Cofondateur de la Fédération InterAfricaine de Coopération, FIAC, pour la promotion humaine économique et sociale, regroupant un réseau d'ONG dans une dizaine de pays francophone d'Afrique.
- 1983 *Sénégal, M'Bour*, projet d'exploitation et commercialisation de produits de la pêche. L'Union des Pêcheurs et Mareyeurs Solidaire, UMPS, vise à combattre l'enrichissement illicite qui s'effectue sur le dos des pêcheurs et mareyeurs. Développement économique des secteurs ruraux avec la pêche, l'agriculture et l'élevage pour une élévation du niveau de vie. Formation pour une autogestion et un financement afin de continuer l'activité du travail sans dépendre de finances externes.
- 1983 *Thaïlande, Bangkok*, sécurité et formation des émigrés venus de l'intérieur du pays sur Bangkok, partenariat avec ACFOD, Forum Culturel de l'Asie pour le Développement.

Les années 80

- 1982 *Pérou, Ceja de Montaña, Province de la Merced Chanchamayo*, démarrage du projet Florida, promotion de l'agriculture pour une autosubsistance, formation et animation de groupes de femmes et de jeunes, développement du secteur préventif de la santé.
En 1985, la Florida s'est constituée en groupe autonome et a adhéré à la FGC sous le nom de Cooperativa Florida. Les objectifs sont élevés le niveau économique de la zone en donnant priorité aux plus démunis d'entre eux et ainsi indirectement stabiliser la population e milieu rural. Les domaines d'actions sont l'agriculture et l'élevage, la création de jardin potager scolaire.
- 1982 *République Dominicaine, Saint Domingue*, soutien de la formation de cadre de la CACS, la Confederacion Autonoma Sindical Clasista visant à l'amélioration du niveau de formation des militants syndicaux pour renforcer quantitativement et qualitativement le mouvement ouvrier.
- 1983 *Brésil, Rio de Janeiro*, aide à la mise en place d'une coopérative d'électroménager, formation professionnelle pour faire face à une situation de chômage. Permettre l'accès à une carte de chômage après une formation professionnelle.
- 1984 *Chili, Chonchi, île de Chiloé*, la Cooperativa Campesina Chonchi cherche à promouvoir un développement intégral dans les régions, respectueux de l'environnement des populations concernés et valorisant leurs esprits d'initiative, d'indépendance et de solidarité. Amélioration des semences de pommes de terres et de blé.
- 1985 *Uruguay, José Pedro Varela*, à la limite de Montevideo et Canelones, soutien au CUCDE, Centro Uruguayo de Cooperacion para el Desarrollo. Appuyer avec l'équipement nécessaire le travail en court des enfants de 3 à 5 ans en éducation préscolaire et en garderie. Créer un programme d'éducation extra scolaire et former des personnes volontaires locales pour le mettre en pratique. Appuyer l'équipement en lits du service maternel pour enfant de 0 à 2 ans en création. Donner l'appui technique, un moyen d'évaluation collectif, aux groupes de parents et d'habitants pour l'exécution d'activité inclus dans les projets et la supervision.
- 1986 *Pérou, projet Paju* avec le CECONSEC, Centrale des Communautés Native de la Selva Centrale vise à élever le niveau socio économique dans les sociétés natives. Appuyer leurs efforts pour

sauvegarder leur indépendance, Agir de manière à ce que la population soit le moteur de son propre développement. Favoriser des techniques d'agriculture adaptées à l'écosystème de la forêt. Donner aux femmes les bases de nutrition et d'hygiène nécessaire au bien être de la famille. Favoriser la scolarisation des enfants, accès aux soins de la santé primaire.

- 1987 **Brésil, Sud, Sud Est, Nord et Nord Est**, cours de formation pour responsables d'associations de quartiers et de favelas avec le CEDAC, Centre d'Action Communautaire. Les participants reçoivent une formation dans les domaines de la propriété d'utilisation du sol urbain, de la consommation et de la distribution des services en eau, électricité, égouts; mais aussi en ce qui concerne l'autonomie des organisations populaires, le rôle des dirigeants des associations et la fonction politique des associations. Une deuxième phase de ce projet a été réalisée en 1989.
- 1988 **Pérou, San Blas, province de Huancayo, Andes Péruvienne**, le projet Vilca avec CICTAC, Centro de Investigacion Social y Technica Agroproduccion vise a développement de l'agriculture d'auto-subsistance, animation pour des groupes de femmes dans la prévention de la santé.
- 1988 **Pérou, San Martin de Porres, Lima**, appui à l'organisation de pharmacie populaire avec ACISEP, Alternativa Centro de Investigacion Social y Educacion Popular. Fond de roulement pour 25 pharmacies communautaires.
- 1988 **Brésil, Rio Grande do Sul**, construction de four communautaire dans plusieurs "assentamentos" du MST, Mouvement des travailleurs ruraux Sans Terre, en partenariat avec la commission de Justice et Paix du Rio Grande do Sul. Mise à disposition d'un local de réunion avec la possibilité de cuire du pain.
- 1988 **Brésil, Rio Grande do Sul**, cours de formation professionnel agricole dans un "assentamentos" du MST, Mouvement des travailleurs ruraux Sans Terre, en partenariat avec la commission de Justice et Paix du Rio Grande do Sul. Cours sur la production agricole, l'élevage et la commercialisation de la production. Les cours touchent également l'organisation de la communauté en ce qui concerne les problèmes de santé et d'éducation.
- 1988 **Pérou, Madre de Dios**, Ametra 2001, amélioration des conditions de vie des communautés natives de l'Amazonie Péruvienne, notamment dans le domaine de la santé tout en conservant aussi bien leurs héritages et leur milieu naturel. Assurer la recherche et l'étude de la médecine traditionnelle des peuples indigènes. Edifier un centre ethnobiologique permettant la propagation des études et des connaissances acquises.
- 1989 **Brésil, Rio de Janeiro**, formation de responsables et de groupes d'action communautaire, en collaboration avec le CEDAC, Centre D'Action Communautaire. Les participants reçoivent une formation relative à la constitution et la formation des groupes, aux choix, à la production et à la commercialisation des produits.
- 1989 **Uruguay, Bella Union**, atelier de couture, tricot et tissage pour femmes, avec le Movimiento por la Tierra. Créer une nouvelle source d'emploi stable avec le financement de métiers à tisser, machines à tricoter, machines à coudre, des aiguilles et un stock de laine. Autofinancer le fonctionnement de cuisine populaire pour enfant [comedor de los niños].
- 1989 **Pérou, Lima**, appuyer les associations populaires du quartier Hijos de l'Almirante Grau dans leurs démarches pour une meilleure éducation, santé ainsi qu'une organisation communautaire plus efficace et autogérée. Partenariat avec CEPEI, Centro de Promocion y Educacion Integral.

Les années 90

- 1990 **Népal, Gorkha**, projet de développement rural, valorisation des productions locale et organisation des producteurs. Ce projet soutient 8 groupes villageois [village Panchayats] constitué en cottage industrie, et mène des activités dans différents domaines économiques.
Les plantes médicinales constituent un secteur clé de l'économie locale et nationale, la production "cueillette" du pays est importante est variée. Elle est exportée à l'état brut vers l'Inde, alors que les plantes médicinales sont utilisables dans la fabrication de médicament traditionnels "Ayurvédiques" et que le Népal importe la quasi-totalité des médicaments de l'Inde.
Création d'une entreprise régionale pour la transformation de ces plantes médicinales, ce qui permet d'initier une dynamique du développement de la filière et favorise la création d'une valeur ajoutée régionale.
- 1990 **Brésil, Pelotas, Rio Grande do Sul**, construction d'un local d'élevage de lapins et d'une unité de tannerie pour améliorer les ressources propres à l'Instituto Espirito Lar de Jesus, IELJ, qui reçoit des enfants nécessiteux de Pelotas. Ce projet a connu des difficultés, le local d'élevage et de tannerie est maintenant utilisé comme salle de gymnastique, préau couvert et lieu de réunion.
- 1990 **Brésil, Manaus**, soutien à la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne, COIAB. La COIAB a été fondé en 1989 pour la conquête et le respect des droits des indiens dans les domaines culturels, économique et social.
Elle assure également la représentation des indiens dans les instances où se prennent les décisions les concernant. Le MCI apporte un appui à l'institution même, sans que le financement soit affecté à un projet particulier. Ce partenariat est toujours en œuvre.
- 1990 **Brésil, Rio de Janeiro**, soutien aux activités de Centre d'Action Communautaire, CEDAC. Le CEDAC est une institution de formation pour les leaders populaire, les responsables et les membres d'organisations économique populaire, les éducateurs et éducatrices en alphabétisation, Il collabore avec les collectivités publiques locales pour la promotion de l'emploi. Il a trois axes de travail: "Travail et citoyenneté", "Femmes et citoyenneté" et "Education et citoyenneté".
Le MCI apporte un appui institutionnel, ce partenariat est toujours en œuvre.
- 1991-1995 **Brésil, Jaboticatubas, Minas Gerais**, action de soutien pour l'hôpital de Jaboticatubas. L'appui doit permettre à l'hôpital de rester ouvert dans cette localité éloignée de Belo Horizonte, la capitale de l'état, et d'assurer les consultations de des habitants de la municipalité.
- 1991 **Vietnam, district de Tien Lang**, avec d'autres partenaires du nord, le MCI, a participé au financement du développement d'élevage de crevettes d'une coopérative de la province de Haiphong.
- 1992-1995 **Vietnam, Doan Ket, Hoc Mon, Saigon**, soutien à la coopérative de Doan Ket pour la diversification de ces activités dans les domaines de la filature, du tissage et de la confection. Mise en place d'un programme de formation pour les jeunes sans travail et souvent non scolarisé. 80 jeunes seront formés par session.
Les machines actuelles sont vétustes et de nouvelles machines seront acquises, ainsi que de la matière première (produite par des minorités montagnardes vietnamiennes). Redonner la parole à la société civile des membres de la coopérative. Un système de micro crédit est mis sur pied.
La coopération a été mise en veille, à la suite d'un accident mortel des deux responsables Hâu et Nghiêp.

- 1992 **Brésil, Nova Aurora et Belford Roxo, Rio**, appui aux écoles communautaires créées par les associations de quartiers pour la scolarisation des enfants avec la collaboration du CEDAC.
- 1992 **Pérou, Puente Piedra, Lima**, projet de surveillance et de récupération nutritionnelle avec la collaboration d'INASEC, Institut de Conseil et de Développement Communautaire. Créer un système permettant le contrôle et la récupération nutritionnelle afin de prévenir et d'identifier les cas de dénutrition dans les nouveaux villages du district.
- 1993 **Pérou, Caraz, province de Chavin de Huantar**, cordillère blanche, projet d'appui aux initiatives locales du village de Paron. Construction de moulins hydrauliques avec la participation d'ADACIS et ADDUCIS. Plantation de Chakpas et autres plantes natives. Ce projet a impliqué toute la population ainsi que les écoliers.
- 1993 **Liban**, projet d'alphabétisation. Promotion de sessions de formateurs, de moniteurs d'alphabétisation, mis en place d'unités d'alphabétisation, organisation de séminaires de recyclage pour une formation permanente, création et réalisation de dossiers pédagogiques. ALPHA, Association Libanaise pour la Promotion et l'Alphabétisation, perçoit ses objectifs comme un facteur de paix et de sauvegarde de l'unité du pays. Formation de l'individu au sens de sa citoyenneté en vue d'en faire un acteur au sein de la société libanaise.
- 1993 **Brésil, Comar, Récife**, réorganisation de la coopérative artisanale de Comar. Ce projet a longtemps été soutenu par le Mouvement Populaire des Familles, MPF.
- 1994 **Vietnam, commune de Bach Dang, district de Tien Lang**, avec d'autre partenaire, le MCI a participé au financement du développement d'élevage de porcs,
- 1995 **Haïti, Cap Haïtien**, envoi de livres pour la bibliothèque de la faculté des sciences et de l'éducation.
- 1997 2001 **Brésil, Rio de Janeiro**, projet "Vivre et apprendre", en partenariat avec le CEDAC. Appui scolaire et réalisation d'activités culturelles et sportives pour les enfants de plusieurs favelas de Rio. Le projet consiste essentiellement à former des éducatrices et éducateurs qui prennent en charge ces enfants. Ce projet a été poursuivi jusqu'en 2001. Une suite est maintenant à l'étude sous le nom de "Vive la Vie".
- 1998 **2005 Argentine, Neuquen, contrefort est de la cordillère des Andes**, pour pouvoir améliorer leur situation et sortir de la pauvreté, un groupe de producteurs-éleveurs de la région à créer en 1989 la coopérative "Quine Raquizam Ltda.". Durant les premières années, l'activité de la coopérative était essentiellement centrée sur la commercialisation de la laine de mouton et du poil de chèvre. Dès 1991, la Fédération Genevoise de Coopération, FGC, a appuyé cette coopérative. Depuis 1998, c'est le Mouvement pour la Coopération Internationale, MCI, qui assure le suivi de ce projet avec un appui renouvelé de la FGC. Soutien à des projets d'élevage de porcs, d'apiculture, d'exploitation rationnelle de la forêt et la culture de jardins potagers.
- 1997-2002 **Haïti, Port au Prince**, le MCI soutient la DEFAP, service protestant de mission (Paris/Haïti) pour la formation en cours d'emploi, d'une équipe de cadre de l'éducation, selon la méthode de la recherche action. Cette méthode tient compte, le plus possible, de l'expérience professionnelle ou de l'expérience de vie déjà accumulée, valorise les acquis, stimule l'observation des réalités et renvoie, avec la formation en plus, vers ces réalités pour se situer comme acteur de transformation. Rédaction d'Histoire de Vie.

	Une dizaine de Haïtiens ont présenté leurs mémoires au collège coopératif de Paris. En 2001, formation de l'APRA, Association Protestante pour la Recherche Action, constitué de l'équipe des Haïtiens ayant suivi cette formation.	2004	Argentine : CAI, Conseil Indigène, Province de Rio Negro en Patagonie et l'organisation ACCESOS pour la récupération des territoires traditionnels des communautés Mapuche dans le cadre de la loi leur accordant ce droit, obtenir les titres de propriétés, sensibiliser le public et l'Etat, récupérer la mémoire historique et la culture Mapuche.
1999-2009	Colombie, Itagui et Blanquizal, Antioquia, Medellin , projet d'éducation d'adultes en faveur des femmes d'Itagui avec la CLEBA, organisation pour l'éducation populaire de base adultes. Les femmes, en particulier, connaissent une situation difficile, car elles bénéficient peu à l'accès de à des unités d'instruction. Une femme sur cinq est analphabète, alors que la moyenne du pays est d'une sur dix; par ailleurs, une femme sur cinq a réellement terminé sa scolarité primaire. Beaucoup d'entre elles doivent, cependant, subvenir seules aux besoins de leur famille.	2004	Uruguay : CMU, Casa de la Mujer de la Union, Montevideo, Projet « Apuesta Joven »
		2005	Argentine, Quine Raquiuzam Ce projet n'est soutenu par le MCI que de 1998 à 2005
		2005	Haïti , PAIS, Programme d'Appui à l'Insertion Sociale Région rurale de Cap Haïtien, Grande Ravine, Acul du Nord, Promotion de la participation citoyenne
1999	Uruguay, Montevide : Soutien aux activités de Casa de la Mujer de La Unión. Apport financier pour un fonds rotatoire permettant la création de petites entreprises de services.	2007	Timor Oriental : CDC, Centre de Développement Communautaire Région de Baucau Appuyé avec le concours de la FGC de 2007 à 2011

Les années 2000

2001	Argentine: San Francisco, Cordoba «Centre de diagnostic, stimulation et réhabilitation intégrale AKHENATON.» Prévention et évaluation multidisciplinaire, visant à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et adolescents à risque biopsychosocial et à l'élaboration de projets d'insertion à la vie productive [petit soutien à travers un membre du MCI]	2007	Argentine : RSE, Réseau Social et Environnemental Les premiers contacts pour ce projet datent de 2007 avec Mr Cattin connu du MCI «Red Social y Ambiental» présenté à la FGC en 2009
2001	Colombie : CLEBA, partenaire connu depuis plus d'une décennie Projet d'éducation d'adultes avec des femmes de la vallée de Aburra	2011	Colombie : CLEBA, Corporacion Educativa Cleba Le projet concernant les populations indigènes Embera est accepté par la FGC (après recours de la part des responsables du MCI)
2003	Brésil : CEDAC, partenaire des débuts du MCI Rio de Janeiro: Projet Vive la vie	2011	Pérou : FECONAT, Fédération des Communautés Natives du Haut Tigre Le MCI accepte de soutenir le projet FECONAT, responsable du projet Aurélien Stoll et Véra Lauf

Annexe 2 – Lecture des réponses des partenaires au questionnaire en rapport avec l'hypothèse de départ du 50^{ème}

Questionnaire soumis aux partenaires [juin 2010] :

1. Pour quelles raisons votre association a-t-elle fait appel à l'aide extérieure pour financer ses activités, son projet? Avez-vous tenté d'obtenir un financement dans votre pays?
2. En quoi votre projet améliore-t-il la vie de la population à laquelle il s'adresse? Est-ce que l'objectif que vous cherchez à atteindre est aussi un objectif des pouvoirs publics de votre pays?
3. Avez-vous l'intention de proposer aux pouvoirs publics de votre pays de mettre en place des politiques publiques susceptibles de prendre le relais de l'aide que nous apportons?
4. Vous êtes partenaire du MCI, mais ce partenariat est inégal du fait même que le MCI est « bailleur de fonds». Avez-vous des propositions pour rendre ce partenariat moins inégalitaire? Comment favoriser la codécision entre votre organisation et le MCI? Les moyens de communication actuels – Skype par exemple – peuvent-ils aider à faciliter le partenariat?

1. Raisons de l'appel à l'aide extérieure ? Financement dans le propre pays ?

Argentine-CAI

Pas d'imposition de condition de la part de l'Etat / Droit des indigènes (population abandonnée) / Accès à la justice très coûteux

Argentine-RSE

Des démarches sont faites pour l'obtention de subventions de l'Etat en tant que garant des droits du peuple (au niveau central et local).

Adversité : conception des gouvernants = Les organisations = leur propriété : clientélisme
Eviter d'être soumis au clientélisme
Promouvoir le développement local et autogéré

Brésil-CEDAC

Dans les années 80, il était impossible d'avoir recours à un financement public pour la réalisation de projets sociaux. Les projets alors en cours avaient pour priorité l'accélération du processus de redémocratisation du pays. Avec cet objectif en vue, il fut possible d'obtenir l'aide de la Coopération Internationale.

Les ONG qui ont pour vocation de contribuer au renforcement des organisations populaires exigent du gouvernement fédéral qu'il établisse un décret légal qui reconnaisse les agissements des ONG comme étant d'intérêt public et par conséquent, qu'il rende possible un financement public adéquat pour la réalisation de leurs projets sociaux.

L'Etat commence à attribuer des financements publics à la fin des années 90 suite à la mobilisation de la société civile.

Brésil-COIB

Les organisations indigènes, quand elles ont été créées, avaient l'objectif de pouvoir montrer les travaux développés par leurs communautés. La COIB avait cette même conception : montrer un travail destiné et développé à l'intérieur de l'Amazonie Brésilienne. Mais, pour commencer ce type d'activité, il était nécessaire de chercher l'appui d'une institution et, par les résultats obtenus, donner une crédibilité à l'organisation bénéficiaire. Avec l'appui extérieur, la COIB peut commencer ses travaux, en élaborant des projets qui répondent à une série d'activités politiques à l'intérieur du pays. Un appui a été recherché à l'intérieur du Brésil. Mais, en

raison de certaines questions bureaucratiques, aucun type d'appui financier n'a été possible.

Colombie-CLEBA

Education des adultes dans les secteurs populaires = pas prioritaire pour les pouvoirs publics (central et local) éducation = marchandise et non droit humain
Les causes des problèmes d'éducation sont culturelles, économiques, politiques, géographiques mais aussi pédagogiques. Il y a la nécessité de promouvoir des projets pratiques.

Haïti-PAIS

Les financements au niveau du pays ne nous sont pas favorables.
Nos différentes demandes ne sont pas prises en compte. On nous a toujours refusé.
L'Etat haïtien ne voulait pas collaborer avec nous pour mettre en place la police rurale de la Grande Ravine.

Uruguay-CMU

Manque de moyens mis à disposition par l'Etat
Manque de compétences des services de l'Etat responsables
Graves problèmes sociaux concernant les jeunes femmes
Les ONG ne sont pas considérées comme des partenaires à part entière mais plutôt comme des tiers exécutants salariés liés aux entités de l'Etat par des contrats de services.
Nécessité de préserver l'autonomie de l'organisation pour pouvoir rendre publics les problèmes sociaux.

2. En quoi votre projet améliore-t-il la vie de la population à laquelle il s'adresse ?

Est-ce que l'objectif que vous cherchez à atteindre est aussi un objectif des pouvoirs publics de votre pays ?

Argentine-CAI

Identité, (reconnaissance culturelle et territoriale; autonomie) estime de soi
Passer du mépris total à l'acceptation
La visibilité des actions de notre organisation constitue aujourd'hui un élément de pression sur les pouvoirs

politiques afin qu'ils respectent leurs fonctions envers les populations Mapuche et respectent leur identité. En effet, en raison de cette présence du CAI, une reconnaissance implicite de l'ensemble de la population Mapuche continue à augmenter. Cette réalité permet aux fonctionnaires de tous les niveaux d'incorporer dans leur « discours » la reconnaissance du peuple Mapuche

Argentine-RSE

Intégrer la dimension environnementale dans le développement

Amélioration directe de la vie des populations

Impact direct sur les populations en action

Impact sur les communautés

Cela dépend en grande mesure des gouvernements-Restriktion budgétaire de l'Etat (éducation et santé)- Nouvelles politiques publiques mais problèmes de clientélisme, ce qui nous éloigne en termes d'objectifs.

Pas encore montré de vrais progrès au niveau des pouvoirs publics.

Brésil-CEDAC

Manque de politiques publiques (éducation, santé, travail)= misère et pauvreté. La modification de cette réalité se fait par la participation de la population organisée à travers des mouvements sociaux populaires= la population doit être informée et organisée. CEDAC a réalisé beaucoup de projets d'éducation pour l'exercice de la citoyenneté active et aussi soutient l'organisation de mouvements locaux.

Exemple de conquête du Projet Éducation Populaire Constituante, réalisé entre 1985 et 1987:

a) la Participation Citoyenne et les Politiques Publiques.

- 122 amendements populaires signés par 12 millions de citoyens brésiliens furent remis à l'Assemblée Nationale Constituante (Assemblée qui rédigea la Constitution), l'obligeant ainsi à débattre de problèmes qui affligent la population, à analyser les propositions présentées et à prendre position, non pas en tant que faveur mais comme réponse à la délégation politique qui lui fut légitimée par un vote populaire.

b) Économie Solidaire et Politiques Publiques

- Fruit de ce processus de mobilisation sociale et des expériences de politiques publiques qui ont été implantées dans quelques États et villes, le Gouvernement Fédéral a créé, en 2003, le SENAES (Secrétariat National de l'Économie Solidaire), lié au MTE (Ministère du Travail et de l'Emploi), dont l'objectif est de « promouvoir le renforcement et la diffusion de l'Économie Solidaire au travers des politiques intégrées, visant la mise en place de la création de Travail et Revenus, l'Inclusion Sociale et la Promotion d'un Développement Juste et Solidaire ».

Bresil-COIAB

la COIAB, comme organe représentatif de ces peuples, a pour objectif que les problèmes de subsistance soient diminués. Actuellement, elle est arrivée à avoir un espace dans les sphères gouvernementales pour proposer des actions politiques qui répondent à toutes ces demandes. Le Gouvernement est à l'écoute des leaders indigènes. Mais, à certains moments, il y a une résistance à donner la parole à ces peuples. Le fait est que, percevant les impacts (négatifs), le gouvernement lui-même veut mettre en œuvre des actions qui puissent, de fait, réduire les problèmes.

Colombie-CLEBA

Contribution à l'amélioration de la vie des populations
Le Gouvernement souscrit aux « objectifs du millénaire », mais n'a ni politique, ni budget

Uruguay-CMU

Des effets positifs au niveau social sont attendus chez les adolescents (développement de l'auto-estime, meilleure qualité de la grossesse et de l'accouchement) et chez les autres bénéficiaires (liens familiaux renforcés, intégration de la thématique adolescente/jeune femmes par les associations de la zone).

Inclusion de la thématique dans l'agenda de décideurs politiques

Haïti-Païs

Nous agissons positivement sur la mentalité des gens qui voient les choses différemment, et qui agissent en personnes responsables.

Nous poursuivons presque les mêmes objectifs avec la seule différence que l'objectif des pouvoirs publics est

plus large que le nôtre.

D'ailleurs, notre objectif est fille de l'objectif visé par les pouvoirs publics locaux.

3. Les partenaires proposent-ils des politiques publiques ?

Argentine-CAI

L'Etat est adverse. Nous exigeons des pouvoirs publics qu'ils respectent les lois et conventions internationales mais nous ne voulons pas d'une aide qui serait conditionnée. L'aide de l'Etat induirait un risque de récupération.

Argentine-RSE

Nous en avons l'intention, mais surtout nous avons déjà eu des initiatives concrètes en vue d'influencer l'élaboration des politiques publiques et en essayant d'obtenir l'adoption de certains projets annoncés mais jamais réalisés à cause de certaines pratiques propres à la culture politique.

Le manque d'expérience du RSE est lié au fait d'avoir donné la priorité au travail avec les organisations communautaires de base. Il faut pourtant signaler que cette dernière année nous avons initié un processus de formation avec des enseignants universitaires sur les politiques publiques et « l'influence de la société civile sur celles-ci ». Nous aspirons ainsi à avoir une influence dans un moyen terme.

Brésil-CEDAC

Les résultats des actions présentées démontrent la créativité et la capacité à faire des propositions de la part de la population organisée dans le cadre de l'exercice de sa citoyenneté ; ils démontrent également qu'au travers de ses actions, le CEDAC cherche en permanence à renforcer les organisations et mouvements sociaux populaires pour qu'ils assument leur rôle de sujets de changement, de situation de pauvreté/exclusion sociale dans laquelle ils vivent, et de la société en général. Le processus de changement avance à partir « d'en bas », de par le renforcement des mouvements sociaux populaires dans l'exercice de leurs capacités à formuler des propositions et d'exiger que l'État accomplisse son devoir d'implanter des politiques publiques répondant aux besoins de la population.

Brésil-COIAB

Plusieurs projets de loi ont été élaborés au Gouvernement,

ils étaient une exigence du mouvement indigène lui-même nous pouvons citer :

- Statut des Peuples Indigènes ;
- Participation intense dans les Conseils de Districts de Santé Indigène - CONDISI ;
- Création de territoires éthno-éducatifs ;
- Éviter la loi sur l'exploitation minière qui causerait beaucoup de préjudices aux peuples indigènes et à leurs territoires ;
- Contributions pour la signature de l'élaboration de la Déclaration de l'ONU et de la Convention 169 de l'OIT ;
- Discussion de la Politique Nationale de Gestion Environnementale et Territoriale dans des Terres Indigènes.

Toutes ces initiatives ont été accomplies avec l'appui des coopérations internationales. Elles sont maintenant entre les mains des peuples indigènes pour qu'elles ne restent pas lettre mortes mais au contraire, qu'il y ait une concrétisation réelle de ce qui a été discuté.

Colombie-CLEBA

Donner une continuité et influencer sur la formulation des politiques publiques

Au niveau national : relation avec le Ministère de l'éducation nationale

Le rapport de CLEBA jugé très positivement par les participants
Décision de créer un Réseau National d'Education pour adultes : pas mis en œuvre

Au niveau local, (département Antioquia) : CLEBA anime la « Table de l'Education des adultes du département
Objectif dans les deux cas : institutionnaliser des politiques d'éducation en faveur de la jeunesse et des adultes », contribuant à surmonter la précarité.

Résultats : 3 municipalités ont établi des quotas pour les diplômés du projet qui souhaiteraient continuer les études secondaires dans les institutions éducatives publiques.

Uruguay-CMU

Une partie des activités de la Casa sont réalisées dans le cadre des accords avec l'État (Municipalité, DINA, INAME, Santé publique, Fonds de réinsertion).

L'étape actuelle du projet soutenu par le MCI vise, entre autres, à la capitalisation des apprentissages de l'expérience réalisée de 2004 à 2008, dans le but d'influer sur les politiques publiques concernant les adolescentes, d'établir des alliances stratégiques avec d'autres organisations sociales, publiques ou privées, pour générer une connaissance critique sur la problématique et obtenir l'inclusion du centre « Apuesta Joven » dans les programmes d'action sociale de l'État.

En 2010, nous avons obtenu l'établissement d'un accord avec l'INAU (Institut national de l'enfant et l'adolescent) pour le financement du fonctionnement du centre « Apuesta Joven » à partir de janvier 2011.

Haïti-PAIS

Propositions aux pouvoirs publics :

l'intention première consiste à mettre en place un projet unique visant l'amélioration de tous les acteurs locaux.

L'acteur le plus qualifié pour une telle vision n'est autre que les pouvoirs publics.

Nous voulons proposer des exemples pilotes pour une prise en charge collective.

4. Vous êtes partenaire du MCI, mais ce partenariat est inégal du fait même que le MCI est « bailleur de fonds ». Avez-vous des propositions pour rendre ce partenariat moins inégalitaire ? Comment favoriser la codécision entre votre organisation et le MCI ? Les moyens de communication actuels – Skype par exemple – peuvent-ils aider à faciliter le partenariat ?

Argentine-CAI

Pas de réponse

Argentine -RSE

Partenariat inégal : Que les relations ne soient pas réduites au seul financement

Vidéo-conférences : devraient permettre la construction de liens de confiance mutuelle

Visites mutuelles

Générer des instances de formation et d'apprentissages

conjointes (genre, santé préventive, développement durable, politiques publiques)

Plancher de connaissances communes

Brésil-CEDAC

En premier lieu, il est bon de rappeler que, aussi bien le CEDAC que le MCI, sont nés à l'initiative de militants conscients de l'interdépendance des problèmes de développement Nord/Sud et de la nécessité d'agir sur les causes, au Nord comme au Sud. Pour cela, depuis le début, la relation de partenariat entre les deux entités est établie sur des bases, objectifs, principes et valeurs communs ; est marquée par la transparence et par la co-responsabilité dans la réalisation de projets sociaux qui ont pour horizon politique la construction d'une société planétaire juste, économiquement égalitaire, politiquement démocratique et solidaire. Il s'agit donc de la relation entre deux acteurs sociaux, avec une identité propre à chacun, qui assument le rôle de sujets de changement, dont le partenariat contribue, non sans difficultés, à l'élargissement du potentiel d'optimisation de l'action que chacun développe dans son pays respectif. Parmi ces difficultés, nous pouvons mettre en exergue les questionnements faits par la Commission Technique de la FGC au MCI et les difficultés du CEDAC à trouver des fonds locaux pour diminuer sa dépendance financière des fonds externes. Dans ce contexte, en plus de contrôler les résultats des projets en cours, le MCI participa à une Assemblée Générale Annuelle et accompagna le CEDAC avec des Gestionnaires publics fédéraux, à Brasilia, dans l'intention de comprendre les structures qui limitent les possibilités locales de développement durable (politique et financier) des ONG et Mouvements sociaux brésiliens. Avec tout ce qui a été dit auparavant, il est superflu d'affirmer que la relation MCI/CEDAC va bien au delà de l'aide financière. Cette affirmation, cependant, ne diminue en rien l'importance des aides financières reçues, tant de la part du MCI que de la part d'autres partenaires, sans lesquelles il aurait été difficile de réaliser, simultanément, les activités-« finalités » et les activités-« moyens »

Bresil - COIAB

- Élargir le dialogue sur les relations de partenariat pour la construction d'une vraie solidarité, qui n'existe pas dans la majorité des cas.

- Contribuer à la qualification des partenaires du Sud dans

le processus de captation de ressources.

- Que les dialogues, les échanges et les articulations permettent la construction d'une vraie coresponsabilité dans le processus de changement social.

Dans le même temps que le partenariat établissant les attributions respectives pour chaque partie impliquée (l'organisation locale et l'organisme de coopération internationale) s'établit, il faut permettre l'échange d'informations sur les questions politiques qui affectent directement les peuples indigènes et les stratégies conjointes susceptibles de résoudre ces problèmes. En outre, il faut informer sur les avancées obtenues par le mouvement indigène ces dernières années. C'est une manière de montrer que les investissements consentis par la coopération internationale ont eu des résultats positifs.

L'utilisation des outils de l'Internet c'est un moyen efficace de communication. Ces outils facilitent les contacts. Ils permettent un échange d'informations en temps réel. Ils facilitent les travaux, en particulier, ceux qui exigent une prise de décision immédiate. La COIAB utilise à l'intérieur de son siège tous les outils les plus avancés pour la communication avec ses partenaires et organisations.

De cette manière est viable l'utilisation de ce type d'outils entre l'organisation et la coopération internationale, en plus des autres moyens conventionnels type courrier postal, téléphone, etc.

Colombie-CLEBA

Partenariat inégal

10 propositions pour améliorer la relation sur le fond et sur la technicité/mise en œuvre technique du projet

- Analyser les pour et contre de la motivation et de la disponibilité des membres du MCI dans leur travail relatif aux projets internationaux.
- Disposer d'équipes techniques adéquates dans le bureau du MCI pour améliorer/accélérer la communication avec les associations locales et élaborer des documents pour les bailleurs de fonds.

- Faire en sorte qu'il y ait une adéquation entre la formation et/ou les champs d'intérêts des responsables de projets de la part du MCI et les problématiques/thématiques qu'abordent ces projets.
- Financement par projets ? Par programmes ? Cofinancement ? En accord avec la Déclaration de Paris.
- Participation de l'association locale aux réunions du MCI (par skype) concernant l'étude et l'analyse des demandes de nouveaux projets et/ou celles lors desquelles se prennent les décisions de fond pour de tels projets.
- Adapter les formats des rapports (d'activités et financiers) aux exigences des bailleurs de fonds afin d'éviter de dupliquer les fonctions, de gagner du temps et de garantir la qualité de l'information.
- Connaissance de la part des associations locales de l'agenda des réunions du MCI quand il y sera question du projet et des dates de présentation des rapports aux donateurs afin de préparer l'information requise avec suffisamment d'anticipation.
- Etablissement et respect d'un agenda de versement des budgets approuvés afin de garantir le succès des objectifs établis.
- Convenir des visites de suivi du responsable de projet de la part du MCI pour garantir l'opportunité, l'adéquation et la pertinence de celles-ci pour le bon déroulement du projet.
- Les associations locales pourraient joindre leurs expériences et avancées sur les thématiques de projet et/ou la situation du pays, via skype ou autre moyen de communication.

Uruguay-CMU

Il est intéressant que le MCI se propose l'objectif de rendre plus égalitaire la relation de partenariat avec les ONG avec lesquelles il s'engage. Dans ce sens, la possibilité que celles-ci puissent exprimer leurs opinions dans le cadre du 50^{ème} anniversaire est significative. Mais un régime de codécision ne nous paraît pas réellement possible au

premier abord ; il faudrait préalablement pouvoir s'accorder sur les objectifs et les domaines de compétence.

Haïti-Pais

Partenariat inégal : Oui, si l'on tient compte de la logique « qui finance commande ».

Une étude en profondeur de la réalité du partenaire Sud doit être la base.

Pour un partenariat moins inégalitaire nous devons développer des liens horizontaux au lieu de verticaux.

Jusqu'à présent PAIS ne dispose pas encore des moyens de communiquer avec les partenaires.

J'aimerais bien profiter de dialoguer avec mes amis le soir, après avoir passé une journée de travail au bureau de PAIS sans électricité, mais je suis bloqué par le problème d'énergie.

Il est souhaitable de faciliter cette possibilité de disposer des outils de communication comme l'électricité et les matériels de communication.

Le MCI, 50 ans de coopération et après ?

Notes

- 1 Cf. Processus réalisé avec un accompagnement extérieur en la personne de Edith Kolo-Favreau de l'organisation EIRENE, cf. chapitre Forces et faiblesses du MCI.
- 2 Cf. Questionnaire et réponses présentés dans ce cahier, dans l'annexe, Lecture des réponses des *partenaires*.
- 3 Dans le cadre du 50^{ème} les activités réalisées ont été 3 débats publics, une semaine d'ateliers avec 18 partenaires du Sud, des carrefours publics, une exposition de peintures et de fers découpés d'Haïti, une exposition de photos sur les projets du MCI en Colombie et en Argentine, un concert avec le chœur mixte «Matice», une soirée festive, une vidéo sur l'avenir de la coopération.
- 4 DE ZUTTER, Pierre, Des histoires, des savoirs et des hommes, L'expérience est un capital», Réflexion sur la capitalisation d'expériences, Fondation pour le Progrès de l'Homme, Collection «Dossier pour un débat», N° 35, juillet 1994, 137 p.
- 5 CLAVIEN, Alain (sous la direction de), La Fédération Genevoise de Coopération 1966-1974, Document élaboré par BADIQUX Miriam et MARET Arnaud, Université de Fribourg, 2008, page 13
- 6 Fédération Genevoise de Coopération, Vivre la différence avec des droits égaux, Archives FGC, 1992, page 26
- 7 André BIELER (1914-2006), théologien protestant suisse, professeur aux Universités de Lausanne et Genève; un des fondateurs de la Déclaration de Berne en 1968. En 1970, il est de ceux qui lancent la «Conférence Suisse-Tiers-Monde» et «l'Action commune Tiers-Monde». Il soutient la création de l'«Institut d'éthique sociale» de la Fédération des Églises protestantes de Suisse. Est à la base de la «Convention des actionnaires de Nestlé» (CANES). Soutient les efforts pour des relations justes avec le Tiers-Monde, pour la modification du statut de «saisonnier» en Suisse, pour la reconnaissance de l'objection de conscience et contre la torture. Enfin, il critique le développement et le gaspillage des ressources dans son livre «Le développement fou» (1973).
- 8 Louis-Joseph LEBRET (1897-1966), prêtre dominicain, économiste, français, créateur en 1942 d'Économie et Humanisme, centre de recherche et d'action en économie et un grand nombre d'associations pour le développement économique et social à travers le monde entier, dont l'IRFED à Paris. Introduit la préoccupation pour le développement global à l'intérieur de l'Église catholique romaine, un développement de la personne et des groupes sociaux et lui fait prendre conscience, ainsi qu'au monde occidental les enjeux du sous-développement et de la nécessaire solidarité avec les pays pauvres. Participe à la rédaction des documents du Concile Vatican II (Gaudium et Spes) et inspirateur de l'encyclique *Populorum Progressio*
- 9 Paulo FREIRE (1921-1997), pédagogue brésilien, surtout connu pour ses efforts d'alphabétisation visant les adultes de milieux pauvres, alphabétisation militante, conçue comme un moyen de lutter contre l'oppression Freire et ses collaborateurs présentent la vie politique quotidienne à travers la lecture et l'écriture, se détachant ainsi de la façon traditionnelle d'enseigner la lecture et l'écriture, décontextualisée. Ils pensent que chaque citoyen doit prendre part aux décisions politiques. Ils gagnent ainsi l'attention des pauvres et éveillent l'espoir d'améliorer leur vie. Les paysans commencent à éliminer l'indifférence et le fatalisme qui les habitent. Le coup d'État d'avril 1964 renverse le gouvernement brésilien et tous les mouvements progressistes sont éliminés. Paulo Freire se retrouve derrière les barreaux pour activités «subversives». Il s'exile à Genève de 1970 à 1980. Écrit en 1974 son ouvrage le plus célèbre: *Pédagogie des opprimés*
- 10 STRAHM, Rudolf, Pourquoi sont-ils si pauvres? Editions La Braconnière, 1975
- 11 BONILLA, Victor Daniel, Serfs de Dieu et maîtres d'Indiens, Fayard, 1972, Préface d'Alain Gheerbrant
- 12 Le terme de société civile était peu employé à cette époque, on parlait de société tout court
- 13 Extrait du PV de la Table ronde en 1966
- 14 Université de Fribourg, Histoire contemporaine, La Fédération Genevoise de Coopération 1966-1974, polycopié pages 11 & 12 remis le 28.10.2008, présentation le 4.11.2008, Archives FGC & MCI et Archives de Genève AEG 318
- 15 Ancien responsable de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) française, puis membre de l'équipe de la JOC Internationale naissante. En 1961/62 il deviendra le 1er Secrétaire Général du provisoire CCF «Comité Catholique contre la Faim», devenant ensuite le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
- 16 Remarque : ces différents points de vue énoncés le sont sur la base de documents existants, de questions orales posées à un certain nombre de membres du MCI, notamment des toutes premières années de son existence, à la mémoire collective et à la mémoire personnelle de l'auteur de ces lignes.
- 17 SCHUMPERLI, Catherine, Politique suisse de solidarité internationale, page 38
- 18 BELLEC, François, Sergio Regazzoni, la solidarité n'a pas de frontières, La toison d'or, 2011, article d'Yves Berthelot, page 354
- 19 Vivre la différence avec des droits égaux! Une décennie au service du développement et de la solidarité internationale, 1980-1990 FGC – Ville de Genève, Archives FGC, page 10
- 20 Centre Catholique Universitaire
- 21 Syndicat Interprofessionnel des travailleurs(euses)
- 22 BELLEC, François, Sergio Regazzoni, La solidarité n'a pas de frontières, La Toison d'Or, 2011
- 23 Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement en France
- 24 MARCH, Antoine, Le pouvoir des ONG sur les entreprises, pression partenariat, évaluation, Tiré à part de l'Annuaire suisse de politique de développement N. 21, page 4
- 25 Article du Courrier, 1986

- 26 Brochure de la FGC « Quelques réalisations », premier trimestre 1987
- 27 FGC, La sensibilisation au rendez-vous, 1988
- 28 Institut Universitaire d'Etudes du Développement
- 29 Réflexion sur la FGC faite par quatre étudiants de l'IUED, 9. 6. 1988 et interventions à l'Assemblée Générale de la FGC le 22. 6.1988. Pour plus de détails, voir 20 ans de coopération au développement, page 4 édité par la ville de Genève, Archives de la FGC
- 30 Que le MCI connaissait et appréciait
- 31 Cf. cahier 4, projet CEDAC, gestation et naissance
- 32 SCHUMPERLI, Catherine, La politique suisse de solidarité internationale, Presses polytechniques et universitaires romandes, page 75
- 33 Ibid, page 76
- 34 FGC, Communes genevoises et Tiers-Monde, effort des collectivités publiques genevoises pour la coopération au développement et l'aide humanitaire, 1991, page 5
- 35 Grand mères de la Place de Mai en Argentine
- 36 Corporacion Educativa CLEBA
- 37 Cf. Flyer du MCI en 1994
- 38 Cf. Bulletin du MCI ParteNaires N° 2, Terre démasquée, vie préservée, Bernard Comoli, page 1
- 39 Syndicat Interprofessionnel de Travailleuses et travailleurs
- 40 Centre de documentation, de recherche et d'Information des Peuples autochtones
- 41 Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne
- 42 Cf. Bulletins ParteNaires
- 43 Service protestant de la mission en France
- 44 Cf. Capitalisation du projet dans le Cahier „Formation“
- 45 BERTOSSA, Bernard, La consécration électorale de la stratégie du bouc émissaire, Journal Le Monde du 3.12 2009
- 46 Cf. www.fgc.ch
- 47 FROIDEVAUX, Dominique, La voix aux associations membres, une responsabilité pour la FGC. Contribuer à libérer le Sud de l'esclavage de la dette, dans: Solidarité Nord-Sud 2000, FGC, page 21
- 48 Cf. PV du 11 03 2009
- 49 Cf. PV d'avril 2010
- 50 Le MCI se sent plus volontiers à l'aise avec l'analyse que fera Olivier Berthoud en novembre 2012 au cours du débat organisé par la Plate
- Forme Haïti de Suisse et dont voici un extrait: « Le cadre logique résulte d'une vision très occidentale du monde qui s'expliquerait et se transformerait par un enchaînement logique et prévisible de causes et d'effets dirigé vers un futur meilleur. L'approche programme reflète une vision industrielle du monde datant du XIX siècle, soit la croyance que la spécialisation est une source première de l'efficacité. L'approche projet ou programme, le cadre logique, sont d'abord un point de vue du donateur, du financier, qui s'assure et se rassure de l'utilisation des fonds qu'il met à disposition et qui impose des rythmes de livraison de résultats sur deux ou quatre ans, sur le modèle de la démocratie occidentale. On pourrait parler d'un syndrome du chargé de programme pour qui l'efficacité est donnée par la cohérence de tout ce qu'il survole pendant ses multiples visites éclairs ».
- Extrait de la brochure « Quelle coopération pour quelle société haïtienne? », page 37
- 51 Association of Rural Education and Development, Tamil Nadu, Inde
- 52 Cotmec, Eirene Promouvoir la paix dans la région des Grands Lacs. Compte rendu de la rencontre organisée du 21 au 26 avril 2003 au Cénacle, à Genève page 4
- 53 Cf. PV du 20 2 2008
- 54 Cf. PV du 19 3 2007
- 55 « Quelle coopération pour quel développement? Quel partenariat pour quel développement » , synthèse des séminaires internationaux du 14 et 15 Novembre 2002. Mouvement pour la Coopération Internationale
- 56 Pour comprendre le Timor Gap, lire la capitalisation du projet Timor dans le Cahier Economie Solidaire
- 57 Itinéraires clandestins : voir <http://www.sit-syndicats.ch> et <http://www.mci.fgc.ch>
- 58 REDON, Marie, auteure du livre Des îles en partage, Haïti/République dominicaine, Saint Martin, Timor, Presses Universitaires du Mirail, collections villes et territoires, 324 p.
- 59 Titre en langue tetum qui signifie „la volonté de réussir“, éditée en 2008 par ASTO, le Centre Lebret et le MCI, relatant l'expérience du CDC
- 60 ASTO, Centre Lebret, MCI
- 61 Article paru dans La Vie Protestante du 12 juin 2013 à propos du livre: EGGER, Michel Maxime, La terre comme soi-même, repères pour une écospiritualité, Labor et Fides, 2012. L'auteur est responsable pour les questions de développement durable à Alliance Sud
- 62 Les débats sont enregistrés dans leur intégralité, disponibles en CD.
- 63 Dans le domaine des fondements neuro-biologiques du comportement, Cf. par exemple: BAUER, Joachim, SCHMERZGRENZE, Chapitre 2: Worauf sind die Grundmotivationen des Menschen gerichtet , Blessing, 2011,

